BESOINS DE LA FAMILLE QUÉBÉCOISE

Indicateurs pouvant aider à poser les éléments
de problématique sectorielle: Affaires sociales (services sociaux)

Par:
Monique Pesant
Rosaire Rémillard
Lise Samson
Service des politiques à l'enfance et à la famille
Direction des politiques de services sociaux
Direction générale des programmes de services sociaux
27 mai 1982

Gouvernement du Québec
Ministère des Affaires sociales

84- 2944 /

Besoins de la famille québécoise

Indicateurs pouvant aider à poser les éléments de problématique sectorielle: Affaires sociales (services sociaux)

Monique Pesant
Rosaire Rémillard
Lise Samson
Service des politiques à l'enfance et à la famille
Direction des politiques de services sociaux
Direction générale des programmes de services sociaux
Ministère des Affaires sociales
Gouvernement du Québec
1982-05-27

TABLE DES MATIERES

Page

Liste des tableaux

Avant-propos 1

Introduction 2

CHAPITRE 1. Méthodologie 5

CHAPITRE 2. Familles québécoises 10

2.1 Familles en phase parentale 12

2.2 Familles en phase préparentale 14

2.3 Familles en phase postparentale 14

2.4 Résumé 15

Première partie: Familles en phase préparentale 18

CHAPITRE 3. Couples en phase d'établissement - Stade I_1 20

3.1 Problématique psychosociale 21

3.2 Couples en phase d'établissement 22

3.3 Age au mariage des célibataires 24

3.4 Incidence du divorce et âge au mariage 25

3.5 Incidence du divorce et durée du mariage 26

3.6 Remariage 27

3.7 Résumé 29

CHAPITRE 4. Familles en phase d'établissement - Stade I_2 34

4.1 Problématique psychosociale 35

4.2 Familles en phase d'établissement 36

4.3 Insémination artificielle 38

4.4 Résumé 39

Deuxième partie: Familles en phase parentale 41

CHAPITRE 5. Familles avec tout jeune(s) enfant(s) (0-2 ans) - Stade II 43

5.1 Problématique psychosociale 44

5.2 Familles avec tout jeune(s) enfant(s) 45

5.3 Etat matrimonial de la mère à la naissance du premier enfant vivant 46

5.4 Age de la mère à la naissance du premier enfant vivant 47

5.5 Contraception 48

5.6 Tout jeunes enfants susceptibles de présenter des retards de développement 49

5.7 Tout jeunes enfants maltraités 50

5.8 Suicide 50

5.9 Résumé 51

Page

CHAPITRE 6. Familles avec enfant(s) d'âge préscolaire (2-6 ans) - Stade III.. 60
6.1 Problématique psychosociale 61
6.2 Enfants d'âge préscolaire susceptibles de présenter des retards de développement 62
6.3 Enfants d'âge préscolaire maltraités 62
6.4 Familles selon le nombre d'enfants 63
6.5 Familles avec enfant(s) de rang 2 65
6.6 Etat matrimonial de la mère à la naissance du deuxième enfant 65
6.7 Age de la mère à la naissance du deuxième enfant vivant.... 66
6.8 Contraception 67
6.9 Résumé 69
CHAPITRE 7. Familles avec enfant(s) de moins de 6 ans 76
7.1 Répartition selon la structure familiale 77
7.1.1 Familles biparentales 78
7.1.2 Familles monoparentales 78
7.2 Répartition selon l'âge des parents 79
7.2.1 Familles biparentales 79
7.2.2 Familles monoparentales 79
7.3 Répartition selon la scolarité des parents 80
7.4 Répartition selon l'activité des parents 81
7.5 Répartition selon le revenu familial 81
7.6 Résumé 82

CHAPITRE 8. Familles avec enfant(s) d'âge scolaire (6-13 ans) - Stade IV ... 87
8.1 Problématique psychosociale 88
8.2 Familles avec enfant(s) d'âge scolaire 90
8.2.1 Répartition selon la structure familiale 91
8.2.1.1 Familles biparentales 91
8.2.1.2 Familles monoparentales 92
8.2.2 Répartition selon l'âge des parents 93
8.2.2.1 Familles biparentales 94
8.2.2.2 Familles monoparentales 94
8.2.3 Répartition selon la scolarité des parents 94
8.2.4 Répartition selon l'activité des parents 95
8.2.5 Répartition selon le revenu familial 96

Page

8.3 Enfants d'âge scolaire susceptibles de présenter des retards de développement 97
8.4 Enfants d'âge scolaire maltraités 97
8.5 Naissances vivantes chez les femmes de 38 ans et plus 98
8.6 Contraception 98
8.7 Divorce 99
8.7.1 Incidence du divorce et différence d'âge entre les conjoints 100
8.7.2 Incidence du divorce et état matrimonial antérieur au mariage 101
8.7.3 Enfant(s) à charge au moment du divorce 102
8.8 Remariage 103
8.9 Suicide 104
8.10 Résumé 106

CHAPITRE 9. Familles avec adolescent(s) (13-18 ans) Stade V 118

9.1 Problématique psychosociale 119
9.2 Familles avec adolescent(s) (15-17 ans) 120
9.2.1 Répartition selon la structure familiale 121
9.2.1.1 Familles biparentales 121
9.2.1.2 Familles monoparentales 122
9.2.2 Répartition selon l'âge des parents 123
9.2.3 Répartition selon la scolarité des parents 124
9.2.4 Répartition selon l'activité des parents 125
9.2.5 Répartition selon le revenu familial 125
9.3 Adolescents susceptibles de présenter des retards de développement 126
9.4 Adolescents maltraités 126
9.5 Sexualité des adolescents 127
9.5.1 Grossesses et avortements 127
9.5.2 Maladies vénériennes 128
9.6 Suicide 128
9.7 Consommation de drogues 129
9.8 Résumé 130

CHAPITRE 10. Familles avec enfant(s) de moins de 18 ans IV et V 138

10.1 Répartition des enfants maltraités selon la structure familiale 139

10.2 Répartition des enfants maltraités selon l'âge des parents 140

10.3 Résumé 141

CHAPITRE 11. Familles avec jeune(s) adulte(s) (18 ans et plus) - Stade VI.... 144

11.1 Problématique psychosociale 145

11.2 Familles avec adulte(s) 147

11.2.1 Répartition selon la structure familiale 148

11.2.1.1 Familles biparentales 148

11.2.1.2 Familles monoparentales 149

11.2.2 Répartition selon l'âge des parents 149

11.3 Jeunes adultes 150

11.3.1 Répartition selon la scolarité 151

11.3.2 Répartition selon l'activité 152

11.3.3 Répartition selon le revenu 153

11.4 Sexualité des jeunes adultes 153

11.5 Veuvage 154

11.6 Suicide 154

11.7 Résumé 155

Troisième partie: Familles en phase postparentale 161

CHAPITRE 12. Familles en phase postparentale - Stade VII_1 163

12.1 Problématique psychosociale 164

12.2 Familles en phase postparentale 165

12.2.1 Familles biparentales avec enfant(s) dont l'un ou l'autre des conjoints est âgé entre 55 et 64 ans... 167

12.2.2 Familles monoparentales dont le chef est âgé entre 55 et 64 ans 168

12.3 Répartition selon l'activité des parents 168

12.4 Remariage 169

12.5 Suicide 170

12.6 Résumé 171

CHAPITRE 13. Parent(s) à l'âge de la retraite - Stade VII_2 175

13.1 Problématique psychosociale 176

13.2 Familles sans enfant dont l'un ou l'autre des parents est à l'âge de la retraite 178

13.2.1 Familles biparentales avec enfant(s) à la maison dont l'un ou l'autre des conjoints est âgé de 65 ans et plus 178

13.2.2 Familles monoparentales avec enfant(s) à la maison dont le chef est âgé de 65 ans et plus 179

13.3 Répartition selon l'activité des parents 180

13.4 Répartition selon le revenu familial 180

13.5 Résumé 181

Références 184

LISTE DES TABLEAUX

Page

Tableau 2.1 Répartition des familles québécoises selon les phases et les stades du cycle de vie familiale, Québec, 1976 16

Tableau 3.1 Répartition des mariages selon l'âge de l'époux, l'âge de l'épouse et l'état matrimonial "célibataire", Québec, 1975 et 1980 32

Tableau 3.2 Répartition des mariages selon l'état matrimonial de l'époux et l'état matrimonial de l'épouse, Québec, 1975 et 1980 33

Tableau 5.1 Répartition des femmes ayant donné naissance à un premier enfant vivant selon l'âge et l'état matrimonial, Québec, 1975 et 1980 54

Tableau 5.2 Répartition des femmes ayant donné naissance à un enfant vivant, selon le rang de naissance, Québec, 1975 et 1980 55

Tableau 5.3 Répartition des ligatures de trompes pratiquées, selon l'âge, Québec, 1980 56

Tableau 5.4 Répartition des vasectomies pratiquées, selon l'âge, Québec, 1980 57

Tableau 5.5 Répartition des avortements pratiqués, selon l'âge, Québec 1980 58

Tab'eau 5.6 Estimation des enfants âgés de moins de 6 ans susceptibles de présenter des retards de développement mental, Québec, 1981 59

Tableau 6.1 Répartition des femmes ayant donné naissance à des enfants vivants de premier et de deuxième rangs, selon la structure familiale, Québec, 1971 et 1976 72

Tableau 6.2 Répartition des femmes ayant donné naissance à un deuxième enfant vivant, selon l'âge et l'état matrimonial, Québec, 1975 et 1980 73

Tableau 6.3 Répartition des actes chirurgicaux pratiqués pour fins de contraception, selon l'âge, Québec, 1980 74

Tableau 6.4 Répartition des hystérectomies pratiquées, selon l'âge, Québec, 1980 75

Tableau 7.1 Répartition des familles avec enfant(s) de moins de 6 ans, selon la structure familiale et le genre, Québec, 1976 83

Tableau 7.2 Répartition des familles avec enfant(s) de moins de 6 ans, selon la structure familiale, le genre et l'âge des parents, Québec, 1976 84

Tableau 7.3 Répartition des familles ayant seulement un(1) ou des enfant(s) de moins de 6 ans, selon la structure familiale et la scolarité des parents, Québec, 1976 85

Tableau 7.4 Répartition des familles ayant seulement un(1) ou des enfant(s) de moins de 7 ans, selon la structure familiale et le revenu familial, Québec, 1979 86

Tableau 8.1 Répartition des familles avec enfant(s) de 6 à 14 ans, selon la structure familiale et le genre, Québec, 1976 110

Tableau 8.2 Répartition des familles avec enfant(s) de 6-14 ans, selon la structure familiale, le genre et l'âge des parents, Québec, 1976 111

Tableau 8.3 Répartition des familles ayant seulement un(1) ou des enfant(s) de 6-14 ans, selon la structure familiale et la scolarité des parents, Québec, 1976 112

Tableau 8.4 Répartition des familles ayant seulement un(1) ou des enfant(s) de 7 à 15 ans, selon la structure familiale et le revenu familial, Québec, 1979 113

Tableau 8.5 Estimation des enfants âgés entre 6 et 18 ans susceptibles de présenter des retards de développement mental, Québec, 1981... 114

Tableau 8.6 Répartition des femmes âgées de 38 ans et plus donnant naissance à un enfant vivant, selon l'état matrimonial, Québec, 1975 et 1980 115

Tableau 8.7 Répartition des mariages selon l'âge de l'époux par l'âge de l'épouse, Mariages 1980, Registre de la population, 30 juin 1981 116

Tableau 8.8 Répartition des mariages, selon l'âge et le sexe des conjoints, Québec, 1975 117

Tableau 9.1 Répartition des familles avec enfant(s) de 15-17 ans, selon la structure familiale et le genre, Québec, 1976 134

Tableau 9.2 Répartition des familles avec enfant(s) de 15-17 ans, selon la structure familiale, le genre et l'âge des parents, Québec, 1976 135

Tableau 9.3 Répartition des familles ayant seulement un(1) ou des enfant(s) de 15-17 ans, selon la structure familiale et la scolarité des parents, Québec, 1976 136

Tableau 9.4 Répartition des familles ayant seulement un(1) ou des enfant(s) de 16 et 17 ans, selon la structure familiale et le revenu familial, Québec, 1979 137

Tableau 10.1 Répartition des enfants maltraités et des familles avec enfants de moins de 18 ans dans la population générale, selon la structure familiale, Québec, 1976 142

Tableau 10.2 Répartition des enfants maltraités et des familles avec enfants de moins de 18 ans dans la population générale, selon l'âge des parents, Québec, 1976 143

Tableau 11.1 Répartition des familles avec enfant(s) de 18 ans et plus, selon la structure familiale et le genre, Québec, 1976 158

Tableau 11.2 Répartition des familles avec enfant(s) de 18 ans et plus, selon la structure familiale, le genre et l'âge des parents, Québec, 1976 159

Tableau 11.3 Répartition en pourcentage des particuliers selon la tranche de revenu et l'âge, Québec, 1979 160

Tableau 12.1 Répartition des familles dont les parents sont âgés entre 55 et 64 ans, selon la structure familiale et le genre, Québec, 1976 174

Tableau 13.1 Répartition des familles dont les parents sont âgés de 65 ans et plus, selon la structure familiale et le genre, Québec, 1976 183

AVANT-PROPOS

Le présent document a été réalisé grâce à la collaboration de mesdames Monique Pesant et Lise Samson ainsi que monsieur Rosaire Rémillard, tous trois(3) agents de recherche et de planification socio-économique au Service des politiques à l'enfance et à la famille du ministère des Affaires sociales.

Madame Denyse Laliberté-Rousseau, agente de bureau,et madame Hélène Jobin, secrétaire, toutes deux(2) également de ce Service, ont procédé l'une à l'élaboration des tableaux de base devant servir à l'interprétation des données, l'autre à la mise en page du texte final.

Afin de cueillir les données nécessaires à l'élaboration de ce document, de nombreuses personnes ont été consultées. Madame Janine Brouillette, du Service de la statistique, a été d'une aide particulièrement précieuse en ce domaine.

Les professionnels du Service des politiques à l'enfance et à la famille ont aidé de leurs suggestions à la rédaction de la version finale de ce document.

Tout au long de l'élaboration de ce document, un appui illimité et gratuit a été donné par une personne désirant garder l'anonymat.

INTRODUCTION

Le présent document fait suite à celui publié le 2 février 1982, intitulé Cycles de vie et besoins de la famille québécoise[1], dans lequel le cycle de vie familiale connu par bon nombre de familles québécoises est établi à partir de la moyenne statistique des comportements manifestés par l'ensemble des familles québécoises.

Le présent document fait état de certains indicateurs pouvant aider à poser la problématique psychosociale des familles québécoises dont les comportements, sans être jugés bons ou mauvais, pourraient influer sur l'élaboration possible d'une politique familiale québécoise véritablement adaptée aux besoins des familles.

Comme le lecteur pourra le constater, chacun des stades du cycle de vie familiale décrit dans le texte du 2 février 1982 est repris séparément. La problématique psychosociale de chacun de ces stades est reconsidérée en fonction des écarts possibles à la moyenne. Pour poser cette problématique psychosociale à l'intérieur de chacun de ces stades, seuls ont été retenus les écarts qui pourraient avoir un impact négatif sur le bien-être des familles.

Poser une problématique psychosociale n'est pas chose facile. Il faut souvent aborder cette problématique par le biais d'indicateurs dont la relation avec le psychosocial n'apparaît pas toujours évidente. Par ailleurs, poser une problématique psychosociale "in abstracto" ne permet généralement pas de tenir parfaitement compte de la réalité.

Les éléments de problématique psychosociale présentés au long des pages qui suivent doivent donc être considérés comme parcellaires dans le contexte d'une problématique familiale vraiment globale. Ces éléments de problématique sectorielle devraient être reliés à ceux posés dans d'autres secteurs tels que ceux de l'éducation, de l'économie, de la santé.

---

(1) Pesant, Monique et Samson, Lise. Cycles de vie et besoins de la famille québécoise. Québec: Ministère des Affaires sociales. 2 février 1982.

Les liens avec d'autres problématiques sectorielles qui se faisaient sentir spontanément ou qui semblaient nécessaires ont été soulignés au passage. Il ne s'agissait évidemment pas là d'empiéter sur des champs de compétence extérieurs à celui de la fonction psychosociale. L'intention sous-jacente à cette démarche consistait essentiellement à rappeler que ces liens soient établis.

CHAPITRE 1. Méthodologie

Le présent document est le deuxième d'une série de trois(3). Le premier, Cycles de vie et besoins de la famille québécoise, consistait essentiellement en une grille d'analyse, donc, en un document théorique, pouvant aider à connaître les besoins des familles québécoises tels que perçus à travers les cycles de vie individuels et familial. Le troisième consistera en un document-synthèse devant servir, à la lumière des leçons tirées du présent texte, à l'élaboration de certains éléments d'une politique familiale québécoise.

Plus spécifiquement, le présent document consiste en un ensemble d'indicateurs pouvant aider à poser quantitativement les éléments de problématique familiale psychosociale.

Dans le document Cycles de vie et besoins de la famille québécoise, la fonction psychosociale était définie de la façon suivante:

> "La fonction psychosociale doit satisfaire aux besoins de croissance personnelle des individus vivant en société (1).
>
> L'acquisition d'une sécurité affective de base rend l'individu capable d'entrer en relation positive avec autrui. Cette capacité s'élabore à partir de la satisfaction des besoins d'affirmation de soi, de prise en charge personnelle de sa propre vie, d'identification à une image positive de soi.
>
> La capacité d'entrer en relation positive avec autrui est reliée à la satisfaction des besoins d'aimer l'autre, de vivre en interdépendance, d'admirer l'autre. Elle conduit au goût de l'humain pour l'humain en soi et à l'établissement d'une relation d'égal à égal avec l'autre." (pp. 11-12).

Les indicateurs retenus au niveau du présent texte devraient permettre de cerner la problématique des familles québécoises qui doivent assumer la fonction reliée à la satisfaction des besoins psychosociaux.

---

(1) Les besoins identifiés au niveau de cette fonction sont ceux présentés par monsieur Maurice Champagne-Gilbert dans son livre portant sur La famille et l'homme à délivrer du pouvoir, au chapitre des Besoins du moi dans la famille.

Le document théorique permettait une répartition des familles selon trois(3) grandes phases: préparentale, parentale, postparentale. Le présent document suit cette répartition en présentant les chapitres à l'intérieur de trois(3) parties. Il va sans dire que les chapitres portant sur la phase parentale sont ceux qui occupent le plus d'espace.

Alors que dans le premier document, le profil obtenu à partir de l'étude des comportements de l'ensemble des familles québécoises ne comportait pas, à proprement parler, de phase postparentale avant l'arrivée des parents à l'âge de la retraite, le présent texte, fondé sur l'étude des comportements des seules familles avec enfant(s), fait apparaître cette phase dite de récupération.

Trois(3) grandes phases sont donc considérées, la première comprenant un(1) stade ou deux(2) sous-stades (Stades I_1 et I_2), la seconde, cinq(5) stades (Stades II,III, IV,V et VI), la dernière, un(1) stade ou deux(2) sous-stades (Stades VII_1 et VII_2).

Pour fins de synthèse, nous avons, au cours du texte qui suit, à l'occasion considéré les Stades II et III comme faisant partie d'un(1) seul stade, le Stade III.

La majorité des chapitres qui suivent correspondent chacun à un(1) stade (sous-stade) particulier. Les chapitres 2, 7 et 10 font exception à la règle. Au niveau du Chapitre 2, nous donnons un aperçu de l'ensemble des familles québécoises. Dans les Chapitres 7 et 10, nous présentons des données qui, à cause du format sous lequel elles étaient disponibles, ne pouvaient être introduites dans un(1) stade particulier.

Tous les chapitres ont été élaborés à partir d'un même schéma, à savoir, la problématique psychosociale propre au stade, le nombre de familles vivant le stade, les indicateurs pouvant aider à poser quantitativement les éléments de problématique familiale psychosociale, un résumé élaboré à partir de la problématique psychosociale, des indicateurs et des données statistiques significatives. Pour avoir une vue d'ensemble des problèmes rencontrés par les familles dans la satisfaction des besoins de nature psychosociale, le lecteur pourra donc commencer sa démarche en prenant d'abord connaissance des résumés présentés en fins de chapitre.

Certains chapitres sont plus élaborés que d'autres. Dans certains cas, cela est dû au manque de données nécessaires pour soutenir la problématique psychosociale, dans d'autres, cette situation est reliée à la problématique elle-même.

Les données du Recensement du Canada ont été à la base de l'élaboration de nombreux tableaux. Les regroupements quinquennaux quant à l'âge ou les regroupements des familles selon le genre, effectués au niveau du recensement, ne correspondent pas toujours aux limites établies pour définir les stades des cycles de vie tels que vécus par les familles québécoises. Dans certains cas, ces regroupements du recensement entraînent une sous-estimation des nombres, dans d'autres, une sur-estimation. Le lecteur est donc souvent averti de cette situation.

Au niveau du recensement, deux(2) structures familiales sont définies: la famille époux/épouse avec ou sans enfant(s) à la maison, la famille monoparentale avec enfant(s) à la maison. L'homme ou la femme ayant déjà eu un enfant qui ne réside plus à la maison ne sont pas considérés,au niveau du recensement, comme famille monoparentale. Les données utilisées comportent donc un premier biais, à savoir, les seules familles monoparentales avec enfant(s) à la maison. Le second biais se situe au niveau des familles époux/épouse. Ces dernières comprennent tous les couples qui, mariés ou non, font vie commune et se déclarent comme tels.

Afin de ne pas donner place à la discrimination, nous avons retenu comme expressions pour désigner ces deux(2) structures familiales, les familles biparentales avec ou sans enfant(s) à la maison et les familles monoparentales qui, par définition, ont des enfants à la maison.

D'autres sources ne permettent pas d'obtenir des données qui correspondent exactement aux stades utilisés. Elles sont trop nombreuses pour être citées ici. Le lecteur sera à même de constater ce fait en temps et lieu.

Les données utilisées ne portent pas toutes sur des années semblables. Certaines datent de 1975 et 1976, d'autres, de 1979 et 1980. De plus, certaines estimations ont été faites pour les années 1981 et 1982.

Enfin, certaines données ne sont disponibles que pour les femmes. Il ne s'agit pas là d'une attitude discriminatoire à l'égard des personnes de l'un ou l'autre sexe mais bien plutôt de certaines limites posées au niveau de la recherche.

Le lecteur trouvera, à la fin de ce document, la liste des textes de référence.

CHAPITRE 2. Familles québécoises

Le présent chapitre permet d'avoir une vue d'ensemble de la situation des familles québécoises. La répartition de ces familles(1) y est présentée en fonction des trois(3) grandes étapes du développement des familles: préparentale, parentale, postparentale.

Afin de bien attirer l'attention sur l'objet de ce document, à savoir, la problématique psychosociale des familles avec enfant(s), les familles en phase parentale sont d'abord considérées. Les familles en phase préparentale et,en phase postparentale, sont ensuite présentées.

Comme une famille en phase parentale peut vivre un(1) seul stade ou plusieurs stades à la fois, l'accent est mis sur cet aspect du développement des familles. Chaque stade du cycle de vie familiale se caractérise par une problématique psychosociale particulière. Le fait que certaines familles vivent plusieurs stades à la fois peut être indicateur de difficultés familiales plus grandes, et ce, particulièrement lorsque ces stades sont vécus en discontinuité. Par exemple, la famille composée à la fois d'adolescent(s) (Stade V) et d'enfant(s) d'âge préscolaire (Stades II et III) peut connaître des difficultés plus grandes de fonctionnement que celle qui n'a que des enfants d'âge préscolaire ou, des enfants d'âge préscolaire et des enfants d'âge scolaire (6-13 ans) (Stade IV).

La situation des familles différant selon qu'il s'agit de familles biparentales ou de familles monoparentales, la répartition des familles en phase parentale est présentée en fonction de ces deux(2) structures familiales.

En 1976, le Québec compte 1 542 640 familles dont 90%, soit 1 383 870 familles, sont constitués par des familles biparentales et 10%, soit 158 770 familles, par des familles monoparentales (voir Tableau 2.1). L'ensemble de ces familles comprend 72% de familles, soit 1 114 075 familles, en phase parentale et 28% de familles, soit 428 565 familles, sans enfant. Ces dernières familles peuvent se retrouver en phase préparentale ou en phase postparentale.

---

(1) Le terme famille est ici entendu au sens du recensement de 1976, à savoir, famille époux/épouse avec ou sans enfant à la maison, famille monoparentale avec enfant(s) à la maison. Dans la suite du texte, lorsque nous référerons aux familles époux/épouse, nous utiliserons les termes familles biparentales.

2.1 Familles en phase parentale (Stades II, III, IV, V et VI)

Les familles en phase parentale sont constituées, dans 86% des cas, de familles biparentales, ce qui représente 955 305 familles, et, dans 14% des cas, des familles monoparentales. Comparativement aux proportions de ces deux(2) structures familiales dans l'ensemble des familles québécoises, la proportion des familles biparentales avec enfant(s) est sous-représentée alors que la proportion des familles monoparentales avec enfant(s) est sur-représentée. Cette sous-représentation et cette sur-représentation s'expliquent par le fait que la définition même des familles monoparentales, selon les données du recensement, repose sur la présence d'enfant(s). C'est pourquoi, d'ailleurs, les familles monoparentales avec enfant(s) représentent 100% des familles de cette structure alors que les familles biparentales avec enfant(s) représentent 69% des familles de cette structure.

En ce qui concerne la répartition par stades, 59% des familles en phase parentale, soit 656 775 familles, vivent un(1) seul stade à la fois[1]. Lorsqu'il s'agit des familles monoparentales, cette situation est vécue par 72% des familles, soit 113 790 familles. Chez les familles biparentales, cela se produit pour 57% des familles, soit 542 985 familles. Ce qui voudrait dire, à première vue, que l'on pourrait s'attendre à ce que les familles monoparentales vivent la phase parentale avec plus de facilité peut-être que les familles biparentales.

La répartition des familles avec enfant(s) vivant un(1) seul stade de développement à la fois est la suivante:

---

(1) Pour fins de synthèse, nous avons ici considéré tous les enfants d'âge préscolaire comme faisant partie d'un(1) seul stade, le Stade III.

STADE	Structure familiale				Familles avec enfant(s)	
	Biparentale		Monoparentale		vivant un(1) seul stade	
	N	%C	N	%C	N	%C
III-enfant(s) d'âge préscolaire-moins de 6 ans	215 285	23	14 660	9	229 945	21
IV-[1] enfant(s) d'âge scolaire-6-14 ans	165 155	17	27 010	17	192 165	17
V-[2] adolescent(s) - 15-17 ans	32 305	3	8 690	5	40 995	4
VI- jeune(s) adulte(s) - 18 ans et plus	130 240	14	63 430	40	193 670	17
Familles avec enfant(s) vivant un(1) seul stade	542 985	57	113 790	72[3]	656 775	59

Quant aux familles en phase parentale qui vivent plus d'un(1) stade à la fois, elles sont au nombre de 457 300 et représentent 41% des familles avec enfant(s). Ces familles vivent deux(2), trois(3) ou quatre(4) stades à la fois. Elles se répartissent ainsi:

STADE	Structure familiale				Familles avec enfant(s)	
	Biparentale		Monoparentale		vivant plusieurs stades	
	N	%C	N	%C	N	%C
III-IV	130 765	14	7 095	4	137 860	12
IV-V	78 285	8	10 195	6	88 480	8
III-V	1 710	-	245	-	1 955	-
III-IV-V	13 115	1	975	1	14 090	1
(III)(IV)(V)-VI[4] moins de 17 ans/ 18 ans et plus	188 450	20	26 475	17	214 925	19
Familles avec enfant(s) vivant plusieurs stades	412 320	43	44 980	28	457 300	41[3]

(1) Alors que notre Stade IV correspond aux enfants d'âge scolaire de 6-13 ans, les données du recensement permettent un(1) seul regroupement des enfants de 6-14 ans; il y a donc possiblement sur-estimation.

(2) Alors que notre Stade V correspond aux adolescents de 13-18 ans, les données du recensement permettent un(1) seul regroupement des adolescents de 15-17 ans; il y a donc possiblement sous-estimation.

(3) Ce total n'est pas égal à la somme des éléments constituants parce que les nombres constituants ont été arrondis à l'unité à partir de .5 seulement.

(4) Selon toutes probabilités, la majorité des moins de 17 ans inclus dans ce regroupement sont des adolescents de 15-17 ans (Stade V).

D'une façon générale, les familles avec enfant(s) qui vivent plus d'un(1) stade à la fois vivent ces stades en continuité. Les familles monoparentales semblent toutefois faire exception à la règle. Mais il se peut que ce soit là un biais introduit par le regroupement, au niveau du recensement, de plusieurs groupes d'âge non spécifiquement définis dans la catégorie "moins de 17 ans/18 ans et plus".

D'une façon générale également, les familles avec enfant(s) qui vivent plus d'un(1) stade à la fois vivent deux(2) de ces stades à la fois.

2.2 Familles en phase préparentale (Stades I_1 et I_2)

En posant l'hypothèse que les familles où l'homme et la femme âgés de moins de 35 ans et sans enfant constituent des familles en phase préparentale, environ 40% des familles biparentales sans enfant (40%, époux - 43%, épouse)(1), soit 191 426 familles, seraient en phase préparentale.

2.3 Familles en phase postparentale (Stades VII_1 et VII_2)

De même, en supposant que les familles où l'homme et la femme âgés de plus de 45 ans et sans enfant sont en phase postparentale, environ 50% des familles biparentales sans enfant (53%, époux - 52%, épouse)(2), soit 214 282 familles, seraient en phase postparentale.

Resteraient donc environ 10% de familles biparentales, soit 42 856 familles, qui, sans enfant (7%, époux - 6%, épouse)(3), seraient susceptibles de rester sans enfant.

(1) Donnée calculée à partir du Tableau XXI in Etat de situation des familles québécoises, p. 59.
(2) idem, p. 59.
(3) idem, p. 59

2.4 Résumé

En 1976, le Québec comptait 1 542 640 familles dont 90% biparentales et 10% monoparentales (Figure 1).

Familles biparentales

En 1976, 72% des familles biparentales étaient en phase parentale (Figure 2).

En 1976, 57% des familles biparentales avec enfant(s) vivaient un(1) seul stade à la fois (Figure 3).

En 1976, environ 40% des familles biparentales sans enfant étaient en phase préparentale (Figure 4).

En 1976, environ 50% des familles biparentales sans enfant étaient en phase postparentale (Figure 4).

En 1976, environ 10% des familles biparentales n'avaient jamais eu d'enfant (Figure 4).

Familles monoparentales

En 1976, 72% des familles monoparentales vivaient un(1) seul stade à la fois (Figure 5).

Tableau 2.1 Répartition des familles québécoises selon les phases et les stades du cycle de vie familiale, Québec, 1976

Structure de la famille		Familles sans enfant		Stades II-III Familles avec enfants de -6 ans seulement		Stade IV Familles avec enfants de 6-14 ans seulement		Stade V Familles avec enfants de 15-17 ans seulement		Stade VI Familles avec enfants de 18 ans + seulement		Familles avec enfants dans un seul stade	
		N	% V	N	% V	N	% V	N	% V	N	% V	N	% V
Epoux/épouse	N	428 565	100,00	215 285	93,62	165 155	85,94	32 305	78,80	130 240	67,25	542 985	82,67
	% H	30,97		15,56		11,93		2,33		9,41		39,24	
	% C			22,54		17,29		3,38		13,63		56,84	
Monoparentale	N	-	-	14 660	6,38	27 010	14,06	8 690	21,20	63 430	32,75	113 790	17,33
	% H			9,23		17,01		5,47		39,95		71,67	
Total	N	428 565	100,00	229 945	100,00	192 165	100,00	40 995	100,00	193 670	100,00	656 775	100,00
	% H	27,78		14,91		12,46		2,66		12,55		42,57	
	% C			20,64		17,25		3,68		17,38		58,95	

N.B. % C établi sur le nombre de familles avec enfant(s)

Elaboré à partir du Tableau XXI - Les familles (nombre et pourcentage) selon la composition, la structure et l'âge des conjoints, Québec, 1976 in État de situation des familles québécoises, pp. 59-60-61.

Mars 1982 - Service des politiques à l'enfance et à la famille
Direction des politiques de services sociaux
Direction générale des programmes de services sociaux
Ministère des Affaires sociales

Tableau 2.1 Répartition des familles québécoises selon les phases et les stades du cycle de vie familiale, Québec, 1976 (fin)

PHASE PARENTALE															
Stades II-III-IV Familles avec enfants de -6 ans/6-14 ans		Stades II-III-V Famille avec enfants de -6 ans/15-17 ans		Stades IV- V Famille avec enfants de 6-14 ans/15-17 ans		Stades II-III-IV-V Familles avec enfants de -6/6-14 ans/15-17 ans		Famille avec enfants de -17 ans/18 ans +		Famille avec enfants dans plusieurs stades		Famille avec enfant(s)		Familles québécoises	
N	% V	N	% V	N	% V	N	% V	N	% V	N	% V	N	% V	N	% V
130 765 9,45 13,69	94,85	1 710 0,12 0,18	87,47	78 285 5,66 8,19	88,48	13 115 0,95 1,37	93,08	188 450 13,62 19,73	87,68	412 320 29,79 43,16	90,16	955 305 69,03 100,00	85,75	1 383 870 100,00	89,71
7 095 4,47	5,15	245 0,15	12,53	10 195 6,42	11,52	975 0,61	6,92	26 475 16,68	12,32	44 980 28,33	9,84	158 770 100,00	14,25	158 770 100,00	10,29
137 860 8,94 12,37	100,00	1 955 0,13 0,18	100,00	88 480 5,74 7,94	100,00	14 090 0,91 1,26	100,00	214 925 13,93 19,29	100,00	457 300 29,63 41,05	100,00	1114075 72,22 100,00	100,00	1 542 640 100,00	100,00

Première partie: Familles en phase préparentale - Stades I_1 et I_2

Comme l'expression l'indique, les familles en phase préparentale sont celles qui prévoient avoir des enfants un jour (Couples en phase d'établissement) ou qui se préparent effectivement à recevoir ces enfants à un moment précis de leur vie (Familles en phase d'établissement).

Dans le chapitre précédent, nous n'avons considéré en phase préparentale qu'un certain nombre de familles biparentales (telles que définies par le recensement) sans enfant, soit environ 191 426 familles. Mais la réalité québécoise dépasse certainement ce fait. Par exemple, un homme et une femme qui ne se déclarent pas "comme" époux et épouse au recensement, en d'autres termes, comme vivant en union de fait, et qui prévoient avoir des enfants un jour ou qui se préparent effectivement à recevoir un premier enfant constituent une famille en phase préparentale. Une personne seule qui entreprend une première démarche d'adoption constitue, pour sa part, une famille en phase d'établissement. Une femme seule qui est enceinte pour la première fois constitue,elle aussi, une famille en phase d'établissement.

Les données disponibles ne nous permettent pas d'avoir une idée exacte du nombre de familles en phase préparentale. Lorsque nous considérerons le nombre de familles avec tout jeune(s) enfant(s), nous serons à même de constater ce fait.

En dépit de cette situation, nous tenterons, dans le chapitre qui suit, de donner un aperçu du nombre de couples en phase d'établissement (Stade I_1),nombre qui dépasse certainement celui du nombre de familles biparentales déclarées comme telles au recensement. Dans le Chapitre 4, nous essaierons également de donner une vue d'ensemble du nombre de familles en phase d'établissement (Stade I_2), nombre qui dépasse aussi celui du nombre de familles biparentales attendant un premier enfant.

Chapitre 3. Couples en phase d'établissement - Stade I_1

Homme: 25-27 ans

Femme: 23-25 ans

En commençant ce premier chapitre sur les stades du cycle de vie familiale, nous tenons à attirer l'attention sur le fait que les familles québécoises ne connaissent pas toutes ce premier stade dans leur développement. Ce stade est propre aux familles constituées de deux(2) partenaires.

Après avoir rappelé la problématique psychosociale propre à ce stade et avoir identifié certains facteurs qui permettent de cerner cette problématique, nous tenterons, au cours des pages qui suivent, de donner un aperçu du nombre de couples québécois en phase d'établissement. Par la suite, nous essaierons de donner un estimé du nombre de couples pour qui cette phase peut être plus difficilement vécue ou ne pas se poursuivre. A cette fin, nous considérerons les facteurs âge au mariage des célibataires ou au premier mariage, incidence du divorce et âge au mariage, incidence du divorce et durée du mariage. Le facteur remariage sera considéré pour les seuls couples qui impliquent le remariage d'une personne déjà mariée avec une personne célibataire qui, elle, vit le stade du couple en phase d'établissement pour la première fois.

3.1 Problématique psychosociale

Le premier stade du cycle de vie familiale est particulièrement critique à l'établissement non seulement de la vie à deux mais également de la vie familiale.

Plus particulièrement en ce qui a trait à la fonction psychosociale, la qualité de la relation établie entre l'homme et la femme au cours de ce stade détermine en grande partie la qualité des relations établies entre les différents membres de la famille au cours des stades subséquents. Cela est d'autant plus vrai que, de nos jours, l'homme et la femme ne s'unissent plus uniquement pour procréer mais, surtout, pour vivre une relation affective. Comme le dit Laurent Roy, "La famille serait devenue le lieu privilégié de l'échange affectif, non plus de la seule reproduction."(1).

---

(1) Laurent Roy, La cohabitation in La démographie québécoise: Passé, présent, perspectives, p. 164.

L'établissement d'une relation interpersonnelle de qualité repose, entre autres, sur les capacités personnelles des individus impliqués à entrer en interrelation et, par conséquent, sur leur maturité psychosociale. Cette maturité acquise avec les années est le produit de nombreux facteurs dont l'éducation reçue dans le milieu familial d'origine et les connaissances acquises au niveau de la scolarisation comptent certes parmi les plus importants.

Le stade au cours duquel le couple est en phase d'établissement peut être vécu comme le meilleur ou le pire des stades du cycle de vie familiale (Aldous, 1978)(1). Ce peut être le moment où le degré de satisfaction maritale, de satisfaction en amour, de satisfaction quant au compagnonnage, est à son plus haut point; la communication entre l'homme et la femme est à son meilleur; la ségrégation des rôles homme-femme et le sentiment d'aliénation de l'homme face aux tâches domestiques sont à leur plus bas niveau; le partage des problèmes entre l'homme et la femme est le mieux réussi (Aldous et Hill, 1969)(2). Ce peut également être le moment le plus marqué par le divorce qui survient au cours des deux(2) ou trois(3) premières années de mariage (U.S. Bureau of the Census, 1976)(3) et qui augmente en fonction du jeune âge au mariage (Norton et Glick, 1976)(4).

3.2 Couples en phase d'établissement

L'étude de la situation québécoise serait incomplète sans la considération des couples qui, sans être mariés légalement, n'en constituent pas moins des familles potentielles.

---

(1) Joan Aldous, Family Careers - Developmental Change in Families, p. 148.
(2) Joan Aldous et Reuben Hill, Breaking the Poverty Cycle in Family Careers - Developmental Change in Families, p. 149.
(3) U.S. Bureau of the Census in Family Careers - Developmental Change in Families, p. 151.
(4) Arthur J. Norton et Paul G. Glick, Marital Instability, Present and Future in Family Careers - Developmental Change in Families, p. 151.

Alors que l'indice synthétique de nuptialité des célibataires accuse une forte baisse depuis 1972, passant de 0,965 à 0,641 chez les hommes et de 0,923 à 0,637 chez les femmes, entre 1972 et 1980[1], et que la proportion des mariages entre célibataires diminue également depuis 1975, passant de 85%, soit 44 154 mariages[2], à 82%, soit 36 583 mariages[3], entre 1975 et 1980, la proportion des unions consensuelles augmente depuis 1974. Ces dernières, qui constituaient 12% des unions entre hommes et femmes âgés de 18 à 35 ans en 1974[4], constituent 20% de l'ensemble des unions en 1980[5]. Ignorer ou nier ce fait serait ignorer ou nier une partie de plus en plus importante de la réalité québécoise.

Une recherche effectuée aux Etats-Unis démontre que "...la majorité des couples non mariés vivent ensemble pendant un temps relativement court avant de se marier ou de se quitter."[6].

En France, la cohabitation "...constitue... le plus souvent un comportement prénuptial plutôt bref..." alors qu'en Suède, elle "...constitue une situation relativement durable..."[7]. De plus, alors que "...la présence, l'arrivée ou le désir d'un enfant ne semblent guère modifier la probabilité de se marier en Suède..." ces événements "...constituent une incitation majeure (au mariage) en France."[8].

Si le Québec devait suivre le modèle des Etats-Unis ou celui de la France, nous pourrions nous attendre à ce que de plus en plus de jeunes adultes vivent une union consensuelle avant de s'engager dans une union légale qui vienne, d'une certaine façon, sanctionner l'arrivée d'un enfant.

(1) Louis Duchesne, La nuptialité in La démographie québécoise: Passé, présent, perspectives, p. 143.
(2) Rosaire Rémillard, Caractéristiques démographiques des familles québécoises in Etat de situation des familles québécoises, p. 4.
(3) Donnée calculée à partir de Louis Duchesne, La nuptialité in La démographie québécoise: Passé, présent, perspectives, p. 141.
(4) Pierre Desjardins, Le concubinage chez les jeunes francophones de Montréal in Etat de situation des familles québécoises, p. 4.
(5) Evelyne Lapierre-Adamcyk, Les aspirations des québécois en matière de fécondité en 1980 in La démographie québécoise: Passé, présent, perspectives, p. 160.
(6) Paul G. Glick et Arthur J. Norton, Marrying, Divorcing and Living Together in the U.S. Today in La démographie québécoise: Passé, présent, perspectives, p. 162.
(7) Laurent Roy, La cohabitation in La démographie québécoise: Passé, présent, perspectives, p. 162.
(8) Idem, p. 162.

Cette mise au point quant à la situation des couples qui vivent une union consensuelle doit donc nuancer l'étude de la situation des couples qui vivent une union légale.

3.3 Age au mariage des célibataires

Dans le contexte québécois, la considération de ce facteur permettrait de conclure, du moins à première vue, à de plus grandes chances de poursuite de la vie de couple au cours des dix(10) dernières années. En effet, l'augmentation globale de l'âge moyen au premier mariage (ou au mariage des célibataires), de 1970 à 1980, à savoir, de 25,59 à 25,89 ans chez l'homme et de 23,53 à 23,92 ans chez la femme[1], pourrait jouer dans le sens d'une plus grande maturité possible des individus qui contractent mariage et, par conséquent, d'une plus grande possibilité de poursuivre la vie à deux.

Ces premières constatations qui doivent être nuancées par l'effet des unions consensuelles doivent également l'être par la considération des personnes qui contractent mariage à un âge inférieur à l'âge moyen. En 1980, 55,87% des hommes et 55,73% des femmes célibataires qui se marient, soit plus de la moitié de ces individus, sont respectivement âgés de moins de 25 ans et de moins de 23 ans (voir Tableau 3.1).

Ces données deviennent particulièrement significatives lorsque le groupe d'âge des moins de 20 ans est considéré. Au cours de l'année 1980, 2,69% des hommes et 15,81% des femmes célibataires qui se marient sont âgés de moins de 20 ans.

En ce qui concerne les femmes, une(1) femme mariée sur six(6) est donc âgée de moins de 20 ans. Comparativement parlant, il y a six(6) fois plus de femmes que d'hommes mariés âgés de moins de 20 ans.

---

(1) Louis Duchesne, La nuptialité in La démographie québécoise: Passé, présent, perspectives, p. 143.

Ces dernières données permettent de s'interroger, d'une part, sur la maturité psychosociale de ces jeunes adultes et, d'autre part, sur les possibilités de poursuite d'une vie à deux commencée à un âge aussi jeune.

Comparées à des données de 1975, les données de 1980 pourraient laisser entrevoir des possibilités plus grandes de poursuivre la vie à deux, au cours des cinq(5) dernières années. En 1975, les proportions d'hommes et de femmes célibataires âgés respectivement de moins de 25 ans et de moins de 23 ans qui se sont alors mariés étaient de 62,56%, dans le premier cas, et de 63,37%, dans le second. Pour la même année, les proportions de ces mêmes individus âgés de moins de 20 ans qui se sont alors mariés étaient de 4,51% chez les hommes et de 22,42% chez les femmes.

En tenant compte de l'effet de l'augmentation des unions consensuelles depuis 1974, tout ce que ces dernières données permettent de constater, c'est une diminution marquée des mariages de célibataires âgés de moins de 25 ans chez les hommes et de moins de 23 ans chez les femmes de même qu'une diminution marquée des mariages de ces mêmes individus âgés de moins de 20 ans. En ce qui concerne ce groupe d'âge, la proportion de femmes qui se marient, en 1980, est toutefois six(6) fois plus grande que celle des hommes alors qu'elle était cinq(5) fois plus grande, en 1975.

3.4 Incidence du divorce et âge au mariage

L'interrogation posée quant à la maturité psychosociale et à la possibilité de poursuite d'une vie à deux commencée à un âge jeune semble légitimée par les données obtenues sur les divorces survenus à un âge jeune.

L'observation, en fonction de l'âge au mariage, du nombre de divorces survenus en 1975 révèle que 70% des femmes ayant contracté mariage entre 15 et 19 ans connaissent le divorce[1].

---

(1) Laurent Roy, Le divorce au Québec: Evolution récente, p. 27.
Ce genre d'information n'est pas directement disponible en ce qui concerne l'âge des hommes.

Pour la seule année 1979, 22% des hommes qui divorcent, soit 3 196 hommes, sont âgés de moins de 30 ans[1] alors que 11% des femmes qui divorcent, soit 1 561 femmes, sont âgées de moins de 25 ans[2]. Ces âges correspondent "grosso modo" aux âges limites du Stade I_1 pour la femme, c'est-à-dire, le moment où elle devient ou deviendrait enceinte de son premier enfant,et du Stade II pour l'homme, c'est-à-dire, le moment où le premier enfant atteint l'âge de 2 ans.

Comparées à des données de 1975, ces données de 1979 démontrent une augmentation de la proportion des divorces chez les personnes de même âge alors que les divorces chez les hommes âgés de moins de 30 ans, soit 2 710 divorces, représentaient 19% des divorces chez les hommes[3],et les divorces chez les femmes âgées de moins de 25 ans, soit 1 165 divorces, représentaient 8% des divorces chez les femmes[4][5].

Les facteurs explicatifs des divorces survenus chez des couples mariés à un âge jeune pourraient être les suivants: le manque de maturité psychosociale, le manque de préparation à la vie à deux, les fréquentations peu nombreuses entraînant un éventail de choix plus restreints, les fréquentations moins longues entraînant une absence de sélection du partenaire approprié.

3.5 Incidence du divorce et durée du mariage

De 1968 à 1975, l'incidence du divorce, qui va en augmentant graduellement, est 6,2 fois plus grande après un(1) an de mariage, 3,9 fois plus grande après deux(2) ans, 2,6 fois plus grande après trois(3) ans[6].

---

(1) Donnée calculée à partir du Tableau XIV in Etat de situation des familles québécoises, p. 51.
(2) Idem, p. 51.
(3) Idem, p. 51.
(4) Idem, p. 51.
(5) Les regroupements quinquennaux du recensement ne nous permettent pas de considérer autrement les données relatives à l'homme alors que l'âge moyen au mariage est de 25 ans.
(6) Laurent Roy, Le divorce au Québec: Evolution récente, p. 19.

3.6 Remariage

L'étude des couples québécois qui vivent le premier stade du cycle de vie familiale serait incomplète sans la considération des couples dont l'un des partenaires vit cette expérience pour une seconde fois, c'est-à-dire, à la suite d'un divorce ou d'un veuvage, avec un partenaire célibataire qui,lui, vit cette expérience pour la première fois.

Comme le dit Laurent Roy dans le titre même de l'un de ses articles, les remariages sont de plus en plus nombreux au Québec(1). Alors que ce phénomène compte pour 15% des mariages, en 1975(2), il compte pour 18% des mariages en 1980(3). Ces proportions représentent respectivement 7 536 et 8 266 mariages (voir Tableau 3.2).

En 1980, les hommes divorcés ont tendance à se remarier avec des femmes célibataires dans 60% des cas et les hommes veufs ont tendance à faire de même dans 24% des cas. Pour leur part, les femmes divorcées ont tendance à se remarier avec des hommes célibataires dans 48% des cas et les femmes veuves ont tendance à faire de même dans 21% des cas.

Ces données comparées à des données de 1975 laisseraient toutefois entrevoir un changement dans le comportement des personnes divorcées ou veuves au cours des cinq(5) dernières années. En 1975, les hommes divorcés se remariaient avec des femmes célibataires dans 63% des cas et les hommes veufs agissaient de même dans 29% des cas. Pour leur part, les femmes divorcées se remariaient avec des hommes célibataires dans 52% des cas et les femmes veuves agissaient de même dans 23% des cas.

---

(1) Laurent Roy, Les remariages de plus en plus nombreux au Québec in Etat de situation des familles québécoises, p. 39.
(2) Donnée calculée à partir de Laurent Roy, Les remariages de plus en plus nombreux au Québec in Etat de situation des familles québécoises, p. 39.
(3) Donnée calculée à partir de Louis Duchesne, La nuptialité in La démographie québécoise: Passé, présent, perspectives, p. 141.

Donc, en 1980, les personnes divorcées ou veuves auraient tendance à se remarier davantage entre elles.

Ces constatations laissent entrevoir différents scénarios. Et il va sans dire que le mariage d'un homme célibataire ou d'une femme célibataire avec un homme divorcé ou veuf ou une femme divorcée ou veuve impliquera non seulement l'adaptation à la vie de couple mais possiblement aussi l'adaptation à la présence d'un enfant plus ou moins âgé selon qu'il s'agira d'un mariage avec une personne divorcée ou veuve.

3.7 Résumé

Stade I_1 - Couple en phase d'établissement

Le commencement de la vie à deux marque le début de ce stade.

Au Québec, comme ailleurs, cette vie à deux est de plus en plus connue à l'intérieur d'unions consensuelles. Il semble, toutefois, que cette forme d'unions précède l'engagement des personnes dans un contrat légal. L'arrivée prochaine d'un enfant constituerait, dans bien des situations, l'événement qui amène alors l'homme et la femme à contracter mariage.

L'homme et la femme qui décident de faire vie commune veulent d'abord satisfaire des besoins profonds de croissance personnelle tels que la sécurité affective, l'amour, l'interdépendance. La satisfaction de ces besoins repose sur la maturité psychosociale personnelle de chacun des individus impliqués dans l'union. Les modalités de satisfaction de ces besoins dépendent, bien souvent, des expériences de vie connues dans les milieux d'origine des personnes.

L'homme et la femme qui font vie commune doivent graduellement trouver le mode de relation qui leur est personnel afin d'ajuster leurs réponses en tant qu'individus et en tant que couple et à leurs besoins personnels et à leurs besoins communs.

Les principaux facteurs identifiés jouant en la faveur ou en la défaveur du couple en phase d'établissement sont ceux de l'âge au moment de l'union, du temps, du remariage. Des facteurs tels que l'éducation reçue dans la famille d'origine, la scolarisation, le travail, le revenu, influent certainement sur le type de relation qui s'établit alors entre l'homme et la femme. Mais là n'est pas l'objet de notre démarche.

En ce qui a trait à l'âge, il semble bien que le très jeune âge au moment de l'union joue en la défaveur du couple. A ce facteur âge, comme nous venons de le dire, sont évidemment liés les facteurs éducation, scolarisation, travail, revenu. A ce facteur âge est aussi reliée la maturité physique, intellectuelle, affective et, sociale des individus. Il semble que plus les individus sont jeunes lorsqu'ils commencent leur vie commune, plus il y a de possibilités que leur union ne dure pas longtemps. Cela serait aussi vrai pour les couples vivant des unions de fait que pour ceux vivant des unions légales.

Quant au facteur temps, il semble bien que les deux(2) ou trois(3) premières années de la vie à deux soient particulièrement marquées par des difficultés d'adaptation et à la vie à deux et à la vie comme individus à l'intérieur d'un couple. La tendance pour l'homme et la femme à rompre l'union dans laquelle ils sont engagés serait très forte au cours de la première année de cette union. Elle irait en diminuant graduellement au cours de la seconde et, de la troisième année. C'est comme si il y avait un cap de trois(3) années à dépasser.

La rupture d'une union entraîne de plus en plus la formation d'une autre union. Particulièrement en ce qui a trait aux individus impliqués dans un divorce ou à l'occasion du décès d'un conjoint, ceux-ci ont de plus en plus tendance à se remarier. Dans nombre de situations, les remariages impliquent des célibataires qui vivent le premier stade du cycle de vie familiale pour la première et des personnes divorcées ou veuves qui elles vivent à nouveau ce stade. Quand il s'agit du remariage d'une personne divorcée, cet événement peut impliquer la présence d'enfants. La dynamique du couple en phase d'établissement se trouve alors modifiée par l'établissement de relations avec des tierces personnes.

Le premier stade du cycle de vie familiale constitue un stade critique à l'intérieur de ce cycle en ce sens que la qualité de la relation alors établie entre l'homme et la femme détermine la qualité de leur relation future, au niveau des autres stades. Elle détermine également la qualité des relations qui s'établiront par la suite entre parents et enfants et entre enfants eux-mêmes.

Malgré les difficultés d'adaptation que peuvent vivre les individus, le premier stade du cycle de vie familiale est souvent ressenti par l'homme et la femme comme satisfaisant le plus leurs besoins de couple.

A partir des quelques facteurs identifiés comme pouvant jouer en la faveur ou la défaveur du couple en phase d'établissement, nous avons retenu comme particulièrement significatives pour donner une idée de l'ampleur des difficultés vécues par les couples en phase d'établissement les statistiques suivantes:

Le Québec connaît environ 56 000 nouvelles unions annuellement dont 80% légales et 20% de fait (Figure 1).

En 1980, l'âge moyen au mariage des célibataires était de 25,89 ans pour l'homme et de 23,92 ans pour la femme.

En 1980, 3% des hommes et 16% des femmes célibataires qui se sont alors mariés étaient âgés de moins de 20 ans (Figures 2 et 3).

En 1975, 70% des femmes ayant contracté mariage entre 15 et 19 ans vivaient un divorce (Figure 4).

En 1975, une donnée similaire n'était pas disponible pour les hommes. Toutefois, sachant que l'âge moyen au mariage de l'homme célibataire se situait dans le groupe d'âge quinquennal suivant celui de la femme, nous pourrions conclure que le divorce était également vécu par 70% des hommes ayant contracté mariage entre 20 et 24 ans.

En 1975, l'incidence du divorce après une(1) année de mariage était 6,2 fois plus grande qu'elle ne l'était en 1968, après deux(2) années de mariage, 3,9 fois plus grande, après trois(3) années, 2,6 fois plus grande (Figure 5).

En 1980, 18% des unions légales étaient constituées par des remariages (Figure 6).

Tableau 3.1 Répartition des mariages selon l'âge de l'époux, l'âge de l'épouse et l'état matrimonial "célibataire", Québec, 1975 et 1980

Epoux			Epouse		
Age	1975	1980	Age	1975	1980
- 20 ans	2 079 4,51	1 039 2,69	- 20 ans	10 562 22,42	6 295 15,81
- 25 ans	28 817 62,56	21 590 55,87	- 23 ans	29 855 63,37	22 186 55,73
TOTAL N %(1)	46 064 89,12	38 644 86,16	TOTAL	47 115 91,15	39 809 88,76

(1) % établi sur l'ensemble des mariages pour l'année en cours

Elaboré à partir du Tableau D.18 in Statistiques des Affaires sociales - Données démographiques, Juin 1979, p. 62 et de la mise à jour de ce tableau pour 1980.

Février 1982 - Service des politiques à l'enfance et à la famille
Direction des politiques de services sociaux
Direction générale des programmes de services sociaux
Ministère des Affaires sociales

Tableau 3.2 Répartition des mariages selon l'état matrimonial de l'époux et l'état matrimonial de l'épouse, Québec, 1975 et 1980

Epoux		Epouse							
		Célibataire		Veuve		Divorcée		Mariages	
		% H	% V	% H	% V	% H	% V	% H	% V
Célibataire	1975	44 154		360		1 550		46 064	47 115
		95,85 85,42(1)	93,72	0,78	22,93	3,36	51,58	100,00 89,12(1)	100,00
	1980	36 583		267		1 794		38 644	39 809
		94,7 81,57(1)	91,9	0,7	21,1	4,6	47,5	100,00 86,16(1)	100,00
Veuf	1975	495		932		261		1 688	1 570
		29,32	1,05	55,21	59,36	15,46	8,69	100,00	100,00
	1980	332		780		264		1 376	1 265
		24,1	0,8	56,7	61,7	19,2	7,0	100,00	100,00
Divorcé	1975	2 466		278		1 194		3 938	3 005
		62,62	5,23	7,06	17,71	30,32	39,73	100,00	100,00
	1980	2 894		218		1 717		4 829	3 775
		59,9	7,3	4,5	17,2	35,6	45,5	100,00	100,00
Mariages	1975	47 115		1 570		3 005		51 690	
		91,15	89,12	3,04	3,27	5,81	7,62	100,00	
	1980	39 809		1 265		3 775		44 849	
		88,8	86,16	2,8	3,06	8,4	10,77	100,00	

(1) % établi sur l'ensemble des mariages pour l'année en cours.

Elaboré à partir du Tableau II - Répartition des mariages selon l'état matrimonial antérieur des conjoints, Québec, 1975 in Etat de situation des familles québécoises, p. 39.

du Tableau 2.3 Mariages selon l'état matrimonial de l'époux par l'état matrimonial de l'épouse, Québec, 1980 in La démographie québécoise: Passé, présent, perspectives, p. 141.

Avril 1982 - Service des politiques à l'enfance et à la famille
Direction des politiques de services sociaux
Direction générale des programmes de services sociaux
Ministère des Affaires sociales

CHAPITRE 4. Familles en phase d'établissement - Stade I_2

Homme: 27-28 ans

Femme: 25-26 ans

Il importe de rappeler ici que nombre de familles québécoises commencent leur cycle de vie familiale au niveau de ce stade. Il s'agit alors de familles monoparentales pour lesquelles la problématique des couples en phase d'établissement (Stade I_1) ne se pose pas véritablement ou sur lesquelles nous ne possédons aucun indice quant à la possibilité d'unions de fait non considérées comme telles au niveau des naissances.

Alors qu'une problématique psychosociale particulière se pose réellement pour les familles en phase d'établissement, il nous est très difficile de connaître exactement le nombre de familles qui vivent ce second stade. Les données disponibles ne nous permettent pas de connaître directement le nombre de premières grossesses chez les femmes ou encore le nombre de premières démarches d'adoption. Nous devons donc estimer par le biais du nombre de premières naissances vivantes survenues au cours d'une année donnée le nombre de premières grossesses survenues neuf(9) mois auparavant. Ce nombre ne traduit évidemment pas toute la réalité sur les grossesses car nous savons que des fausses-couches peuvent survenir ou des avortements peuvent être pratiqués et qu'un certain nombre de morti-naissances peuvent également se produire. Similairement, nous devons estimer par le biais de la liste des demandes d'enfant pour adoption le nombre de premières adoptions en voie de réalisation.

Comme certains individus désireux d'avoir des enfants peuvent avoir à vivre une situation de non fertilité, nous attirerons brièvement l'attention, au niveau de ce chapitre, sur cet aspect particulier des familles en phase d'établissement.

4.1 Problématique psychosociale

Le second stade du cycle de vie familiale qui commence lorsqu'un homme et une femme ou une personne seule décident d'avoir un premier enfant est marqué par des changements importants dans la vie non seulement du couple mais également de la personne seule.

L'homme et la femme ou la personne seule doivent se préparer non seulement physiquement, matériellement, économiquement, mais également psychologiquement, émotivement, socialement, à la venue de cet enfant. Même s'il est ardemment désiré, l'enfant peut être perçu ou senti comme un intrus qui vient bouleverser par ses besoins propres des modes de vie jusqu'alors établis.

En ce qui regarde plus particulièrement le couple, la venue prochaine d'un enfant a des conséquences sur le mode de relation psychosexuelle du couple. La crainte d'endommager le foetus et les inconvénients causés à la femme par la grossesse obligent l'homme et la femme, surtout au cours des derniers mois de la grossesse et des premiers mois qui suivent la naissance de l'enfant, à s'abstenir de certains actes sexuels (Masters et Johnson, 1966)(1).

Cette situation peut peser lourd sur le moral du couple qui a alors besoin qu'on lui explique clairement les raisons de cette situation et qu'on l'encourage à passer à travers cette sorte de "semimoratorium" (Aldous, 1978)(2).

De la qualité de la relation établie entre l'homme et la femme au cours du stade précédent dépendra l'issue de cette période qui, pour certains couples, peut être assez difficile à vivre.

4.2 Familles en phase d'établissement

Comme il a été dit au chapitre précédent, la situation des couples qui vivent une union consensuelle permettant de poser l'hypothèse que nombre d'entre eux, lorsqu'ils décident d'avoir un enfant, s'engagent dans une union légale, la considération, au niveau de cette rubrique, des femmes mariées qui donnent naissance à un premier enfant vivant s'étendra possiblement à certaines femmes qui, avant le mariage, ont vécu une union consensuelle.

---

(1) William H. Masters et Virginia E. Johnson, Human Sexual Response in Family Careers - Developmental Change in Families, p. 158.
(2) Joan Aldous, Family Careers - Developmental Change in Families, p. 159.

Par ailleurs, les données qui porteront sur la situation des femmes non mariées qui donnent elles aussi naissance à un premier enfant vivant devront être interprétées en gardant présente à l'esprit la possibilité d'une union consensuelle non considérée comme telle au niveau de l'état matrimonial de la femme qui accouche.

Comme les données disponibles ne nous permettent pas de connaître exactement le nombre de premières grossesses, force nous est donc faite d'empiéter sur le stade suivant pour avoir une certaine idée du nombre de familles en phase d'établissement (voir Tableau 5.1).

Les 45 053 femmes qui, en 1980, donnent naissance à un premier enfant vivant se répartissent, en fonction de leur état matrimonial, de la façon suivante:

Etat matrimonial	Nombre	%	
mariée	35 710	79	
célibataire	8 957	20	
divorcée	256	1	21
séparée	100	-	
veuve	30	-	
TOTAL	45 053	100	

Soixante-dix-neuf pour cent (79%) d'entre elles sont mariées alors que 21% de ce même groupe de femmes en attente d'un premier enfant ne sont pas mariées.

En ce qui a trait à la démarche faite par certains couples ou certaines personnes en vue d'adopter un enfant, les seules données dont nous disposions nous permettent tout simplement de dire qu'en 1979-80 environ 1 000 demandes sont inscrites sur les listes des centres de services sociaux[1].

(1) Rapport annuel 1979-1980, Ministère des Affaires sociales, p. 79.

4.3 Insémination artificielle

Sans pouvoir poser la problématique psychosociale des personnes qui ont à vivre une situation de non fertilité, nous pouvons dire qu'en 1979, 5 432 actes d'insémination artificielle étaient posés[1]. Ce nombre était 2,28 fois plus grand que celui de 1977 alors que 2 384 actes similaires étaient posés. Cette pratique deviendrait donc de plus en plus courante chez les personnes qui ont à faire face à une situation de non fertilité.

---

(1) Jules-Henri Gourgues, Actes médicaux pouvant être considérés pour fins de planification des naissances, 1977-1980.

4.4 Résumé

Stade I_2 - Famille en phase d'établissement

Le second stade du cycle de vie familiale commence au moment où un homme et une femme ou une personne seule, après avoir pris la décision d'avoir un premier enfant, vivent une première grossesse ou s'impliquent dans une démarche en vue de l'adoption d'un premier enfant.

Au Québec, un nombre de plus en plus grand de grossesses surviennent en dehors des liens officiels du mariage et un nombre de plus en plus grand de personnes décident d'avoir seules ce premier enfant.

La décision d'avoir un enfant répond, chez les individus, à de nombreux besoins dont ceux de pérennité et d'accomplissement personnel et social.

La perspective d'avoir un premier enfant et, plus spécifiquement, l'attente effective de cet enfant modifient graduellement la vie des personnes en attente. Cet événement qui, dans la majorité des situations, implique une grossesse et, par conséquent, des changements physiologiques importants chez la femme, entraîne aussi des changements, et dans la vie de l'homme et dans la vie de la femme, non seulement d'ordre physique, matériel ou économique mais aussi d'ordre affectif, psychologique, social et, professionnel.

Les personnes en attente d'un enfant doivent progressivement faire place à un nouveau venu. Tout en satisfaisant les besoins qui leur sont propres, elles doivent se préparer à accueillir cet être qui peut alors être perçu ou senti comme un intrus, même si désiré.

Les principaux facteurs retenus pour essayer de cerner les problèmes particuliers vécus au cours de ce stade sont ceux de la structure familiale, de la situation de non fertilité chez les personnes désireuses d'avoir un enfant.

La venue prochaine d'un premier enfant, comme nous venons de le dire, rend nécessaire certains changements tant dans la vie du couple que dans la vie de la personne seule. La période d'adaptation que doivent alors vivre les individus concernés, particulièrement lorsqu'il s'agit d'un couple, ajoute au stress connu au cours du stade précédent.

Lorsqu'il s'agit d'une personne seule, celle-ci doit faire face seule à ses nouvelles obligations.

Le désir d'avoir un enfant ne se traduit pas pour tous les individus par la réalisation immédiate de ce désir. Certains qui ont alors à faire face à une situation de non fertilité peuvent soit abandonner l'idée d'avoir un enfant, soit entreprendre des démarches en vue de devenir fertiles ou d'adopter un enfant.

Après avoir considéré certains facteurs pouvant aider à mieux saisir la problématique de la famille en phase d'établissement, nous avons retenu comme significatives les données suivantes:

Le Québec assiste chaque année à la formation d'environ 45 000 nouvelles familles dont 79% biparentales et 21% monoparentales (Figure 1).

En 1979, un peu plus de 5 400 personnes ont recouru à l'insémination artificielle pour réaliser leur désir d'avoir un enfant.

En 1979-80, 1 000 demandes d'adoption impliquant ainsi la formation d'un millier d'autres nouvelles familles étaient inscrites sur les listes des centres de services sociaux.

Deuxième partie: Familles en phase parentale - Stades II, III, IV, V et VI

Lorsqu'au Chapitre 2 nous avons parlé de 1 114 075 familles vivant la phase parentale du cycle de vie familiale, nous faisions référence aux familles avec enfants célibataires vivant dans le logement des parents. Au sens du recensement, ne sont pas considérées comme familles avec enfants celles dont les enfants célibataires vivent à l'extérieur du foyer.

Il s'agit ici d'une limite posée par les données disponibles, limite au sujet de laquelle nous pouvons peu pour le moment.

C'est donc en se rappelant cette contrainte que le lecteur devra aborder chacun des cinq(5) chapitres qui suivent.

CHAPITRE 5. Familles avec tout jeune(s) enfant(s) (0-2 ans) - Stade II

Homme: 28-30 ans
Femme: 26-28 ans
Enfant: 0- 2 ans

La naissance ou l'adoption d'un premier enfant marque le début de ce stade du cycle de vie familiale et, par conséquent, le commencement de la phase parentale.

Après avoir présenté la problématique psychosociale propre à ce stade et avoir donné un aperçu du nombre de familles québécoises avec tout jeune(s) enfant(s), nous considérerons, dans le texte qui suit, certaines variables socio-démographiques pouvant aider à évaluer les difficultés plus ou moins grandes vécues par les familles avec tout jeune(s) enfant(s). Ces variables portent sur l'état matrimonial et l'âge de la mère au moment de la naissance du premier enfant vivant. Nous aborderons également les sujets de la contraception, des tout jeunes enfants susceptibles de présenter des retards de développement et des tout jeunes enfants maltraités.

5.1 Problématique psychosociale

L'entrée dans la phase parentale constitue pour l'homme et la femme qui vivent ensemble ou pour la personne seule un nouveau défi. En effet, c'est au cours du stade où naît ou est adopté un premier enfant que l'exercice des rôles parentaux est mis à l'épreuve. Cette mise à l'épreuve sera d'autant plus grande pour la personne qui n'aurait jamais eu de contacts véritables avec de tout jeunes enfants (Aldous, 1978)(1).

Etre parent ne s'improvise pas. Et pourtant, aucun exercice à ce rôle ne semble véritablement possible. Cela exige, en même temps qu'une certaine maturité psychologique, des connaissances appropriées quant au développement global de l'enfant. La méconnaissance des besoins de l'enfant et des soins à lui donner peut entraîner, particulièrement chez les jeunes parents, certains "actes de cruauté" (De Lissovoy, 1973a)(2).

---

(1) Joan Aldous, Family Careers - Developmental Change in Families, p. 217.
(2) Vladimir De Lissovoy, Child Care by Adolescent Parents in Family Careers - Developmental Change in Families, p. 219.

La naissance ou l'adoption d'un premier enfant et, par conséquent, la réalisation progressive d'une vie familiale de qualité posent de grandes exigences aux personnes concernées. Dans certaines circonstances, l'exercice du rôle parental pourra entrer en compétition avec la réalisation de la vie de couple. Le passage à la vie parentale pourra même constituer, pour certains couples, un "état de crise" qui remettra en question la relation établie jusqu'alors entre l'homme et la femme (Le Masters, 1957)(1). Et, dans ce contexte, l'arrivée hâtive d'un premier enfant pourra avoir un effet direct sur l'incidence du divorce (Norton et Glick, 1976)(2).

De la qualité de la relation interpersonnelle établie entre l'homme et la femme au cours des stades antérieurs dépendra la qualité de la vie familiale amorcée avec l'arrivée du premier enfant. En ce qui concerne le couple, l'"état de crise" sera vécu avec d'autant moins d'intensité que le lien marital établi au cours de la phase préparentale sera fort (Russell, 1972)(3). Quant à la qualité de la relation établie avec l'enfant, elle ira de pair avec la maturité psychosociale des parents, la qualité des relations parents/enfants connues dans les familles d'origine (Moss, Ryder et Robson, 1967)(4) et la qualité des connaissances acquises par rapport à l'enfant.

5.2 Familles québécoises avec tout jeune(s) enfant(s)

Comme il a été dit au chapitre précédent, 45 053 femmes donnent naissance à un premier enfant vivant en 1980 (voir Tableau 5.1). Ce nombre représente 46% de l'ensemble des naissances vivantes survenues au cours de cette année (voir Tableau 5.2).

Les 45 393 femmes qui, en 1975, ont également donné naissance à un premier enfant vivant représentent, pour leur part, 47% de l'ensemble des femmes qui ont alors accouché. Comparativement parlant, donc, les naissances de premier rang sont davantage concentrées ou plus nombreuses en 1975.

(1) E.E. Le Masters, Parenthood as Crisis in Family Careers - Developmental Change in Families, p. 161.
(2) Arthur J. Norton et Paul G. Glick, Marital Instability, Present and Future in Family Careers - Developmental Change in Families, p. 151.
(3) Candyce S. Russell, Transition to Parenthood: Problems and Gratifications in Family Careers - Developmental Change in Families, p. 163.
(4) Howard A. Moss, Robert G. Ryder et Kenneth S. Robson, The Relationship Between Pre-parental Variables, Assessed at the Newlywed Stage and Later Maternal Behaviors in Family Careers - Developmental Change in Families, p. 221.

Ce qui laisserait entrevoir la possibilité de naissances de rangs supérieurs plus nombreuses en 1980, ce que nous serons à même de constater au chapitre suivant.

5.3 Etat matrimonial de la mère à la naissance du premier enfant vivant

Nous reprenons ici les données déjà présentées au chapitre traitant des familles en phase d'établissement et portant sur la répartition, selon l'état matrimonial de la mère, des premières naissances vivantes survenues en 1980:

Etat matrimonial	Nombre	%	
mariée	35 710	79	
célibataire	8 957	20	>21
divorcée	256	1	
séparée	100	-	
veuve	30	-	
TOTAL	45 053	100	

De toutes les femmes qui donnent naissance à un premier enfant vivant en 1980, 79%, soit 35 710 femmes, sont mariées alors que 21%, soit 9 343 femmes, ne le sont pas.

Comparées à des données de 1975, ces données de 1980 démontrent une baisse des nombres et des proportions de femmes mariées et, veuves donnant naissance à un premier enfant vivant et une augmentation des nombres et des proportions de femmes dans les autres états matrimoniaux donnant également naissance à un enfant vivant de premier rang.

Particulièrement en ce qui a trait aux femmes célibataires, il s'agirait peut-être là de l'effet des unions consensuelles non considérées comme telles au niveau de l'état matrimonial de la femme à l'accouchement.

Donc, en 1980, deux(2) femmes sur dix(10) donnent naissance à un premier enfant vivant "en dehors des liens du mariage".

5.4 Age de la mère à la naissance du premier enfant vivant

Selon Madeleine Rochon[1], après trois(3) années de mariage, 54% des couples qui ont effectivement des enfants ont eu leur premier enfant:

5% à l'intérieur de la première année
18% après la première année
17% après la seconde année
14% après la troisième année.

Cette donnée qui permet d'établir à 28 ans et à 26 ans les âges moyens de l'homme et de la femme mariés au moment où ils ont leur premier enfant permet également de constater qu'en 1980, 62% des femmes qui donnent naissance à un premier enfant vivant, soit 28 134 femmes, sont âgées de moins de 26 ans. Lorsque seules sont considérées les femmes âgées de moins de 20 ans donnant également naissance à un enfant vivant de premier rang, cette proportion se ramène à 10%, soit 4 443 femmes.

Ces femmes se répartissent, selon leur état matrimonial et leur âge, de la façon suivante:

Etat matrimonial	- 26 ans		- 20 ans	
	N	%	N	%
mariée	20 925	59	1 552	4
célibataire	7 071	79	2 886	32
divorcée	87	34	2	1
séparée	41	41	3	3
veuve	10	33	-	
TOTAL	28 134	62	4 443	10

(1) Madeleine Rochon, Mouvements récents de la fécondité québécoise in La démographie québécoise: Présent, passé, perspectives, p. 126.

Il est important de noter ici qu'en utilisant comme point de repère pour les femmes non mariées qui donnent naissance à un premier enfant vivant l'âge moyen de la femme mariée qui donne naissance à un enfant vivant de premier rang, 77% des femmes non mariées qui donnent alors naissance à un premier enfant vivant sont âgées de moins de 26 ans.

Lorsque seules sont considérées les femmes non mariées qui ont alors un premier enfant vivant avant l'âge de 20 ans, cette proportion se ramène à 31%, soit 2 891 femmes.

Comparées à des données de 1975, ces données de 1980 révèlent cependant une tendance générale chez les femmes de tous états matrimoniaux, sauf chez les femmes divorcées, à avoir plus tard ce premier enfant.

5.5 Contraception

Certaines données relatives à la contraception révèlent qu'en 1980, 22% des femmes qui subissent une ligature de trompes (voir Tableau 5.3) et 28% de celles qui subissent un avortement (voir Tableau 5.4) sont âgées entre 25 et 29 ans. Par ailleurs, 18% des hommes qui subissent une vasectomie sont de même âge (voir Tableau 5.5). Ces interventions sont faites à des âges qui chez l'homme correspondent aux limites établies pour les Stades I et II, soit 25-29 ans, et, chez la femme, aux limites établies pour le Stade II, soit 26-28 ans.

Il serait intéressant de savoir si ces interventions sont pratiquées avant ou après la naissance d'un premier enfant. Dans le premier cas, cela indiquerait que les personnes impliquées décident très tôt de ne pas avoir d'enfant. Dans le second, cela voudrait dire que nombre de personnes limitent à un le nombre d'enfant dans la famille.

5.6 Tout jeunes enfants susceptibles de présenter des retards de développement

Selon Conley[1], les retards de développement associés à des déficiences physiques se répartissent, selon le degré de sévérité, de la façon suivante: retard sévère ou profond, 90% des cas; retard moyen, 55% des cas; retard léger, 20% des cas. Selon l'Association canadienne pour les personnes présentant un retard mental (Canadian Association for the Mentally Retarded)[2], la répartition du retard mental dans la population générale, en fonction du degré de sévérité, est la suivante: retard sévère ou profond, 0,15%; retard moyen, 0,21%; retard léger, 2,64%.

Lorsque l'enfant est jeune, le seul moyen que nous ayons à notre disposition pour poser l'hypothèse d'un retard de développement possible est celui de la présence d'une déficience physique apparente. A mesure que l'enfant vieillit, le comportement même de l'enfant peut confirmer ou infirmer cette hypothèse et aider également à intervenir dans les cas de retards évidents non apparemment accompagnés de déficiences physiques particulières. Les nombres présentés dans le tableau ci-joint sont donc fondés sur les possibilités d'observation de l'enfant en bas âge.

Appliqués à la population québécoise des tout jeunes enfants, ces taux représenteraient, pour l'année 1981, environ 1 540 enfants de tous rangs de naissance âgés de moins de 2 ans susceptibles de présenter des retards de développement dont 780 enfants, de moins d'un an, et 760 enfants, entre 1 an et 2 ans (voir Tableau 5.6).

De ce nombre global d'enfants, 68% seraient susceptibles de présenter un retard léger, 15%, un retard moyen, et 17%, un retard sévère ou profond, associés à des déficiences physiques.

---

(1) Conley, R.W., The Economics on Mental Retardation. Baltimore: The John Hopkins University Press, 1973.

(2) ----- Mental Retardation. Questions and Answers. Canadian Association for the Mentally Retarded. Sans date.

5.7 Tout jeunes enfants maltraités

Selon une étude publiée, en 1981, effectuée pour le compte du Comité de la protection de la jeunesse, à partir d'un échantillon de 600 enfants maltraités [cet échantillon représente un(1) cas sur trois(3)], au cours de l'année 1975-1976[1], 14% des enfants maltraités sont âgés de moins de 2 ans[2]. Cette proportion d'enfants maltraités est 1,44 fois plus grande que la proportion d'enfants de cet âge dans la population générale (9%, en 1976).

Les enfants de moins de 2 ans subissent:

19% des situations à risques élevés
18% des mauvais traitements par négligence grave
16% des mauvais traitements par abus physiques et négligence
7% des mauvais traitements par abus physiques (3).

Le modèle que semblent suivre les mauvais traitements que subit le tout jeune enfant est en relation avec son état de dépendance, les parents ne donnant pas à l'enfant les soins dont il a besoin.

5.8 Suicide

Alors qu'il y a relativement peu de personnes qui vivent un veuvage avant l'âge de 30 ans, une Analyse statistique portant sur Le suicide au Québec révèle, à l'observation du taux standardisé annuel moyen de décès par suicide, taux standardisé en fonction de l'âge, que ce taux est de 335/100 000 chez les jeunes veufs âgés entre 20 et 29 ans[4].

L'hypothèse d'un dénominateur commun aux états matrimoniaux qui entraînent les plus grands risques de suicide, à savoir la solitude et la rupture d'un lien intense avec une autre personne[5], semblerait donc prendre toute son importance particulièrement chez les jeunes veufs pour qui le lien avec l'autre personne devait être très positif.

(1) Ghislaine M. Martin et Camille Messier, L'enfance maltraitée ...ça existe aussi au Québec. Québec: Ministère de la Justice. Comité de la protection de la jeunesse. Etudes et recherches. Cahier 1. 1981.
(2) Idem, p. 38.
(3) Idem, p. 38.
(4) Marie-France Charron, Le suicide au Québec, Analyse statistique, p. 81.
(5) Idem, p. 82.

5.9 Résumé

Stade II - Famille avec tout jeune enfant (0-2 ans)

L'événement marquant le début de ce stade est celui de l'arrivée du premier enfant dans la famille.

Cette arrivée du premier enfant implique pour les parents des besoins nouveaux à satisfaire. Ces besoins nouveaux se situent d'une part au niveau de l'enfant. Alors que le tout jeune enfant a des besoins profonds de sécurité affective, la façon de satisfaire ces besoins est d'abord d'ordre physiologique, physique ou matériel. C'est en satisfaisant les besoins de nourriture, de sommeil, de chaleur de l'enfant que les parents lui donnent d'abord la sécurité affective dont il a besoin.

La satisfaction de ces besoins de l'enfant exige de la part des parents beaucoup d'énergie physique et psychologique. L'enfant qui est alors très dépendant demande une attention quasi continuelle.

Ces exigences posées aux parents par l'enfant viennent ajouter aux besoins de l'homme et de la femme qui d'autre part doivent continuer de satisfaire et leurs besoins personnels comme individus et leurs besoins communs comme couple.

L'adaptation à l'arrivée d'un tout jeune enfant entraîne une réorganisation de la vie des individus et une renégociation de la relation établie entre l'homme et la femme qui font vie commune. Renégociation au niveau du partage des tâches domestiques, de l'utilisation des temps de loisirs, de la participation au monde du travail, de l'utilisation des ressources financières, de l'aménagement de l'espace vital.

Afin de cerner davantage la problématique vécue par les personnes impliquées dans ce stade, nous avons identifié les facteurs suivants d'analyse: la structure familiale, la durée du mariage au moment de l'arrivée du premier enfant, l'âge de la mère lors de la première naissance vivante, la contraception, les retards de développement possibles, les mauvais traitements subis par les tout jeunes enfants, le suicide.

Comme nous venons de le mentionner, l'arrivée d'un premier enfant bouleverse les habitudes de vie des parents impliqués. Si l'homme et la femme qui font vie commune éprouvent des difficultés à s'adapter à l'arrivée de ce premier enfant, il est possible de croire que la personne seule vivant la même expérience aura à rencontrer des difficultés plus grandes d'adaptation et ce, autant au plan psychologique qu'au plan matériel.

En ce qui a trait au facteur durée du mariage au moment de l'arrivée du premier enfant, il semble bien que lorsque l'enfant arrive tôt au cours de la période de formation du couple, cet événement puisse ajouter aux difficultés d'établissement d'une relation conjugale satisfaisante.

Il semble également que le jeune âge des parents lors de la naissance du premier enfant soit relié, dans certaines circonstances, aux mauvais traitements infligés aux tout jeunes enfants.

Il semble bien que les hommes et les femmes choisissent de mettre fin à leur capacité de reproduction à un âge relativement jeune.

Si l'arrivée d'un premier enfant dans la famille entraîne des changements importants dans le vie des parents et leur posent de grandes exigences personnelles, il va sans dire que l'arrivée d'un enfant présentant des déficiences pouvant entraîner des retards de développement ajoutera à ces exigences.

Alors que le veuvage est connu par relativement peu de personnes âgées de moins de 30 ans, il semble bien que cet événement entraîne de forts taux de suicide chez les hommes jeunes qui vivent le décès de leur conjointe.

Après avoir considéré ces quelques facteurs pouvant aider à cerner la problématique psychosociale de ce stade, nous avons retenu comme significatives les données suivantes:

Le Québec assiste annuellement à la formation de 45 000 nouvelles familles dont 79% biparentales et 21% monoparentales (Figure 1).

En 1980, la formation de ces nouvelles familles représentait 46% de l'ensemble des naissances vivantes (Figure 2).

En 1980, 54% des familles biparentales avaient eu leur premier enfant au cours des trois(3) premières années de mariage:

5% à l'intérieur de la première année
18% après la première année
17% après la seconde année
14% après la troisième année (Figure 3)

En 1980, 4% des femmes mariées et 31% des femmes non mariées ayant donné naissance à un premier enfant vivant étaient âgées de moins de 20 ans (Figures 4 et 5).

En 1980, 22% des ligatures de trompes, 24% des avortements et 18% des vasectomies étaient pratiqués chez des femmes et des hommes âgés entre 25 et 29 ans (Figures 6, 7 et 8).

En 1981, huit(8) enfants sur 1 000 naîtraient avec des déficiences physiques susceptibles d'entraîner des retards de développement.

En 1976, 14% des enfants maltraités étaient âgés de moins de 2 ans (Figure 9).

Pour les années 1976, 1977 et 1978, le taux standardisé annuel moyen de suicide était de 335/100 000 chez les hommes veufs âgés entre 20 et 29 ans (Figure 10).

Tableau 5.1 Répartition des femmes ayant donné naissance à un premier enfant vivant selon l'âge et l'état matrimonial, Québec, 1975 et 1980

Age	Etat matrimonial	1975		1980		Augmentation: + Diminution: -
		Nombre	% V	Nombre	% V	
- 20 ans	mariée	3 151	8,05	1 552	4,35	-
	célibataire	2 766	45,80	2 886	32,22	-
	divorcée	5	5,95	2	0,78	-
	séparée	5	8,20	3	3,0	-
	veuve	5	10,20	-	-	
	Total	5 932	13,07	4 443	9,86	-
- 26 ans	mariée	24 882	63,54	20 925	58,60	-
	célibataire	5 168	85,58	7 071	78,94	-
	divorcée	26	30,95	87	33,99	+
	séparée	35	57,38	41	41,00	-
	veuve	29	59,18	10	33,33	-
	Total	30 140	66,40	28 134	62,45	-
Total	mariée	39 160	86,27	35 710	79,26	-
	célibataire	6 039	13,30	8 957	19,88	+
	divorcée	84	0,19	256	0,57	+
	séparée	61	0,13	100	0,22	+
	veuve	49	0,11	30	0,07	-
	Total	45 393	100,00	45 053	100,00	

Elaboré à partir du Tableau 1.05 -Naissances selon l'âge de la mère, l'état matrimonial de la mère et le rang de naissance vivante pour la province de Québec, Naissances 1975, Naissances 1980, Registre de population, 1980 et 1981.

Mars 1982 - Service des politiques à l'enfance et à la famille
Direction des politiques de services sociaux
Direction générale des programmes de services sociaux
Ministère des Affaires sociales

Tableau 5.2 Répartition des femmes ayant donné naissance à un enfant vivant, selon le rang de naissance, Québec, 1975 et 1980

Rang de naissance vivante	1975		1980	
	N	% V	N	% V
1	45 393	47,15 >80,63	45 053	46,21 >82,20
2	32 230	33,48	35 085	35,99
3	11 749	12,20	12 973	13,31
4	3 817	3,96	3 211	3,29
5	1 462	1,52	707	0,73
6	639	0,66	224	0,23
7	383	0,40	99	0,10
8	260	0,27	51	0,05
9	133	0,14	31	0,03
10	69	0,07	34	0,03
11	53	0,06	17	0,02
12	34	0,04	3	0,00
13	21	0,02	5	0,01
14	10	0,01	2	0,00
15 +	15	0,02	3	0,00
Total	96 268	100,00	97 498	100,00

Elaboré à partir du Tableau 1.05 -Naissances selon l'âge de la mère, l'état matrimonial de la mère et le rang de naissance vivante pour la province de Québec, Naissances 1975, Naissances 1980, Registre de population, 1980 et 1981.

Avril 1982 - Service des politiques à l'enfance et à la famille
Direction des politiques de services sociaux
Direction générale des programmes de services sociaux
Ministère des Affaires sociales

Tableau 5.3 Répartition des ligatures de trompes pratiquées, selon l'âge, Québec, 1980

Age	Nombre	%
10-14	3	0,01
15-19	49	0,18
20-24	1 010	3,78
25-29	5 958	22,31
30-34	10 177	38,11
35-39	6 470	24,23
40-44	2 414	9,04
45-49	590	2,21
50 +	34	0,13
Total	26 705	100,00

Elaboré à partir du Tableau - Nombre et coût de certains actes chirurgicaux dispensés par l'ensemble des médecins, selon le groupe d'âge, Régime d'assurance-maladie, rémunération à l'acte, Québec, 1980

Mai 1982 - Service des politiques à l'enfance et à la famille
Direction des politiques de services sociaux
Direction générale des programmes de services sociaux
Ministère des Affaires sociales

Tableau 5.4 Répartition des vasectomies pratiquées, selon l'âge, Québec, 1980

Age	Nombre	%
10-14	1	0,01
15-19	3	0,02
20-24	148	0,97
25-29	2 701	17,63
30-34	5 985	39,07
35-39	3 557	23,22
40-44	1 400	9,14
45-49	615	4,02
50 +	905	5,91
Inconnu	2	0,01
Total	15 317	100,00

Elaboré à partir du Tableau - Nombre et coût de certains actes chirurgicaux dispensés par l'ensemble des médecins, selon le groupe d'âge, Régime de l'assurance-maladie, rémunération à l'acte, Québec, 1980

Mai 1982 - Service des politiques à l'enfance et à la famille
Direction des politiques de services sociaux
Direction générale des programmes de services sociaux
Ministère des Affaires sociales

Tableau 5.5 Répartition des avortements pratiqués, selon l'âge, Québec, 1980

Age	Nombre	%
10-14	127	0,52
15-19	3 709	15,18
20-24	7 200	29,46
25-29	6 952	28,45
30-34	4 070	16,66
35-39	1 764	7,22
40-44	518	2,12
45-49	86	0,35
50 +	10	0,04
Inconnu	1	-
Total	24 437	100,00

Elaboré à partir du Tableau - Nombre et coût des avortements effectués par l'ensemble des médecins du Québec, selon le groupe d'âge, dans le cadre de l'assurance-maladie, rémunération à l'acte, Québec, 1980

Mai 1982 - Service des politiques à l'enfance et à la famille
Direction des politiques de services sociaux
Direction générale des programmes de services sociaux
Ministère des Affaires sociales

Tableau 5.6 Estimation des enfants âgés de moins de 6 ans susceptibles de présenter des retards de développement mental, Québec, 1981

Age	Population	Retard sévère ou profond		Retard moyen		Retard léger		Retard	
		Avec déf. physique	Sans déf. physique	Avec déf. physique	Sans déf. physique	Avec déf. physique	Sans déf. physique	Avec déf. physique	Sans déf. physique
		0,135%	0,15%	0,1155%	0,21%	0,528%	2,64%		
00	100 144	135		116		529		780	
		267		229		1044		1540	
01	97 553	132		113		515		760	
02	94 950		142	110		501		611	142
03	92 511		139	107		488		595	139
04	89 546		134		188	473		473	322
			547		590	1927		2144	920
00-04	474 674	682		634		2 506		3 219	603
05	88 021		132		185	465		465	317
00-05	562 695	814		819		2 971		3 684	920
								4 604	

Élaboré à partir des taux de prévalence du retard mental présentés par l'Association canadienne pour les personnes présentant un retard mental et des taux de prévalence de déficiences physiques associées avancés par Conley in The Economics of Mental Retardation, 1973

Avril 1982 - Service des politiques à l'enfance et à la famille
Direction des politiques de services sociaux
Direction générale des programmes de services sociaux
Ministère des Affaires sociales

CHAPITRE 6. Familles avec enfant(s) d'âge préscolaire (2-6 ans) - Stade III

Homme: 30-34 ans

Femme: 28-32 ans

$Enfant_1$: 2- 6 ans

$Enfant_2$: 0- 3 ans

Pour nombre de familles québécoises, ce stade est marqué non seulement par l'acquisition de la marche et du langage chez le premier enfant mais également par l'arrivée, dans la famille, d'un second enfant.

A partir de ce moment, la famille qui a plus d'un(1) enfant pourra donc vivre plusieurs stades de développement à la fois. Le nombre de stades variera en fonction du nombre et de l'âge des enfants présents. Le degré de continuité qui sera vécue à travers ces différents stades dépendra de l'espacement entre les enfants.

Au niveau de ce stade, il y aura relativement peu de choses à ajouter quant à la problématique psychosociale vécue par la famille avec enfant(s) d'âge préscolaire. Par contre, à partir de ce stade, il sera bon de garder présent à l'esprit que la famille avec plus d'un(1) enfant pourra vivre des stades déjà connus.

Dans les pages qui suivent, nous considérerons donc les enfants âgés entre 2 et 6 ans susceptibles de présenter des retards de développement et les enfants de même âge maltraités. Par la suite, nous donnerons un aperçu du nombre de familles qui ont plus d'un(1) enfant en attirant l'attention, comme au chapitre précédent, sur l'état matrimonial et l'âge de la mère à la naissance d'un second enfant vivant ainsi que sur la contraception.

6.1 Problématique psychosociale

Les seuls éléments de problématique psychosociale qu'il soit ici possible d'identifier lorsqu'un homme et une femme ou une personne seule vivent avec un(1) seul enfant d'âge préscolaire sont ceux reliés, d'une part, à la phase de négativisme chez l'enfant âgé de 2 ou 3 ans et, d'autre part, à la période d'adaptation qui précède l'entrée à la maternelle, puis, à l'école lorsque l'enfant atteint l'âge de 5 ou 6 ans.

Particulièrement en ce qui a trait à ce dernier événement, il semble bien que ce soit là une source d'anxiété importante pour les parents qui vivent cette première expérience (Klein et Ross, 1958)[1].

Les familles qui, à l'intérieur de ce stade, vivent l'attente et l'arrivée d'un second enfant, connaissent à nouveau les inconvénients causés à la mère par une seconde grossesse (Masters et Johnson, 1966)[2]. Elles expérimentent également le réajustement des relations interpersonnelles établies jusqu'alors entre parent(s) et enfant. Dans ce contexte, l'arrivée d'un second enfant pourra marquer le début de l'expression du sentiment de rivalité fraternelle (Baldwin, 1947)[3].

Les parents auront donc à faire face à de plus grandes exigences et à montrer beaucoup de tact et de compréhension à l'égard du premier enfant qui pourra vivre difficilement la venue d'un petit frère ou d'une petite soeur.

6.2 Enfants d'âge préscolaire susceptibles de présenter des retards de développement

Selon les taux présentés au chapitre précédent sur la prévalence des retards de développement possibles associés ou non à des déficiences physiques particulières, ce sont 3 064 enfants âgés entre 2 et 6 ans qui, en 1981, seraient susceptibles de présenter de tels retards: retard sévère ou profond, 547 enfants; retard moyen, 590 enfants; retard léger, 1 927 enfants (voir Tableau 5.3).

6.3 Enfants d'âge préscolaire maltraités

Selon l'étude effectuée pour le compte du Comité de la protection de la jeunesse déjà citée, 26% des enfants maltraités sont âgés entre 2 et 6 ans[4]. Cette proportion d'enfants maltraités est 1,46 fois plus grande que la proportion d'enfants de même âge dans la population générale (18%, en 1976).

(1) Donald C. Klein et Ann Ross, Kindergarten Entry: A Study of Role Transition in Family Careers - Developmental Change in Families, pp. 251-253.
(2) William H. Masters et Virginia A. Johnson, Human Sexual Response in Family Careers - Developmental Change in Families, p. 158.
(3) Alfred L. Baldwin, Changes in Parent Behavior During Pregnancy in Family Careers - Developmental Change in Families, p. 306.
(4) Ghislaine M. Martin et Camille Messier, L'enfance maltraitée ...ça existe aussi au Québec, p. 38.

Les enfants maltraités âgés entre 2 et 6 ans subissent:

33% des mauvais traitements par négligence grave
30% des mauvais traitements par abus physiques et négligence
26% des situations à risques élevés
21% des mauvais traitements par abus physiques
8% des mauvais traitements par abus sexuels (1).

Il est important de remarquer ici qu'à un âge aussi jeune apparaissent déjà des mauvais traitements par abus sexuels. Il est important de noter aussi que les situations de mauvais traitements sont ici plus évidentes que chez les enfants de moins de 2 ans où les situations à risques élevés venaient en premier rang. C'est comme ci, à mesure que vieillit l'enfant, le mauvais traitement de "passif" (par négligence) qu'il était au début devenait davantage "actif" (abus physiques).

	2-3 ans		4-5 ans		2-5 ans	
Mauvais traitements	%	rang	%	rang	%	rang
négligence grave	16	1	17	2	33	1
abus physiques et négligence	9	4	21	1	30	2
situations à risques élevés	13	2	13	3	26	3
abus physiques	10	3	11	4	21	4
abus sexuels	4	5	4	5	8	5
Total	12		14		26	

6.4 Familles selon le nombre d'enfants

En 1976, le nombre moyen d'enfants par famille pour l'ensemble des familles est de 1,6(2). Lorsque seules sont considérées les familles biparentales avec enfant(s), ce nombre est de 2,2. Par contre, lorsqu'il s'agit des familles monoparentales, ce nombre moyen s'élève à 1,9.

(1) Ghislaine M. Martin et Camille Messier, L'enfance maltraitée ....ça existe aussi au Québec, p. 41.
(2) Rosaire Rémillard, Etat de situation des familles québécoises, p. 56.

En 1971, alors qu'il est de 1,9 pour l'ensemble des familles et, de 2,6 pour les familles biparentales avec enfant(s), le nombre moyen d'enfants par famille pour les familles monoparentales est de 1,8. Comparativement parlant, donc, entre 1971 et 1976, le nombre moyen d'enfants par famille aurait légèrement augmenté pour les familles monoparentales et, légèrement diminué pour les familles biparentales avec enfant(s).

En 1976, les familles qui comptent un(1) seul enfant sont au nombre de 383 925 et représentent 34% de l'ensemble des familles avec enfant(s)(1). Pour leur part, les familles biparentales avec un(1) seul enfant constituent 32% de l'ensemble des familles biparentales avec enfant(s), soit 304 345 familles(2), alors que les familles monoparentales avec un(1) seul enfant représentent 50% de l'ensemble des familles monoparentales, soit 79 580 familles(3).
En 1976, les familles avec enfants de rang 2 sont au nombre de 367 100 familles et comptent pour 33% de l'ensemble des familles avec enfant(s)(4). Alors que les familles biparentales avec enfants de rang 2, au nombre de 324 415, constituent 34% de l'ensemble des familles biparentales avec enfant(s)(5), les familles monoparentales avec enfants de rang 2 représentent 27% de l'ensemble des familles monoparentales, soit 42 685 familles(6).

Comparativement parlant, les familles monoparentales ont tendance à avoir davantage un(1) seul enfant. Les données de 1971 viennent appuyer ces données de 1976 (voir Tableau 6.1).

---

(1) Donnée calculée à partir du Tableau XIX in Etat de situation des familles québécoises, p. 56.
(2) Idem, p. 56.
(3) Rosaire Rémillard, Etat de situation des familles québécoises, p. 56.
(4) Donnée calculée à partir du Tableau XIX in Etat de situation des familles québécoises, p. 56.
(5) Idem, p. 56.
(6) Idem, p. 56.

6.5 Familles avec enfant(s) de rang 2

En 1980, 35 085 femmes donnent naissance à un enfant vivant de rang 2 (voir Tableau 5.2).Ce nombre représente 36% de l'ensemble des naissances vivantes survenues au cours de cette année.

Comparativement à 1975, le nombre et la proportion de naissances vivantes de rang 2 survenues en 1980 accusent une légère hausse (voir Tableau 6.2). En 1975, ce nombre et cette proportion étaient respectivement de 32 230 naissances et de 33% de l'ensemble.

En 1980, les naissances vivantes de rang 1 et de rang 2 totalisent 80 138 naissances, soit 82% de l'ensemble des naissances vivantes.

En 1975, les naissances vivantes de rangs 1 et 2 totalisaient 77 623 naissances et représentaient 81% de l'ensemble des naissances vivantes de cette année.

A titre indicatif seulement, il est intéressant de noter également,au Tableau 5.2,une augmentation du nombre et de la proportion des naissances de rang 3 pour l'année 1980 mais une baisse par la suite des nombres et des proportions de rangs supérieurs à 3.

6.6 Etat matrimonial de la mère à la naissance du deuxième enfant vivant

Les 35 085 femmes qui, en 1980, donnent naissance à un deuxième enfant vivant se répartissent, selon leur état matrimonial, de la façon suivante:

Etat matrimonial	Nombre	%
mariée	32 171	92
célibataire	2 469	7
divorcée	294	1
séparée	111	-
veuve	40	-
Total	35 085	100

Sur l'ensemble des femmes donnant naissance à un deuxième enfant vivant, 92% sont donc constitués de femmes mariées, soit 32 171 femmes, et 8% de femmes non mariées, soit 2 914 femmes (voir Tableau 6.2).

Comparativement aux données relatives à la naissance d'un premier enfant vivant,les femmes de tous états matrimoniaux, sauf les célibataires, auraient davantage tendance à donner naissance à un enfant de rang 2.

Ces données de 1980 comparées à celles de 1975 révèlent une augmentation des nombres et des proportions de naissances vivantes de rang 2 chez les femmes de tous états matrimoniaux, sauf chez les femmes mariées pour lesquelles la proportion de ces naissances diminue alors que leur nombre augmente.

6.7 Age de la mère à la naissance du deuxième enfant vivant

Selon Madeleine Rochon[1], les couples mariés qui ont un second enfant ont ce second enfant trois(3) années après le premier, dans 56% des cas:

1% à l'intérieur de la première année
9% après la première année
25% après la deuxième année
21% après la troisième année.

Cette donnée qui permet ainsi d'établir à 31 ans et à 29 ans les âges moyens de l'homme et de la femme au moment de la naissance du second enfant permettent également de constater que 65% des femmes qui donnent naissance à un deuxième enfant vivant, en 1980, sont âgées de moins de 29 ans. Lorsque seules sont considérées les femmes âgées de moins de 25 ans, cette proportion se ramène à 26%.

---

(1) Madeleine Rochon, Mouvements récents de la fécondité québécoise in La démographie québécoise: Présent, passé, perspectives, p. 126.

La répartition de ces femmes, en fonction de l'état matrimonial et de l'âge de la mère, au moment de la deuxième naissance vivante, est la suivante:

Etat matrimonial	- 29 ans		- 25 ans	
	N	%	N	%
mariée	20 446	64	7 546	23
célibataire	2 013	82	1 404	57
divorcée	152	52	43	15
séparée	64	58	22	20
veuve	24	60	8	20
Total	22 699	65	9 023	26

Lorsque l'âge moyen de la femme mariée au moment de la naissance du deuxième enfant vivant est utilisé comme point de comparaison pour la femme non mariée qui donne naissance à un enfant vivant de rang 2, nous constatons que 70% des femmes non mariées donnant naissance à un second enfant vivant sont âgées de moins de 29 ans. Lorsque seules sont considérées les femmes non mariées âgées de moins de 25 ans donnant également naissance à un second enfant vivant, cette proportion se ramène à 56%.

6.8 Contraception

Après la naissance du second enfant se pose, pour nombre de familles, le problème de la contraception.

De tous les actes chirurgicaux pratiqués pour fins de contraception, en 1980, ceux pratiqués chez les hommes et les femmes âgés entre 30 et 34 ans sont les plus fréquents. Ils représentent 27% de l'ensemble de ces actes (voir Tableau 6.3). Chez les 30-34 ans, ces actes se répartissent ainsi:

	Nombre	%
ligatures de trompes	10 177	38
vasectomies	5 985	39
hystérectomies	2 857	14
avortements	4 070	16
Total	23 089	30

Les hystérectomies pratiquées chez les femmes âgées entre 30 et 34 ans représentent 14% de l'ensemble de ces actes pratiqués chez les femmes, en 1980 (voir Tableau 6.4).

C.9 Résumé

Stade III - Famille avec enfant d'âge préscolaire (2-6 ans)

Le troisième stade du cycle de vie familiale qui débute avec l'acquisition de la marche et du langage par le premier enfant peut aussi être marqué par de nombreux autres événements. C'est au cours de ce stade que nombre de familles ont un second enfant. Cette naissance d'un second enfant est suivie, dans nombre de situations, par une démarche de stérilisation, soit chez la femme, soit chez l'homme. La fin de ce stade est caractérisée par l'entrée à la maternelle du premier enfant et l'acquisition de la marche et du langage par le second enfant.

Au cours de ce stade, les parents ont donc à satisfaire les besoins de deux(2) enfants dont l'un est tout à fait dépendant à la façon décrite au niveau du stade précédent. Ils ont également à faire face à des problèmes de négativisme chez le premier enfant et de rivalité fraternelle créépar l'arrivée d'un second enfant dans la famille. Avec l'approche de l'entrée à la maternelle du premier enfant augmente le stress des parents face aux dangers qu'ils entrevoient pour l'enfant qui doit accéder à un autre monde de relations.

L'homme et la femme qui doivent se retrouver comme personnes et, comme couple, ont alors relativement peu de temps à leur disposition. La présence de deux(2) enfants ajoute non seulement aux demandes temporelles mais également aux demandes affectives du stade précédent. A mesure que s'ajoute un membre dans la famille, ce n'est pas une relation de plus qui doit être établie mais un peu comme une progression géométrique de ces relations. Lorsque l'homme et la femme vivent la relation à deux, c'est une(1) relation qui s'établit entre eux. Lorsque s'ajoute un enfant, ce sont trois(3) relations qui s'établissent. Lorsqu'arrive un deuxième enfant, ce nombre s'élève à six(6).

Avec l'augmentation du nombre de personnes dans une famille surgit la complexité des relations interpersonnelles.

Tout comme pour le stade précédent, nous avons considéré comme facteurs pouvant aider à cerner la problématique psychosociale de ce stade, l'incidence des retards de développement possibles et des mauvais traitements chez les enfants âgés entre 2 et 6 ans ainsi que la structure familiale. A ces facteurs nous avons ajouté le nombre moyen d'enfants par famille, la durée du mariage au moment de l'arrivée du second enfant, l'âge de la mère au moment de la deuxième naissance vivante, la contraception.

Comme nous venons de le dire, avec l'augmentation du nombre de personnes dans une famille surgit la complexité des relations interpersonnelles. Le phénomène de la rivalité fraternelle en est un exemple. Celui des mauvais traitements infligés aux enfants en est un autre. Les problèmes de réorganisation posés au niveau des tâches domestiques, des temps de loisirs, de la vie professionnelle, du revenu, de l'habitat, déjà plus grands lorsqu'arrive un premier enfant sont augmentés par l'arrivée d'un second enfant. Ces problèmes d'ordre physique, matériel, économique, jouent sur le psychisme des parents et ajoutent aux pressions personnelles et interpersonnelles.

L'espacement entre les naissances joue de plusieurs façons sur la vie familiale. Lorsque cet espacement est court, il a l'avantage de faire vivre aux parents des stades de développement continus et, aux enfants, des expériences de vie à peu près communes. Lorsqu'il est long, il joue dans le sens contraire et peut avoir pour conséquence de retarder à l'âge de la retraite la phase postparentale.

L'arrivée tardive d'un enfant dans la famille peut avoir, entre autres, conséquences de retarder également à l'âge de la retraite la phase postparentale. Cette situation entraîne des difficultés de tous ordres qui ne sont pas négligeables.

Lorsqu'un homme et une femme ont eu le nombre d'enfants désirés, la question de la contraception se pose alors à eux. Certaines personnes optent pour des méthodes irréversibles ou à peu près telles la ligature de trompes, la vasectomie, l'hystérectomie. Pour certains individus peut également se poser la question de l'avortement lorsque survient une grossesse non désirée.

De toutes les données considérées à partir de ces différents facteurs, nous avons retenu comme significatives les statistiques suivantes:

En 1981, huit(8) enfants sur 1 000 âgés entre 2 et 6 ans présenteraient des retards de développement associés ou non à des déficiences physiques.

En 1976, 26% des enfants maltraités étaient âgés entre 2 et 6 ans (Figure 1).

En 1976, le nombre moyen d'enfants par famille était de 2,2 pour les familles biparentales et, de 1,9 pour les familles monoparentales (Figure 2).

En 1976, 32% des familles biparentales et 50% des familles monoparentales avaient seulement un(1) enfant (Figures 3 et 4).

En 1976, 34% des familles biparentales et 27% des familles monoparentales avaient deux(2) enfants (Figures 3 et 4).

A chaque année, environ 35 000 femmes donnent naissance à un enfant de rang 2 dont 92% à l'intérieur de familles biparentales et 8% à l'intérieur de familles monoparentales (Figure 5).

En 1980, les naissances vivantes de rang 2 représentaient 36% de l'ensemble des naissances vivantes survenues au cours de cette année (Figure 6).

En 1980, 56% des familles biparentales avaient eu leur deuxième enfant au cours des trois(3) années suivant la naissance du premier enfant:

1% à l'intérieur de la première année
9% après la première année
25% après la deuxième année
21% après la troisième année (Figure 7)

En 1980, 23% des femmes mariées et 51% des femmes non mariées ayant donné naissance à un enfant vivant de rang 2 étaient âgées de moins de 25 ans (Figures 8 et 9).

En 1980, 38% des femmes ayant subi une ligature de trompes, 17% de celles ayant subi un avortement, 14% des femmes ayant subi une hystérectomie et 39% des hommes ayant subi une vasectomie étaient âgés entre 30 et 34 ans (Figures 10, 11, 12 et 13).

Tableau 6.1 Répartition des femmes ayant donné naissance à des enfants vivants de premier et de deuxième rangs, selon la structure familiale, Québec, 1971 et 1976

Rang de naissance	1971			1976		
	Epoux/épouse	Monoparentale	Total	Epoux/épouse	Monoparentale	Total
Rang 1	240 595 27,49	43 645 41,49	284 240 28,99	304 345 31,86	79 580 50,12	383 925 34,46
Rang 2	258 310 29,51	27 315 25,97	285 625 29,13	324 415 33,96	42 685 26,88	367 100 32,95
Rangs 1 et 2	498 905 57,00	70 960 67,46	569 865 58,12	628 760 65,82	122 265 77,01	751 025 67,41
Total avec enfant(s)	875 250	105 190	980 440	955 310	158 770	1 114 075

Elaboré à partir du Tableau XX - Les familles (nombre et pourcentage) selon la taille, la structure et l'âge des conjoints, Québec, 1971 et 1976 in Etat de situation des familles québécoises, p. 57.

Avril 1982 - Service des politiques à l'enfance et à la famille
Direction des politiques de services sociaux
Direction générale des programmes de services sociaux
Ministère des Affaires sociales

Tableau 6.2 Répartition des femmes ayant donné naissance à un deuxième enfant vivant, selon l'âge et l'état matrimonial, Québec, 1975 et 1980

Age	Etat matrimonial	1975		1980		Augmentation: + Diminution: -
		Nombre	% V	Nombre	% V	
- 25 ans	mariée	8 201	26,62	7 546	23,46	-
	célibataire	657	53,50	1 404	56,87	+
	divorcée	20	18,87	43	14,63	-
	séparée	19	33,33	22	19,82	-
	veuve	7	23,33	8	20,00	-
	Total	8 904	27,63	9 023	25,72	-
- 29 ans	mariée	21 334	69,25	20 446	63,55	-
	célibataire	952	77,52	2 013	81,53	+
	divorcée	54	50,90	152	51,70	+
	séparée	30	52,63	64	57,66	+
	veuve	21	70,00	24	60,00	-
	Total	22 391	69,47	22 699	64,70	-
+ 35 ans	mariée	1 187	3,85	1 438	4,47	+
	célibataire	51	4,15	57	2,31	-
	divorcée	7	6,60	22	7,48	+
	séparée	4	7,02	9	8,11	+
	veuve	4	13,33	1	2,5	-
	Total	1 253	3,89	1 527	4,35	+
Total	mariée	30 809	95,59	32 171	91,69	-
	célibataire	1 228	3,81	2 469	7,04	+
	divorcée	106	0,33	294	0,84	+
	séparée	57	0,18	111	0,32	+
	veuve	30	0,09	40	0,11	+
	Total	32 230	100,00	35 085	100,00	

Elaboré à partir du Tableau 1.05 - Naissances selon l'âge de la mère, l'état matrimonial de la mère et le rang de naissance vivante pour la province de Québec, Naissances 1975, Naissances 1980, Registre de la population, 1980 et 1981.

Avril 1982 - Service des politiques à l'enfance et à la famille
Direction des politiques de services sociaux
Direction générale des programmes de services sociaux
Ministère des Affaires sociales

Tableau 6.3 Répartition des actes chirurgicaux pratiqués pour fins de contraception, selon l'âge, Québec, 1980

Age	(1) Prescriptions d'anovulant		(2) Insertions de stérilet		(3) Ligatures de trompes		(4) Vasectomies		(5) Hystérectomies		(6) Avortements		Sous-total (3+4+5+6)	
	N	% H	N	% V	N	% V	N	% V	N	% V	N	% V	N	% V
10-14					3	0,01	1	0,01	5	0,02	127	0,52	136	0,16
15-19	16 308	34,5	N.D.	N.D.	49	0,18	3	0,02	20	0,10	3 709	15,18	3 781	4,36
20-24	17 198	43,9	"	"	1 010	3,78	48	0,97	127	0,63	7 200	29,46	8 485	9,79
25-29	9 954	34,3	"	"	5 958	22,31	2 701	17,63	934	4,62	6 952	28,45	16 545	19,09
30-34	4 913	19,7	"	"	10 177	38,11	5 985	39,07	2 857	14,15	4 070	16,66	23 089	26,64
35-39	2 395	11,3	"	"	6 470	24,23	3 557	23,22	4 371	21,64	1 764	7,22	16 162	18,65
40-44	1 263	6,9	"	"	2 414	9,04	1 400	9,14	4 127	20,43	518	2,12	8 459	9,76
45-49			"	"	590	2,21	615	4,02	3 261	16,15	86	0,35	4 552	5,25
50 +			"	"	34	0,13	905	5,91	4 494	22,25	10	0,04	5 443	6,28
Inconnu							2	0,01			1	-	3	0,00
Total	52 031	28,9	25 921		26 705	100,00	15 317	100,00	20 196	100,00	24 437	100,00	86 655	100,00

N.B.: Les prescriptions d'anovulant ne font pas partie des actes chirurgicaux.

Mai 1982 - Service des politiques à l'enfance et à la famille
Direction des politiques de services sociaux
Direction générale des programmes de services sociaux
Ministère des Affaires sociales

Tableau 6.4 Répartition des hystérectomies pratiquées, selon l'âge, Québec, 1980

Age	Nombre	%
10-14	5	0,02
15-19	20	0,10
20-24	127	0,63
25-29	934	4,62
30-34	2 857	14,15
35-39	4 371	21,64
40-44	4 127	20,43
45-49	3 261	16,15
50 +	4 494	22,25
Total	20 196	100,00

Elaboré à partir du Tableau Nombre et coût de certains actes chirurgicaux dispensés par l'ensemble des médecins, selon le groupe d'âge, Régime de l'assurance-maladie, rémunération à l'acte, Québec, 1980

Mai 1982 - Service des politiques à l'enfance et à la famille
Direction des politiques de services sociaux
Direction générale des programmes de services sociaux
Ministère des Affaires sociales

CHAPITRE 7. Familles avec enfant(s) de moins de 6 ans - Stades II et III

Homme: 28-34 ans

Femme: 26-32 ans

$Enfant_1$: 0- 6 ans

$Enfant_2$: 0- 3 ans

Le présent chapitre ne porte pas sur l'étude d'un stade particulier. Au niveau des pages qui suivent, sont tout simplement présentées des données que nous ne pouvions pas considérer dans les chapitres précédents à cause de leur regroupement qui recouvre à la fois les Stades II et III.

Nous considérerons donc ici toutes les familles avec au moins un(1) enfant de moins de 6 ans en attirant l'attention sur la structure familiale, les stades de développement, l'âge, la scolarité et l'activité des parents.

En 1976, les familles comptant au moins un(1) enfant de moins de 6 ans sont au nombre de 383 850 et constituent 34% de l'ensemble des familles avec enfant(s) (voir Tableau 7.1).

De ce nombre total, 229 945 familles, soit 60% de cet ensemble, comptent seulement un(1) ou des enfants de moins de 6 ans. Ce qui voudrait dire que la majorité des familles avec enfant(s) de moins de 6 ans vivent les Stades II et III, ce qui serait normal, étant donné le jeune âge des parents impliqués.

Les familles comptant seulement un(1) ou des enfants de moins de 6 ans constituent à elles seules 21% de l'ensemble des familles avec enfant(s).

7.1 Répartition selon la structure familiale

L'ensemble des familles avec au moins un(1) enfant de moins de 6 ans est constitué de 94% de familles biparentales, soit 360 875 familles, et de 6% de familles monoparentales, soit 22 975 familles. Cet ensemble étant sous-représenté au niveau des familles monoparentales, cela voudrait dire que ces dernières vivent des stades impliquant des enfants plus vieux, ce que nous serons à même de constater dans les chapitres suivants.

7.1.1 Familles biparentales

Les familles biparentales comptant au moins un(1) enfant de moins de 6 ans constituent 38% de l'ensemble des familles biparentales avec enfant(s).

Parmi ces familles, celles avec seulement un(1) ou des enfants de moins de 6 ans, au nombre de 215 285, représentent 60% de l'ensemble des familles biparentales avec au moins un(1) enfant de moins de 6 ans.

A elles seules, ces familles constituent 23% de l'ensemble des familles biparentales avec enfant(s).

7.1.2 Familles monoparentales

Les familles monoparentales avec au moins un(1) enfant de moins de 6 ans constituent 14% de l'ensemble des familles monoparentales.

Les familles monoparentales ayant seulement un(1) ou des enfant(s) de moins de 6 ans constituent, pour leur part, 64% de cet ensemble. Ce qui voudrait dire que les familles monoparentales avec enfant(s) de moins de 6 ans sont davantage concentrées au niveau des Stades II et III.

Par ailleurs, ces mêmes familles constituent, à elles seules, 9% de l'ensemble des familles monoparentales.

7.2 Répartition selon l'âge des parents

Les âges moyens au mariage des célibataires et la durée moyenne du mariage au moment de la naissance du premier enfant vivant ont permis d'établir les âges moyens de l'homme et de la femme aux moments où commencent et où se terminent les Stades II et III du cycle de vie familiale, soit 28-34 ans pour l'homme, 26-32 ans pour la femme.

En 1976, les âges moyens de l'homme et de la femme qui constituent une famille biparentales avec seulement un(1) ou des enfants de moins de 6 ans sont respectivement de 30,3 ans et de 27,8 ans[1]. L'âge moyen du chef de famille monoparentale présentant les mêmes caractéristiques est de 27,5 ans[2].

Ces différents âges s'inscrivent donc à l'intérieur des limites moyennes établies pour les Stades II et III.

7.2.1 Familles biparentales

En 1976, 11% des pères de familles biparentales avec seulement un(1) ou des enfants de moins de 6 ans, soit 24 360 pères, sont âgés de moins de 25 ans[3](voir Tableau 7.2).De cette proportion, environ 5%, soit 1 218 pères, seraient âgés de moins de 20 ans[4].

Les mères de ces familles sont, pour leur part, âgées de moins de 25 ans, dans 27% des cas. Ce qui représente 58 790 mères. De ce nombre, environ 12%, soit 7 055 mères,seraient âgées de moins de 20 ans[5].

7.2.2 Familles monoparentales

Au cours de la même année, 37% des chefs de familles monoparentales avec seulement un(1) ou des enfant(s) de moins de 6 ans, soit 5 430 personnes, sont âgés de moins de 25 ans. De ce nombre, 50%, soit 2 715 personnes, seraient âgées de moins de 20 ans[6].

(1) Rosaire Rémillard, Etat de situation des familles québécoises, p. 59.
(2) Idem, p. 59.
(3) Normalement, nous devrions davantage considérer ici comme âge limite inférieur du stade pour l'homme celui de 30 ans, mais, les regroupements décimaux de notre source d'information ne nous permettent pas cette précision: le nombre qui est ici donné devrait donc être considéré comme sous-estimé.
(4) Rosaire Rémillard, Profil statistique de la situation sociale des enfants de moins de six(6) ans et de leur famille, au Québec, en 1976, p. 29.
(5) Idem, p. 29.
(6) Idem, p. 29

Au total, donc, un minimum de 9 770 parents avec seulement un(1) ou des enfant(s) de moins de 6 ans seraient âgés de moins de 20 ans.

7.3 Répartition selon la scolarité des parents

En 1976, la majorité des pères de familles biparentales comptant seulement un(1) ou des enfant(s) de moins de 6 ans, soit 54% d'entre eux, ont terminé au moins une douzième année de scolarité (voir Tableau 7.3). Les mères de ces mêmes familles qui ont elles aussi atteint un niveau semblable de scolarité constituent 48% de l'ensemble de ces mères.

Lorsque sont considérés les chefs de famille monoparentales, la proportion de ces personnes qui ont également terminé une douzième année se ramène à 40%.

Il y a donc une gradation descendante dans le niveau de scolarité atteint par les parents des familles avec seulement un(1) ou des enfants de moins de 6 ans allant des pères de familles biparentales vers les chefs de familles monoparentales en passant par les mères de familles biparentales.

La 9ième année de scolarité est normalement terminée au cours de la quatorzième année d'âge chronologique. Selon certaines données du ministère de l'Education[1], la totalité des jeunes de 14 ans seraient scolarisés. Ce qui ne veut pas nécessairement dire, comme le prouve le Tableau 7.3, que tous aient effectivement terminé cette neuvième année: 38 195 pères et 32 795 mères de familles biparentales et 3 255 chefs de familles monoparentales n'ont pas atteint ce niveau.

---

(1) Marie Giroux, La scolarité des familles, p. 23.

7.4 Répartition selon l'activité des parents

En 1976, 35% des mères de familles biparentales comptant seulement un(1) ou des enfant(s) de moins de 6 ans, soit 74 635 mères, sont sur le marché du travail alors que 86% des chefs masculins, soit 1 610 hommes,et 41% des chefs féminins, soit 5 260 femmes, de familles monoparentales sont également sur le marché du travail[1].

Selon certaines estimations, ce sont 152 000 enfants de moins de 6 ans[2] qui, en 1976, nécessitent des services de garde par suite du travail des deux(2) parents dans les familles biparentales ou du chef de famille monoparentale.

7.5 Répartition selon le revenu familial

En 1979, 45% des familles biparentales comptant seulement un(1) ou des enfants de moins de 7 ans[3] ont un revenu familial inférieur à 20 000$ alors que 98% des familles monoparentales présentant les mêmes caractéristiques sont au-dessous de cette même limite (voir Tableau 7.4).

Par ailleurs, le revenu familial moyen de 5 691$ pour les familles monoparentales comptant seulement un(1) ou des enfant(s) de moins de 7 ans est 4,01 fois inférieur au revenu familial moyen de 22 812$ pour les familles biparentales ayant les mêmes caractéristiques.

Selon le Conseil canadien du bien-être[4], en 1980, une personne seule était pauvre si, vivant dans une grande ville, elle gagnait moins de 5 822$,ou vivant en milieu rural, elle gagnait moins de 4 231$.

(1) Rosaire Rémillard, Profil statistique de la situation sociale des enfants de moins de six(6) ans et de leur famille, au Québec, en 1976, p. 41.
(2) Idem, p. 40.
(3) L'enquête sur les finances des consommateurs qui a servi à l'élaboration de ces données a regroupé tous les enfants de moins de 7 ans sous un même titre.
(4) Une famille de quatre est pauvre à 11 681$ par an. Le Soleil, 9 avril 1982, D-14.

7.6 Résumé

En 1976, 303 850 familles dont 94% biparentales et 6% monoparentales comptaient au moins un(1) enfant âgé de moins de 6 ans (Figure 1).

En 1976, environ 152 000 enfants âgés de moins de 6 ans nécessitaient des services de garde.

Familles biparentales

En 1976, les familles biparentales ayant au moins un(1) enfant de moins de 6 ans représentaient 38% de l'ensemble des familles biparentales avec enfant(s) (Figure 2).

En 1976, 60% d'entre elles vivaient le Stade III (comprenant II et III) (Figure 3).

En 1976, 11% des pères et 27% des mères de familles biparentales ayant seulement des enfants de moins de 6 ans étaient âgés de moins de 25 ans (Figures 4 et 5).

En 1976, 35% des mères de familles biparentales ayant seulement des enfants de cet âge étaient sur le marché du travail (Figure 6).

Familles monoparentales

En 1976, les familles monoparentales ayant au moins un(1) enfant de moins de 6 ans représentaient 14% de l'ensemble des familles monoparentales (Figure 7).

En 1976, 64% d'entre elles vivaient le Stade III (Figure 8).

En 1976, 19% des chefs de familles monoparentales ayant seulement des enfants de moins de 6 ans étaient âgés de moins de 20 ans (Figure 9).

En 1976, 86% des chefs masculins et 41% des chefs féminins de familles monoparentales ayant seulement des enfants de cet âge étaient sur le marché du travail (Figures 10 et 11).

Tableau 7.1 Répartition des familles avec enfant(s) de moins de 6 ans selon la structure familiale et le genre, Québec, 1976

Structure familiale		STADES: II, III — Familles avec enfant(s) de -6 ans seulement		II, III, IV — Familles avec enfant(s) de -6 ans/6-14 ans		II, III, V — Familles avec enfant(s) de -6 ans/15-17 ans		II, III, IV, V — Familles avec enfant(s) de -6 ans/6-14 ans/ 15-17 ans		II, III, IV, V — Familles avec au moins un(1) enfant de -6 ans		Familles avec enfant(s)		Familles québécoises	
Epoux/épouse	N	215 285	93,62	130 765	94,85	1 710	87,47	13 115	93,08	360 875	94,01	955 305	85,75	1 383 870	89,71
	% H	15,56		9,45		0,12		0,95		26,08		69,03		100,00	
	% H	22,54		13,69		0,18		1,37		37,78		100,00			
	% H	59,66		32,24		0,47		3,63		100,00					
Monoparentale	N	14 660	6,38	7 095	5,15	245	12,53	975	6,92	22 975	5,99	158 770	14,25	158 770	10,29
	% H	9,23		4,47		0,15		0,61		14,47		100,00			
	% H	63,81		30,88		1,07		4,24		100,00					
Total	N	229 945	100,00	137 860	100,00	1 955	100,00	14 090	100,00	383 850	100,00	1 114 075	100,00	1 542 640	100,00
	% H	14,91		8,94		0,13		0,91		24,88		72,22		100,00	
	% H	20,64		12,37		0,18		1,26		34,15		100,00			
	% H	59,90		35,92		0,51		3,67		100,00					

Elaboré à partir du Tableau XXI - Les familles (nombre et pourcentage) selon la composition, la structure et l'âge des conjoints, Québec, 1976
in Etat de situation des familles québécoises, pp. 59-60-61.

Avril 1982 - Service des politiques à l'enfance et à la famille
Direction des politiques de services sociaux
Direction générale des programmes de services sociaux
Ministère des Affaires sociales

Tableau 7.2 Répartition des familles avec enfant(s) de moins de 6 ans, selon la structure familiale, le genre et l'âge des parents, Québec, 1976

Structure familiale			Familles avec enfant(s) de - 6 ans seulement			Familles avec au moins un(1) enfant de - 6 ans		
			- 25 ans	35 ans +	Total	- 25 ans	35 ans +	Total
Epoux/épouse	H	N	24 360	27 875		24 920	105 545	
		%	11,32	12,95	215 285	6,91	29,25	360 875
	F	N	58 790	12 050		60 980	58 745	
		%	27,31	5,60		16,90	16,28	
Monoparentale		N	5 430	1 445	14 660	5 690	4 260	22 975
		%	37,04	9,86		24,77	18,54	
Total					229 945			383 850

Elaboré à partir du Tableau XXI - Les familles (nombre et pourcentage) selon la composition, la structure et l'âge des conjoints, Québec, 1976 in Etat de situation des familles québécoises, pp. 59-60-61

Avril 1982 - Service des politiques à l'enfance et à la famille
Direction des politiques de services sociaux
Direction générale des programmes de services sociaux
Ministère des Affaires sociales

Tableau 7.3 Répartition des familles ayant seulement un(1) ou des enfant(s) de moins de 6 ans, selon la structure familiale et la scolarité des parents, Québec, 1976

Structure familiale		- 9ième	9-11ième	12-13ième	post-sec.	post-sec. avec diplôme	Universitaire	Universitaire avec grade	Total
Familles époux/épouse	H N	38 195	61 920	17 050	20 680	20 620	28 185	28 635	
	H %	17,7	28,8	7,9	9,6	9,6	13,1	13,3	
		46,5		53,5					215 285
	F N	32 795	78 760	27 695	15 005	28 070	21 755	11 210	100,00
	F %	15,2	36,6	12,9	7,0	13,0	10,1	5,2	
		51,8		48,2					
Familles monoparentales		3 255	5 725	1 535	1 090	1 005	1 485	560	14 660
		22,2	39,0	10,5	7,4	6,9	10,1	3,8	100,00
		61,2		38,7					

Elaboré à partir du Tableau VII - Familles ayant des enfants de moins de 6 ans selon la composition et la structure de la famille et selon la scolarité des parents in Profil statistique de la situation sociale des enfants de moins de six(6) ans et de leur famille, au Québec, en 1976, pp. 36, 37.

Avril 1982 - Service des politiques à l'enfance et à la famille
Direction des politiques de services sociaux
Direction générale des programmes de services sociaux
Ministère des Affaires sociales

Tableau 7.4 Répartition des familles ayant seulement un(1) ou des enfant(s) de moins de 7 ans, selon la structure familiale et le revenu familial, Québec, 1979

Structure familiale	0 000 - 4 999$	5 000 - 9 999$	10 000 - 14 999$	15 000 - 19 999$	20 000 - 24 999$	25 000 - 29 999$	30 000 - 34 999$	35 000$ +	Total	Revenu moyen
Familles époux/épouse	4 340 1,6	24 760 9,1	38 480 14,1	55 090 20,2	57 000 20,9	35 510 13,0	26 990 9,9	30 990 11,3	273 160 100,0	22 812$
	45,0									
Familles monoparentales	11 080 45,7	9 820 40,5	2 930 12,1	-	400 1,7	-	-	-	24 230 100,0	5 691$
	98,3									

Elaboré à partir de l'Enquête sur les Finances des Consommateurs, mise à jour de 1980, O.P.D.Q..

Mai 1982 - Service des politiques à l'enfance et à la famille
Direction des politiques de services sociaux
Direction générale des programmes de services sociaux
Ministère des Affaires sociales

CHAPITRE 8. Familles avec enfant(s) d'âge scolaire (6-13 ans) - Stade IV

Homme: 34-41 ans

Femme: 32-39 ans

$Enfant_1$: 6-13 ans

$Enfant_2$: 3-10 ans

Ce stade du cycle de vie familiale est marqué, pour nombre de familles québécoises, non seulement par l'entrée à l'école du premier enfant mais également par plusieurs autres événements tels que le divorce des parents, le remariage de l'un ou l'autre des parents, l'arrivée, dans la famille, d'un second enfant issu d'une nouvelle union.

Il va sans dire alors que la problématique psychosociale propre à ce stade peut en être une des plus complexes. Après avoir cerné cette problématique, nous considérerons d'abord les familles avec enfant(s) d'âge scolaire. Sous cette rubrique, une attention particulière sera apportée à la répartition des familles selon la structure familiale et, à l'intérieur de chacune des structures familiales, sur le nombre de stades vécus par la famille avec enfant(s) d'âge scolaire. La répartition des familles comptant seulement un(1) ou des enfant(s) d'âge scolaire sera également considérée sous les angles de l'âge, de la scolarité, de l'activité et du revenu des parents. En troisième lieu, nous aborderons les sujets des enfants d'âge scolaire susceptibles de présenter des retards de développement et les enfants de même âge maltraités. Par la suite, nous jetterons un coup d'oeil sur les familles qui ont un premier ou un dernier enfant au cours de ce stade. Enfin, l'incidence du divorce, le nombre et l'âge des enfants à charge à la suite d'un divorce et l'incidence du remariage chez les personnes divorcées seront abordés.

8.1 Problématique psychosociale

L'entrée du premier enfant à l'école constitue pour l'enfant une période de transition vers une vie sociale plus élargie et pour les parents impliqués l'occasion d'une remise en question temporaire de l'exercice des rôles parentaux.

Comme il a été dit au Chapitre 6, la perspective de l'entrée à l'école suscite beaucoup de stress chez les parents qui vivent cette expérience pour la première fois. Une fois effectuée cette entrée à l'école, l'enfant vit, en même temps qu'une grande tension occasionnée par un nouveau régime de vie, l'expérience d'une indépendance de plus en plus grande.

Les parents peuvent alors devenir très critiques face à l'école et aux professeurs et percevoir ces derniers comme responsables de cette situation qu'ils n'acceptent pas d'emblée. Ils peuvent se sentir inefficaces dans leur rôle de parents jusqu'au moment où un nouveau type de relations s'instaurent entre eux, l'enfant et l'école (Klein et Ross, 1958)(1).

Dans les familles où il y a plus d'un(1) enfant, l'entrée à l'école du premier enfant marquant le commencement d'une vie plus autonome pour cet enfant est aussi le moment de l'établissement de certaines "coalitions", particulièrement entre les enfants qui se suivent de près, contre les comportements discriminatoires possibles de certains parents et l'occasion rêvée pour les aînés d'établir une certaine relation de pouvoir sur leurs cadets (Sutton, Smith et Rosenberg, 1970)(2).

Les familles qui, au cours de ce stade, ont leur dernier enfant, à cause des âges des parents impliqués et du départ de plus en plus tardif des jeunes adultes de la maison (25 ans, pour l'homme - 23 ans, pour la femme), devront alors envisager le passage direct de la phase parentale à l'âge de la retraite, sans période dite de récupération (voir Stade VII).

L'incidence du divorce qui, pour de nombreuses familles, peut marquer ce stade du cycle de vie familiale a des conséquences sur les relations établies entre parents et enfants, d'une part, et entre parents eux-mêmes, d'autre part. Rares sont les familles pour qui le divorce est vécu avec facilité (Aldous, 1978)(3). Dans la majorité des cas, il s'ensuit une période d'ajustement assez difficile pour chacun des parents et pour chacun des enfants. L'établissement de nouvelles relations saines, particulièrement avec les enfants, sera d'autant plus facilement réalisé que l'homme et la femme réussiront à maintenir des liens positifs entre eux et que les contacts des enfants avec le parent absent, dans la majorité des cas, le père, seront maintenus (Hetherington, Cox et Cox, 1976)(4).

(1) Donald C. Klein et Ann Ross, Kindergarten Entry: A Study of Role Transition in Family Careers - Developmental Change in Families, pp. 251-253.
(2) Brian Sutton-Smith et B.G. Rosenberg, The Sibling in Family Careers - Developmental Change in Families, pp. 308-309.
(3) Joan Aldous, Family Careers - Developmental Change in Families, p. 180.
(4) E. Mavis Hetherington, Martha Cox et Roger Cox, Divorced Fathers in Family Careers - Developmental Change in Families, pp. 244-245.

Le divorce qui pourra, dans certains cas de plus en plus nombreux, donner lieu à un remariage aura également des conséquences sur les relations qui pourront s'établir à l'intérieur de la nouvelle famille "agrandie". Les âges des enfants alors impliqués seront les facteurs qui pourront jouer en la faveur ou en la défaveur de la nouvelle famille. Et il semble bien qu'à mesure que les enfants vieilliront, particulièrement lorsqu'arrivera l'adolescence, l'établissement de relations harmonieuses entre les différents membres de la famille sera rendu plus difficile (Hetherington, Cox et Cox, 1976)(1).

Afin de mieux illustrer ce qui se passe au niveau de ce stade, nous avons élaboré le schéma suivant:

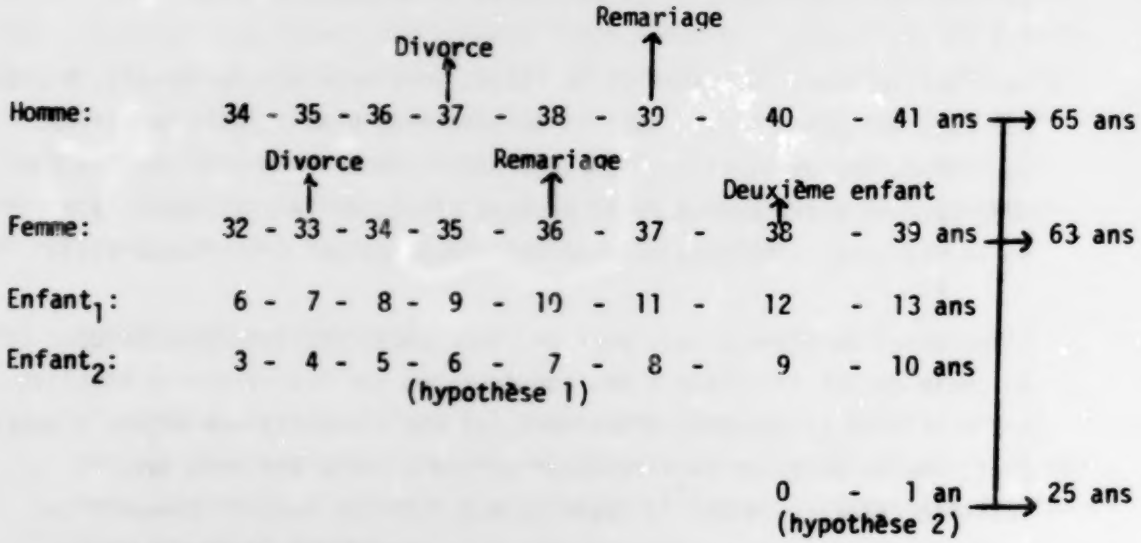

8.2 Familles avec enfant(s) d'âge scolaire (6-14 ans)(2)

En 1976, les familles comptant au moins un(1) enfant âgé entre 6 et 14 ans, au nombre de 432 595 familles, constituent 39% des familles avec enfant(s) (voir Tableau 8.1).

---

(1) E. Mavis Hetherington, Martha Cox et Roger Cox, Divorced Fathers in Family Careers - Developmental Change in Families, p. 245.

(2) Comme il a été dit au Chapitre 2, alors que notre Stade IV correspond aux enfants d'âge scolaire de 6-13 ans, les données du recensement permettent un(1) seul regroupement des enfants de 6-14 ans; il y a donc possiblement sur-estimation des familles de ce genre.

Les familles ayant seulement un(1) ou des enfant(s) de 6-14 ans constituent, pour leur part, 44% de l'ensemble des familles avec au moins un(1) enfant de cet âge, soit 192 165 familles.

A elles seules, ces familles représentent 18% de l'ensemble des familles avec enfant(s).

Il est possible de constater ici que 56% des familles avec au moins un(1) enfant d'âge scolaire vivent plus d'un(1) stade à la fois. En ce qui a trait aux familles qui vivent à la fois les Stades IV et III[1], elles sont au nombre de 137 860 et comptent pour 57% des familles avec au moins un(1) enfant de 6-14 ans vivant plus d'un(1) stade à la fois. Ce qui voudrait dire que la majorité des familles avec au moins un(1) enfant de cet âge vivent en continuité deux(2) stades à la fois. Ce qui, comme nous l'avons déjà dit, pourrait faciliter les relations intrafamiliales.

Donc, les familles en Stade IV et, en Stades IV et III constituent à elles seules 76% de l'ensemble des familles ayant au moins un(1) enfant de 6-14 ans.

8.2.1 Répartition selon la structure familiale

Les 387 320 familles biparentales ayant au moins un(1) enfant de 6-14 ans constituent 90% de l'ensemble des familles avec au moins un(1) enfant de cet âge. Les autres 10% sont constitués de familles monoparentales, soit 45 275 familles. Ces proportions qui traduisent une sous-représentation des familles monoparentales viendraient confirmer ce qui a été dit au chapitre précédant concernant les familles avec enfant(s) de moins de 6 ans, à savoir, que les familles monoparentales vivent des stades impliquant des enfants plus âgés.

8.2.1.1 Familles biparentales

Les familles biparentales avec au moins un(1) enfant de 6-14 ans constituent 41% des familles biparentales avec enfant(s).

---

(1) Comme il a été dit au Chapitre 2, pour fins de synthèse, nous avons ici considéré tous les enfants d'âge préscolaire comme faisant partie d'un(1) seul stade, le Stade III.

Parmi ces familles, celles ayant seulement un(1) ou des enfants de 6-14 ans, soit 165 155 familles, comptent pour 43% de l'ensemble des familles biparentales avec au moins un(1) enfant de cet âge.

A elles seules, ces familles constituent 17% des familles biparentales avec enfant(s).

Les familles biparentales ayant au moins un(1) enfant de 6-14 ans vivent plus d'un(1) stade à la fois dans 57% des cas. Les familles qui vivent à la fois les Stades IV et III sont au nombre de 130 765 et comptent pour 59% des familles biparentales avec au moins un(1) enfant de 6-14 ans vivant plus d'un(1) stade à la fois.

Les familles biparentales qui vivent les Stades IV et, IV et III à la fois comptent pour 76% de l'ensemble des familles biparentales avec au moins un(1) enfant de 6-14 ans.

8.2.1.2 Familles monoparentales

Les familles monoparentales ayant au moins un(1) enfant de 6-14 ans, soit 45 275 familles, comptent pour 29% de l'ensemble des familles monoparentales.

Celles parmi ces familles qui comptent seulement un(1) ou des enfant(s) de 6-14 ans sont au nombre de 27 010 et constituent 60% des familles monoparentales avec au moins un(1) enfant de cet âge. Ce qui voudrait dire que la majorité des familles monoparentales avec au moins un(1) enfant de 6-14 ans vivent un(1) seul stade à la fois, le Stade IV.

Les familles monoparentales ayant seulement un(1) ou des enfant(s) de 6-14 ans constituent à elles seules 17% de l'ensemble des familles monoparentales.

Les familles monoparentales ayant au moins un(1) enfant de 6-14 ans et vivant plus d'un(1) stade à la fois constituent 40% de l'ensemble des familles monoparentales avec enfant(s) de cet âge. Celles avec au moins un(1) enfant de 6-14 ans qui vivent en même temps les Stades IV et III sont au nombre de 7 095 et comptent pour 39% des familles monoparentales avec au moins un(1) enfant de cet âge et vivant plus d'un(1) stade à la fois. Ce qui laisserait croire que les familles monoparentales avec au moins un(1) enfant de 6-14 ans et vivant plus d'un(1) stade à la fois vivent ces stades en discontinuité. Ce que nous serons toutefois à même de refuter au chapitre suivant.

Les familles monoparentales qui vivent les Stades IV et, IV et III à la fois comptent pour 75% des familles monoparentales avec au moins un(1) enfant de 6-14 ans.

8.2.2 Répartition selon l'âge des parents

Les âges moyens de l'homme et de la femme aux moments où débute et où se termine le Stade IV du cycle de vie familiale ont été respectivement établis à 34-41 ans pour l'homme et à 32-39 ans pour la femme.

En 1976, les âges moyens de l'homme et de la femme qui constituent une famille biparentale et qui ont seulement un(1) ou des enfants de 6-14 ans, c'est-à-dire, qui vivent possiblement le quatrième stade du cycle de vie familiale, sont respectivement de 40 ans et de 37 ans[1]. Quant au chef de famille monoparentale qui vit une situation semblable, l'âge moyen de cette personne est de 37,9 ans[2].

---

(1) Rosaire Rémillard, Etat de situation des familles québécoises, p. 59.
(2) Idem, p. 61.

Ces différents âges moyens s'inscrivent à l'intérieur des limites établies pour le Stade IV.

8.2.2.1 Familles biparentales

En 1976, 24% des pères de familles biparentales ayant seulement un(1) ou des enfant(s) de 6-14 ans, soit 39 800 hommes, sont âgés de moins de 35 ans (voir Tableau 8.2).

Les mères de ces mêmes familles, au nombre de 70 655, sont, pour leur part, âgées de moins de 35 ans dans 43% des cas[1].

8.2.2.2 Familles monoparentales

Au cours de cette même année, 43% des chefs de familles monoparentales ayant seulement un(1) ou des enfant(s) de 6-14 ans sont âgés de moins de 35 ans. Cette proportion représente 11 510 personnes.

8.2.3 Répartition selon la scolarité des parents

En 1976, la majorité des pères de familles biparentales comptant seulement un(1) ou des enfant(s) de 6-14 ans, soit 59% d'entre eux, ont seulement une 11ième année de scolarité (voir Tableau 8.3). Les mères de ces mêmes familles qui ont elles aussi atteint un niveau semblable de scolarité constituent 67% de l'ensemble de ces mères.

Les chefs de familles monoparentales qui ont atteint une 11ième année de scolarité comptent pour 65% de l'ensemble des chefs de familles monoparentales avec un(1) ou des enfant(s) de 6-14 ans.

(1) Normalement, nous devrions davantage considérer ici comme âge limite inférieur du stade pour la femme celui de 30 ans, mais les regroupements décennaux de notre source d'information ne nous permettent pas cette précision; le nombre qui est ici donné devrait donc être considéré comme sur-estimé.

Comparativement aux parents des familles biparentales et aux chefs de familles monoparentales ayant seulement un(1) ou des enfant(s) de moins de 6 ans, les parents des familles biparentales et les chefs de familles monoparentales ayant seulement un(1) ou des enfant(s) de 6-14 ans sont moins scolarisés. Cela s'explique historiquement[1].

Le modèle suivi par les familles ayant seulement un(1) ou des enfant(s) de 6-14 ans diffère sensiblement de celui suivi par les familles ayant seulement un(1) ou des enfant(s) de moins de 6 ans. Alors que les hommes sont encore plus instruits que les femmes, les femmes des familles biparentales ont une scolarité semblable à celle des chefs de familles monoparentales.

8.2.4 Répartition selon l'activité des parents

En 1976, 42% des mères de familles biparentales comptant seulement un(1) ou des enfant(s) de 6-14 ans, soit 69 730 femmes, sont sur le marché du travail alors que 84% des chefs masculins, soit 3 340 hommes, et 51% des chefs féminins, soit 11 695 femmes, de familles monoparentales ayant seulement des enfants de cet âge sont également sur le marché du travail[2].

Comparativement aux mères de familles biparentales et aux chefs féminins de familles monoparentales ayant seulement un(1) ou des enfant(s) de moins de 6 ans, les mères des familles biparentales et les chefs féminins de familles monoparentales ayant seulement un(1) ou des enfant(s) de 6-14 ans sont davantage sur le marché du travail.

---

(1) Voir à ce sujet le document élaboré par Marie Giroux, La scolarité des familles.
(2) Données calculées à partir du Recensement Canada, 1976.

Selon certaines estimations[1], ce sont environ 178 915 enfants qui, en 1976, nécessitent des services de garde parascolaire.

8.2.5 Répartition selon le revenu familial

En 1979, 41% des familles biparentales ayant un(1) ou plusieurs enfant(s) âgés entre 7 et 15 ans[2] ont un revenu familial inférieur à 20 000$ alors que 91% des familles monoparentales présentant les mêmes caractéristiques ont un revenu familial similaire (voir Tableau 8.4).

Par ailleurs, le revenu familial moyen de 11 003$ des familles monoparentales est 2,26 fois inférieur à celui des familles biparentales ayant un(1) ou plusieurs enfant(s) âgés entre 6 et 14 ans, soit 24 886$.

Si l'on considère que les familles en Stade IV ont possiblement deux(2) enfants et que le seuil de pauvreté établi pour une famille de quatre(4) personnes en 1980 est de 12 807$ pour la ville et de 9 312$[3] pour le milieu rural, on constate que nombre de familles sont en-dessous de ce seuil, en 1979.

---

(1) En établissant à 2,29 le nombre moyen d'enfants de 6-14 ans dans les familles biparentales, en multipliant ce nombre par le nombre de mères de familles biparentales avec enfant(s) de 6-14 ans sur le marché du travail, en corrigeant le nombre obtenu par le taux de chômage, nous pouvons estimer à 148 504 le nombre d'enfants âgés entre 6 et 14 ans dans les familles biparentales pour lesquels des services de garde parascolaire pourraient être nécessaires.

En procédant de la même façon pour les familles monoparentales qui ont un nombre moyen d'enfants de 6-14 ans de 2,15, nous pouvons estimer à 30 411 le nombre d'enfants âgés de 6-14 ans dans les familles monoparentales pour lesquels des services de garde parascolaire pourraient être également nécessaires.

(2) L'enquête sur les finances des consommateurs qui a servi à l'élaboration de ces données a regroupé tous les enfants de 7-15 ans sous un même titre.

(3) Une famille de quatre est pauvre à 11 681$ par an, Le Soleil, D-14, 09-04-82.

8.3 Enfants d'âge scolaire susceptibles de présenter des retards de développement

Selon les taux avancés au Chapitre 5 sur la prévalence des retards de développement possibles associés ou non à des déficiences physiques particulières, ce sont 5 529 enfants âgés entre 6 et 12 ans qui, en 1981, seraient susceptibles de présenter de tels retards: retard sévère ou profond, 934 enfants; retard moyen, 1 308 enfants; retard léger, 3 287 enfants (voir Tableau 8.5).

Comme on peut le constater, le diagnostic d'un retard léger chez les jeunes de cet âge ne peut être affirmé avec davantage de certitude que dans les cas de déficiences physiques associées.

8.4 Enfants d'âge scolaire maltraités

Selon l'étude effectuée pour le Comité de la protection de la jeunesse, 49% des enfants maltraités sont âgés entre 6 et 14 ans(1). Quoique cette proportion d'enfants maltraités soit inférieure à la proportion d'enfants de cet âge dans la population générale (52%, en 1976), elle ne constitue pas moins un(1) enfant maltraité sur deux(2).

Les enfants âgés entre 6 et 14 ans subissent:

62% des mauvais traitements par abus sexuels
54% des mauvais traitements par abus physiques
52% des mauvais traitements par abus physiques et négligence
45% des situations à risques élevés
44% des mauvais traitements par négligence grave(2).

C'est comme si, pour ces enfants également, le modèle se transformait de "passif" à "actif" avec l'âge, les abus sexuels constituant les actes les plus fréquents d'agression contre la personne de l'enfant.

(1) Ghislaine M. Martin et Camille Messier, L'enfance maltraitée... ça existe aussi au Québec, p. 39.
(2) Idem, p. 41.

Mauvais traitements	6-8 ans %	rang	9-11 ans %	rang	12-14 ans %	rang	6-14 ans %	rang
Abus sexuels	18	3	22	1	22	1	62	1
Abus physiques	16	5	19	2	19	2	54	2
Abus physiques et négligence	28	1	17	3	7	5	52	3
Situations à risques élevés	21	2	14	5	10	4	45	4
Négligence grave	18	3	15	4	11	3	44	5
Total	19		17		13		49	

8.5 Naissances vivantes chez les femmes de 38 ans et plus

Parmi les 97 498 femmes qui, en 1980, donnent naissance à un enfant vivant, 1 430 femmes, soit 1% d'entre elles, sont âgées de 38 ans et plus (voir Tableau 8.6).

Les femmes mariées, au nombre de 1 278, comptent à elles seules pour 89% de l'ensemble de ces femmes âgées de 38 ans et plus donnant naissance à un enfant vivant mais ne constituent que 2% de l'ensemble des femmes mariées donnant alors naissance à un enfant vivant.

Les femmes veuves qui ne comptent que pour 1% de l'ensemble des femmes âgées de 38 ans et plus qui donnent naissance à un enfant vivant constituent cependant 12% de l'ensemble des femmes veuves donnant alors naissance à un enfant vivant.

Comparées à des données de 1975, ces données de 1980 révèlent une tendance chez les femmes de tous états matrimoniaux, sauf chez les femmes veuves, à avoir leurs enfants à un âge moins tardif.

8.6 Contraception

En ce qui a trait aux actes chirurgicaux pratiqués pour fins de contraception 19% de ceux pratiqués en 1980 le sont chez des hommes et des femmes âgés entre 35 et 39 ans (voir Tableau 6.3).

	Nombre	%
ligatures de trompes	6 470	24
vasectomies	3 557	23
hystérectomies	4 371	22
avortements	1 764	7
Total	16 162	19

De toutes les femmes ayant subi une hystérectomie, 41% sont âgées de moins de 40 ans (voir Tableau 6.4).

8.7 Divorce

Alors que l'âge moyen au divorce était de 39,9 ans chez l'homme et, de 37,1 ans chez la femme, en 1975, il est de 38,3 ans chez l'homme et, de 35,8 ans chez la femme, en 1979[1]. Ces dernières données s'inscrivent à l'intérieur des limites établies pour le début et la fin du quatrième stade du cycle de vie familiale: 34-41 ans pour l'homme; 32-39 ans pour la femme.

En 1979, 30% des divorces chez les hommes et 37% des divorces chez les femmes surviennent lorsque ces individus sont respectivement âgés entre 35-44 ans et 30-39 ans[2], c'est-à-dire, quand la famille vit le quatrième stade de son développement.

Comparativement à des données de 1975, ces données de 1979 accusent une hausse des divorces chez les hommes et les femmes de même âge alors que ces proportions étaient respectivement de 31% et de 35%.

---

(1) Rosaire Rémillard.
(2) Données calculées à partir de Laurent Roy, Les divorces au Québec: évolution récente in Etat de situation des familles québécoises, p. 51.

8.7.1 Incidence du divorce et différence d'âge entre les conjoints

Selon Laurent Roy,"...les risques de non poursuite du mariage pour la femme sont à leur minimum à 25-29 ans, mais ces risques sont d'autant moins élevés si elle épouse un homme âgé de 30 à 34 ans. C'est... la combinaison d'âge au mariage qui favorise le plus la durée du mariage. Par ailleurs, pour (la femme) qui se marie entre 20 et 24 ans, les chances de(poursuite)sont plus élevées si elle épouse un homme âgé de 25 à 29 ans. Dans ces deux combinaisons d'âge, plus l'époux s'écarte, en plus ou en moins, des âges mentionnés, plus les risques(de non poursuite) sont élevés. Les femmes ont moins de chance de (poursuivre) leur mariage si elles épousent des hommes trop âgés ou trop jeunes; les hommes qui épousent des femmes de moins de 20 ans (présentent les plus grandes possibilités) de divorce"(1).

En 1980, sur les 44 849 femmes qui contractent mariage, 8 257, soit 18% d'entre elles, sont âgées entre 25 et 29 ans (voir Tableau 8.7). De ce nombre, 1 813 femmes, soit 22% d'entre elles, contractent mariage avec des hommes âgés entre 30 et 34 ans.

En 1975, 7 436 femmes, soit 14% de l'ensemble des femmes ayant alors contracté mariage étaient âgées entre 25 et 29 ans (voir Tableau 8.8). De ce nombre, 1 399 femmes, soit 19% d'entre elles, contractaient mariage avec des hommes âgés entre 30 et 34 ans. Comparativement parlant, donc, les chances de poursuite de mariage sembleraient avoir augmenté, en 1980, dû au fait peut-être que plus de femmes se marient dans le groupe d'âge des 25-29 ans et contractent mariage avec des hommes de cinq(5) années leurs aînés.

---

(1) Laurent Roy, Les divorces au Québec: evolution récente, pp. 29-30.

8.7.2 Incidence du divorce et état matrimonial antérieur au mariage

Toujours selon Laurent Roy, "L'âge au mariage n'explique pas toutes les différences dans les taux (de non poursuite) du mariage. L'état civil antérieur au mariage, facteur relié à l'âge, doit aussi entrer en ligne de compte. Pour un même âge au mariage, les veuves et les divorcées ont plus tendance à divorcer que les célibataires; les rapports varient de 1 à 2 (sauf à 20-24 ans) entre veuves et célibataires et de 1 à 4 entre les divorcées et les célibataires."(1).

Comme il a été vu au Tableau 3.2, la répartition des mariages de 1975 et de 1980, selon l'état matrimonial de l'épouse, est la suivante:

Etat matrimonial	1975		1980	
	N	% V	N	% V
Célibataire	47 115	91	39 809	89
Veuve	1 570	3	1 265	3
Divorcée	3 005	6	3 775	8
Mariages	51 690	100	44 849	100

Alors que la proportion des mariages de femmes divorcées augmente entre les années 1975 et 1980, nous pourrions donc nous attendre à ce que ces personnes connaissent davantage un autre divorce. Quant aux femmes veuves qui se remarient, leur proportion demeurant stable d'une année à l'autre, nous pourrions nous attendre à peu de changement chez ces personnes dans le comportement de divorce.

(1) Laurent Roy, Les divorces au Québec: évolution récente, p. 31.

8.7.3 Enfant(s) à charge au moment du divorce

En 1979, 8 426 divorces, soit 59% de l'ensemble des divorces qui surviennent impliquent au moins un(1) enfant à charge[1]. En fait, ce nombre moyen d'enfant(s) à charge s'élève alors à 1,08[2]. Selon certaines indications fragmentaires, l'âge moyen de cet enfant à charge s'élevait, en 1975, à 9,79 ans[3].

Des données plus précises relatives à l'année 1975 indiquent par ailleurs que les divorces qui surviennent alors impliquent un(1) enfant, dans 23% des cas, deux(2) enfants, dans 20% des cas, plus de deux(2) enfants dans 17% des cas[4].

Lorsqu'il y a enfant(s) à charge, la tutelle est accordée à la femme seulement, dans 68% des cas, à l'homme seulement, dans 24% des cas, à l'homme et à la femme de façon partagée,dans 4% des cas, selon d'autres modalités, dans 3% des cas[5].

Cette façon d'attribuer la tutelle d'enfant(s) à charge caractérise l'année 1979. Elle diffère sensiblement de celle qui marque l'année 1975 en ce sens que les modalités d'attribution de tutelle à des personnes autres que les parents des enfants sont beaucoup moins fréquentes. La tutelle est davantage attribuée, soit à la femme, soit à l'homme, soit de façon partagée[6].

(1) Rosaire Rémillard, Etat de situation des familles québécoises, p. 53.
(2) Idem, p. 53.
(3) Laurent Roy, Les divorces et les séparations au Québec in Etat de situation des familles québécoises, p. 16.
(4) Rosaire Rémillard, Etat de situation des familles québécoises, p. 53.
(5) Idem, p. 52.
(6) Idem, p. 52.

8.8 Remariage

Selon Laurent Roy, "... près de 36% des (hommes) divorcés se remarieraient un jour ou l'autre et 26% des (femmes) divorcées feraient de même."(1).

Les hommes divorcés qui se sont remariés en 1975 avaient auparavant vécu une période de transition entre le divorce et le remariage d'une durée moyenne de 1,8 année alors que les femmes divorcées qui se sont également remariées au cours de cette année avaient vécu cette période de transition pendant 2,1 années(2). Les âges moyens au remariage de l'homme et de la femme étaient respectivement de 39,1 ans et de 36,0 ans. Ces âges moyens situent les phénomènes du divorce pour les personnes qui se remarient (37,3 ans pour l'homme, 33,9 ans pour la femme) et du remariage de ces personnes divorcées à l'intérieur du Stade IV du cycle de vie familiale.

En dépit du fait que les personnes divorcées aient davantage tendance à se remarier entre elles, les hommes et les femmes divorcés épousent encore en majorité des personnes célibataires. Cela a été souligné au Chapitre 3.

Dans le contexte de ce qui vient d'être dit quant à l'incidence plus grande du divorce chez les personnes qui ont déjà connu un divorce, ce comportement particulier des hommes et des femmes divorcés à l'égard des personnes célibataires et à leur égard entre eux laisse à se poser des questions quant aux inquiétudes vécues par les personnes qui s'engagent dans un autre mariage alors que des essais antérieurs n'ont pas favorisé cet événement.

Les remariages d'hommes divorcés, au nombre de 4 829, constituent 11% de l'ensemble des mariages contractés en 1980 (voir Tableau 3.2). Les remariages de femmes divorcées, au nombre de 3 775 constituent, pour leur part, 8% de ce même ensemble de mariages.

---

(1) Laurent Roy, Les divorces et les séparations au Québec in Etat de situation des familles québécoises, p. 17.
(2) Laurent Roy, Les remariages de plus en plus nombreux au Québec in Etat de situation des familles québécoises, p. 41.

8.9 Suicide

Une analyse statistique effectuée par le Service des études épidémiologiques du ministère des Affaires sociales sur Le suicide au Québec(1) révèle que le taux brut annuel moyen (pour les années 1976, 1977 et 1978) de décès par suicide le plus élevé se retrouve chez les personnes séparées et, divorcées: 59/100 000 chez les premières, 58/100 000 chez les dernières(2). Ces taux de suicide sont trois(3) fois plus grands que celui dans la population générale: 19/100 000(3).

Lorsque le sexe des individus est considéré, ces taux se ramènent à 98 et, 86/100 000, chez les hommes divorcés et, séparés, à 40 et, 33/100 000, chez les femmes séparées et,divorcées(4).

L'observation du taux standardisé annuel moyen en fonction de l'âge des individus révèle toutefois un taux deux(2) fois plus grand que celui de la population générale, à savoir, 37/100 000 pour les personnes séparées et divorcées regroupées par comparaison à 18/100 000 pour la population générale(5).

Quand le sexe des individus est considéré, le taux de suicide chez les hommes séparés et divorcés regroupés est de 69/100 000 alors que le taux de suicide chez les femmes séparées et divorcées regroupées est de 29/100 000(6).

"Chez les hommes séparés et divorcés,... c'est vers l'âge de 30-44 ans que les taux de suicide sont les plus grands"(7). Ce taux est de 120/100 000(8).

Il semble bien que "si l'on cherche un dénominateur commun aux états matrimoniaux qui entraînent les plus grands risques de suicide, on retrouve la solitude et la rupture d'un lien intense avec une autre personne."(9).

(1) Marie-France Charron, Le suicide au Québec. Analyse statistique, Annexe 1 de l'Avis du comité de santé mentale du Québec sur la prévention du suicide. Québec: Ministère des Affaires sociales, Octobre 1981.
(2) Idem, p. 77.
(3) Idem, p. 77.
(4) Idem, p. 77.
(5) Idem, p. 77.
(6) Idem, p. 77.
(7) Idem, p. 80. Ces âges correspondent "grosso modo" aux âges qui délimitent l'étendue des Stades III et IV réunis, à savoir, 30-41 ans pour l'homme.
(8) Idem, p. 81.
(9) Idem, p. 82.

Ces données sur le suicide, par suite de la rupture d'un lien intense établi avec une autre personne, et de la solitude qui peut s'ensuivre, laissent à s'interroger sur les conséquences du divorce.

8.10 Résumé

Stade IV - Famille avec enfant d'âge scolaire (6-13 ans)

Le quatrième stade du cycle de vie familiale qui commence avec l'entrée du premier enfant à l'école est marqué, pour nombre de familles, par plusieurs autres événements importants tels que le divorce des parents, le remariage de l'un ou l'autre des parents, l'entrée à la maternelle, puis à l'école, du second enfant. Lorsque survient au cours de ce stade la naissance d'un enfant, comme cela peut se produire à la suite d'un remariage, cet événement fait retarder à l'âge de la retraite pour les parents l'entrée dans la phase postparentale.

Comme nous l'avons souligné au niveau du stade précédent, l'entrée à la maternelle, puis à l'école, du premier enfant ajoute temporairement au stress des parents.

Si seul cet événement se produisait au cours de ce stade, la famille vivrait par la suite une certaine période d'accalmie. L'entrée de l'enfant à l'école coïncide avec la période de latence qui dans le développement de l'enfant correspond à une période de récupération physique et psychologique. Mais la présence d'un second enfant d'âge préscolaire dans la famille garde les parents occupés à satisfaire les besoins d'un enfant encore dépendant.

Le scénario des événements qui se produisent alors laisserait croire à l'incidence du divorce au moment où, après s'être libérés des responsabilités parentales face aux enfants en bas âge, l'homme et la femme pourraient disposer d'un peu plus de temps pour eux. C'est comme si le divorce devenait une sorte de soupape à des pressions qui n'ont cessé de s'exercer depuis la naissance de l'enfant jusqu'à son entrée à l'école. C'est comme si, pendant toutes ces années, la charge d'enfant(s) avait fait se perdre de vue l'homme et la femme impliqués aussi dans une relation de couple.

L'incidence du divorce implique la perte d'une relation affective significative. Quelles que soient les raisons qui amènent au divorce, cette situation est difficile à vivre et pour les adultes et pour les enfants impliqués.

Afin de cerner la problématique de ce stade, nous avons considéré, comme dans les deux(2) chapitres précédents, la répartition des familles avec enfant(s) d'âge scolaire selon la structure familiale. Nous avons aussi considéré le nombre d'enfants susceptibles de présenter des retards de développement ainsi que la proportion des enfants maltraités âgés entre 6 et 14 ans. A la considération de ces facteurs, nous avons ajouté celle du nombre de naissances vivantes chez les femmes âgées de 38 ans et plus, l'incidence du divorce selon la différence d'âge entre les conjoints et l'état matrimonial antérieur au mariage, le nombre et l'âge des enfants à charge au moment du divorce, la tutelle, le remariage et le suicide.

C'est en survenant au cours de ce stade qu'une naissance fait retarder à l'âge de la retraite la phase postparentale.

L'incidence du divorce qui, comme nous l'avons dit au Stade I, puis au Stade II, peut être reliée au jeune âge au mariage de même qu'à l'arrivée hâtive d'un premier enfant, peut aussi être reliée à la différence d'âge entre conjoints de même qu'à l'état matrimonial antérieur au mariage. Il semble bien que lorsque la différence d'âge entre conjoints est grande, celle-ci joue de façon négative sur la poursuite de la vie de couple. En ce qui a trait à l'état matrimonial antérieur au mariage, il semble que l'incidence du divorce soit plus élevée chez les personnes ayant déjà été mariées et ce, davantage chez les personnes divorcées.

Le nombre et l'âge des enfants à charge au moment du divorce ont un impact sur les possibilités de remariage de la personne ayant charge d'enfant(s).

Le remariage à la suite d'un divorce entraîne la formation d'une nouvelle famille qui tout en continuant de vivre le stade de développement où en sont rendus les enfants a également à vivre le stade de la formation du couple. Lorsque le remariage implique deux(2) personnes divorcées ayant chacune leur(s) enfant(s), il peut alors signifier l'établissement d'un réseau d'interrelations très complexes. Lorsque ce remariage implique une(1) personne célibataire, celle-ci doit faire face à des difficultés d'adaptation plus grandes.

Le divorce qui implique la rupture de relations significatives entre parents et enfants, et entre conjoints eux-mêmes, fait vivre beaucoup de solitude aux personnes concernées. Il semble que le taux de suicide chez les personnes divorcées soit relativement élevé.

A partir de ces différents facteurs considérés, nous avons retenu comme significatives, pour cerner la problématique particulière de ce stade, les données suivantes:

En 1976, 432 595 familles, dont 90% biparentales et 10% monoparentales comptaient au moins un(1) enfant âgé entre 6 et 14 ans (Figure 1).

En 1976, environ 179 000 enfants âgés entre 6 et 14 ans nécessitaient des services de garde para-scolaire.

En 1981, neuf(9) enfants sur 1 000 âgés entre 6 et 14 ans seraient susceptibles de présenter des retards de développement associés ou non à des déficiences physiques.

En 1976, 49% des enfants maltraités étaient âgés entre 6 et 14 ans (Figure 2).

En 1980, 1% des femmes ayant donné naissance à un enfant vivant étaient âgées de 38 ans et plus (Figure 3).

En 1980, 24% des femmes ayant subi une ligature de trompes, 22% de celles ayant subi une hystérectomie, 7% des femmes ayant subi un avortement et 23% des hommes ayant subi une vasectomie étaient âgés entre 35 et 39 ans (Figures 4, 5, 6 et 7).

En 1979, les âges moyens au divorce étaient de 38,3 ans pour l'homme et de 35,8 ans pour la femme.

En 1980, 18% des femmes qui se sont mariées étaient âgées entre 25 et 29 ans et, parmi ces femmes, 22% se sont mariées avec des hommes âgés entre 30 et 34 ans (Figures 8 et 9).

En 1980, 11% des hommes et 8% des femmes qui se sont mariés étaient des personnes divorcées (Figures 10 et 11).

En 1979, 59% des divorces impliquaient la présence d'au moins un(1) enfant (Figure 12).
En 1979, le nombre moyen d'enfants à charge au moment d'un divorce était 1,08.

En 1975, l'âge moyen de l'enfant à charge était de 9,79 ans.

En 1979, la tutelle était accordée à la femme dans 68% des cas de divorce (Figure 13).
Selon certaines estimations, 36% des hommes et 26% des femmes divorcés se remarieraient (Figures 14 et 15).

Pour les années 1976, 1977 et 1978, le taux standardisé annuel moyen de suicide était de 120/100 000 chez les hommes séparés ou divorcés âgés entre 30 et 44 ans.

Familles biparentales

En 1976, les familles biparentales ayant au moins un(1) enfant âgé entre 6 et 14 ans représentaient 41% de l'ensemble des familles biparentales avec enfant(s) (Figure 16).
En 1976, 43% d'entre elles vivaient le Stade IV (Figure 17).

En 1976, parmi les autres familles biparentales ayant au moins un(1) enfant de cet âge, 59% vivaient à la fois le Stade IV et le Stade III (Figure 18).

En 1976, 42% des mères de familles biparentales ayant seulement des enfants de cet âge étaient sur le marché du travail (Figure 19).

Familles monoparentales

En 1976, les familles monoparentales ayant au moins un(1) enfant âgé entre 6 et 14 ans représentaient 29% de l'ensemble des familles monoparentales (Figure 20).

En 1976, 60% d'entre elles vivaient le Stade IV (Figure 21).

En 1976, parmi les autres familles monoparentales ayant au moins un(1) enfant de cet âge, 39% vivaient à la fois le Stade IV et le Stade III (Figure 22).

En 1976, 84% des chefs masculins et 51% des chefs féminins de familles monoparentales ayant seulement des enfants de cet âge étaient sur le marché du travail (Figures 23 et 24).

Tableau 8.1 - Répartition des familles avec enfant(s) de 6 à 14 ans, selon la structure familiale et le genre, Québec, 1976

Structure familiale		STADES IV: Familles avec enfant(s) de 6-14 ans seulement		STADES II, III, IV: Familles avec enfant(s) de -6 ans/6-14 ans		STADES IV, V: Familles avec enfant(s) de 6-14 ans/15-17 ans		STADES II, III, IV, V: Familles avec enfant(s) de -6 ans/6-14 ans/15-17 ans		STADES II, III, IV, V: Familles avec au moins un(1) enfant de 6-14 ans		Familles avec enfant(s)		Familles québécoises	
Epoux/épouse	N	165 155	85,94	130 765	94,85	78 285	88,48	13 115	93,08	387 320	89,53	955 305	85,75	1 383 870	89,71
	% H	11,93		9,45		5,66		0,95		27,99		69,03		100,00	
	% H	17,29		13,69		8,19		1,37		40,54		100,00			
	% H	42,64	76,40	33,76		20,21		3,39		100,00					
Monoparentale	N	27 010	14,06	7 095	5,15	10 195	11,52	975	6,92	45 275	10,47	158 770	14,25	158 770	10,29
	% H	17,01		4,47		1,42		0,61		28,52		100,00			
	% H	59,66	75,33	15,67		22,51		2,15		100,00					
Total	N	192 165	100,00	137 860	100,00	88 480	100,00	14 090	100,00	432 595	100,00	1 114 075	100,00	1 542 640	100,00
	% H	12,46		8,94		5,74		0,91		28,04		72,22		100,00	
	% H	17,55		12,37		7,94		1,26		38,83		100,00			
	% H	44,42	76,29	31,87		20,45		3,26		100,00					

Elaboré à partir du Tableau XX, Les familles (nombre et pourcentage) selon la composition, la structure et l'âge des conjoints, Québec, 1976 in Etat de situation des familles québécoises, pp. 59-60-61

Avril 1982 - Service des politiques à l'enfance et à la famille
Direction des politiques de services sociaux
Direction générale des programmes de services sociaux
Ministère des Affaires sociales

Tableau 8.2 Répartition des familles avec enfant(s) de 6-14 ans, selon la structure familiale, le genre et l'âge des parents, Québec, 1976

Structure familiale		Familles avec enfant(s) de 6-14 ans seulement			Familles avec au moins un(1) enfant de 6-14 ans		
		- 35 ans	45 ans +	Total	- 35 ans	45 ans +	Total
Epoux/épouse	H N	39 800	33 760		108 465	74 630	
	H %	24,10	20,44	165 155	28,00	19,27	387 320
	F N	70 655	21 745		173 125	42 490	
	F %	42,78	13,17		44,70	10,97	
Monoparentale	N	11 510	5 085	27 010	17 515	8 520	45 275
	%	42,62	18,83		38,69	18,82	
Total				192 165			432 595

Elaboré à partir du Tableau XXI - Les familles (nombre et pourcentage) selon la composition, la structure et l'âge des conjoints, Québec, 1976 in Etat de situation des familles québécoises, pp. 59-60-61.

Mai 1982 - Service des politiques à l'enfance et à la famille
Direction des politiques de services sociaux
Direction générale des programmes de services sociaux
Ministère des Affaires sociales

Tableau 8.3 Répartition des familles ayant seulement un(1) ou des enfant(s) de 6-14 ans, selon la structure familiale et la scolarité des parents, Québec, 1976

Structure familiale		- 9ième	9-11ième	12-13ième	post-sec.	post-sec. avec diplome	Univer-sitaire	Universi-taire avec grade	Total
Epoux/épouse	N	56 800	41 340	10 245	13 135	10 920	17 180	15 535	
	%	34,4	25,0	6,2	8,0	6,6	10,4	9,4	
		59,4		40,6					165 155
	N	57 985	52 040	12 645	9 835	15 785	12 555	4 315	100,00
	%	35,1	31,5	7,6	6,0	9,6	7,6	2,6	
		66,6		33,4					
Monoparentale	N	9 540	7 975	1 955	1 745	2 025	2 690	1 075	27 010
	%	35,3	29,5	7,2	6,5	7,5	10,0	4,0	100,00
		64,8		35,2					

Elaboré à partir des données de Recensement du Canada de 1976, Bulletins supplémentaires: Logements et familles, Familles époux-épouse, Catalogue 93-832, Familles monoparentales, Catalogue 93-833.

Mai 1982 - Service des politiques à l'enfance et à la famille
Direction des politiques de services sociaux
Direction générale des programmes de services sociaux
Ministère des Affaires sociales

Tableau 8.4 Répartition des familles ayant seulement un(1) ou des enfant(s) de 7 à 15 ans, selon la structure familiale et le revenu familial, Québec, 1979

Structure familiale	0 000 - 4 999$	5 000 - 9 999$	10 000 - 14 999$	15 000 - 19 999$	20 000 - 24 999$	25 000 - 29 999$	30 000 - 34 999$	35 000$+	Total	Revenu moyen
Epoux/ épouse	2 240	9 670	18 220	39 010	35 290	22 380	16 770	27 420	171 000	24 886
	1,3	5,7	10,7	22,8	20,6	13,1	9,8	16,0	100,00	
	40,5									
Monoparentale	7 490	10 710	6 460	4 560	1 090	190	1 300	450	32 250	11 003
	23,2	33,2	20,0	14,1	3,4	0,6	4,0	1,4	100,00	
	90,5									

Elaboré à partir de l'Enquête sur les Finances des Consommateurs, mise à jour de 1980, O.P.D.Q..

Mai 1982 - Service des politiques à l'enfance et à la famille
Direction des politiques de services sociaux
Direction générale des programmes de services sociaux
Ministère des Affaires sociales

Tableau 8.5 Estimation des enfants âgés entre 6 et 18 ans susceptibles de présenter des retards de développement mental, Québec, 1981

Age	Population	Retard sévère ou profond		Retard moyen		Retard léger		Retard	
		Avec déf. physique	Sans déf. physique	Avec déf. physique	Sans déf. physique	Avec déf. physique	Sans déf. physique	Avec déf. physique	Sans déf. physique
		0,135%	0,15%	0,1155%	0,21%	0,528%	2,64%		
06-12	622 628		934		1 308	3 287		3 287	2 242
								5 529	
13-17	559 283		839		1 174		14 765		16 778
								16 778	
06-17			1 773		2 482	3 287	14 765	3 287	19 020
								22 307	

Elaboré à partir des taux de prévalence du retard mental présentés par l'Association canadienne pour les personnes présentant un retard mental et des taux de prévalence de déficiences physiques associées avancés par Conley in The Economics of Mental Retardation, 1973

Mai 1982 - Service des politiques à l'enfance et à la famille
Direction des politiques de services sociaux
Direction générale des programmes de services sociaux
Ministère des Affaires sociales

Tableau 8.6 Répartition des femmes âgées de 38 ans et plus donnant naissance à un enfant vivant, selon l'état matrimonial, Québec, 1975 et 1980

Age	Etat matrimonial	1975		1980		Augmentation: + Diminution: -
		N	%	N	%	
+ 38 ans	mariée	1 938	2,21	1 278	1,52	-
	célibataire	75	0,96	93	0,76	-
	divorcée	26	7,43	28	3,21	-
	séparée	12	6,00	14	4,50	-
	veuve	8	6,30	17	11,97	+
Total		2 059	2,14	1 430	1,47	
Tous les âges	mariée	87 763	100,00	84 010	100,00	
	célibataire	7 828	100,00	12 162	100,00	
	divorcée	350	100,00	873	100,00	
	séparée	200	100,00	311	100,00	
	veuve	127	100,00	142	100,00	
Total		96 268	100,00	97 498	100,00	

Elaboré à partir du Tableau 1.05 - Naissances selon l'âge de la mère, l'état matrimonial de la mère et le rang de naissance vivante pour la province de Québec, Naissances 1975, Naissances 1980, Registre de la population, 1980 et 1981

Mai 1982 - Service des politiques à l'enfance et à la famille
Direction des politiques de services sociaux
Direction générale des programmes de services sociaux
Ministère des Affaires sociales

Tableau 8.7 Répartition des mariages selon l'âge de l'époux par l'âge de l'épouse, Mariages 1980, Registre de la population, 30 juin 1981

Age des époux	Total des époux	AGE DES EPOUSES												
		-15	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55-59	60-64	65-69	70+
-15	1		1											
15-19	1 038	2	676	333	21	5	1							
20-24	20 619	5	4 545	14 381	1 483	164	28	9	2	1		1		
25-29	12 948	1	879	7 089	4 073	712	156	28	4	4	2			
30-34	4 582		139	1 279	1 813	1 008	269	48	18	5	2	1		
35-39	1 941		36	286	569	570	319	99	44	12	3	3		
40-44	983	1	12	69	192	245	220	137	68	24	11	2	2	
45-49	722		3	31	72	124	148	148	117	47	22	7	2	1
50-54	566		3	5	22	46	86	115	132	100	41	13	2	1
55-59	392			3	9	6	28	48	62	102	91	33	6	4
60-64	378			2	3	2	10	28	31	72	100	78	39	13
65-69	324			2		5	3	7	14	29	61	94	68	41
70 +	355			1				1	4	12	36	61	89	151
Total	44 849	9	6 294	23 481	8 257	2 887	1 268	668	496	408	369	293	208	211

Elaboré à partir du Tableau 2.04B - Mariages selon l'âge de l'époux par l'âge de l'épouse, Mariages 1980, Registre de la population, 30 juin 1981

Mai 1982 - Service des politiques à l'enfance et à la famille
Direction des politiques de services sociaux
Direction générale des programmes de services sociaux
Ministère des Affaires sociales

Tableau 8.8 REPARTITION DES MARIAGES SELON L'AGE ET LE SEXE DES CONJOINTS, QUEBEC, 1975

AGE DES EPOUX	TOTAL DES EPOUX	AGE DES EPOUSES										
		- 15	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-59	60-69	70 +
15 - 19	2 090	5	1 422	612	45	6	-	-	-	-	-	-
20 - 24	26 863	9	7 496	17 455	1 649	204	33	11	2	4	-	-
25 - 29	13 227	-	1 396	7 471	3 548	648	125	28	6	4	1	-
30 - 34	3 732	1	199	1 160	1 399	670	205	78	15	4	-	1
35 - 39	1 678	-	36	283	481	455	241	121	45	11	4	1
40 - 44	1 074	-	9	85	195	252	230	177	78	42	5	1
45 - 49	804	-	1	22	84	115	169	154	156	93	9	1
50 - 59	1 052	-	2	12	30	65	115	153	222	364	83	6
60 - 69	747	-	-	2	4	7	16	29	56	275	332	26
70 +	423	-	-	1	1	1	1	3	12	53	204	147
TOTAL	51 690	15	10 561	27 103	7 436	2 423	1 135	754	592	850	638	183

Source: Tableau D.19 in Données démographiques, Statistiques des Affaires sociales, Juin 1979, p. 65.

Chapitre 9. Familles avec adolescent(s) - Stade V

Homme: 41-46 ans
Femme: 39-44 ans
$Enfant_1$: 13-18 ans
$Enfant_2$: 10-15 ans

Ce cinquième stade du cycle de vie familiale, qui débute avec l'entrée dans la puberté du premier enfant et coïncide avec une période de pré-ménopause chez la femme, est marqué, pour nombre de familles québécoises, par une modification profonde dans les relations interpersonnelles établies au sein même de la famille.

La problématique psychosociale propre à ce stade, intimement liée aux changements physiologiques qui surviennent alors, sera abordée plus en détail dans les pages qui suivent. Après avoir présenté certaines des caractéristiques générales que présentent les familles avec adolescent(s), telles la répartition de ces familles selon la structure familiale, la scolarité et l'activité des parents, le revenu familial, nous aborderons certains problèmes particuliers présentés par les adolescents: les retards de développement, les mauvais traitements, les grossesses, les avortements et les maladies vénériennes, le suicide, la consommation de la drogue.

9.1 Problématique psychosociale

L'arrivée de la puberté et l'entrée dans l'adolescence qui s'ensuit marquent pour l'enfant le commencement d'une vie davantage orientée vers l'âge adulte. C'est le moment d'une prise de conscience de soi beaucoup plus grande, d'une socialisation davantage axée sur les pairs extérieurs à la famille, d'un développement du jugement moral de plus en plus personnalisé (Bowerman et Kinch, 1959)(1).

La puberté, avec les changements physiologiques qu'elle implique, marque le développement chez l'adolescent de la capacité de reproduction et de la capacité de relations hétérosexuelles. L'exercice de la fonction sexuelle, comme de toutes les autres fonctions d'ailleurs, ne se fait pas sans heurt. L'adolescent est d'abord très maladroit avec les personnes du sexe opposé. Il a besoin de modèles sur lesquels il puisse calquer sa conduite. Ces modèles, il va les chercher soit chez les parents eux-mêmes (Bronfenbrenner, 1975)(2), soit

(1) Charles E. Bowerman et John W. Kinch, Changes in Family and Peer Orientation of Children Between the Fourth and Tenth Grades in Family Careers - Developmental Change in Families, p. 265.

(2) Urie Bronfenbrenner, The Challenge of Social Change to Public Policy and Developmental Research in Family Careers - Developmental Change in Families, p. 268.

chez les grands frères et les grandes soeurs lorsqu'il y en a (Bowerman et Dobash, 1974)[1], soit chez les pairs lorsque tous ceux-ci sont absents (Bowerman et Kinch, 1959)[2].

L'adolescence, avec la volonté de pouvoir et de contrôle plus grand des actions et des décisions qui la caractérise, n'est pas sans ébranler à la fois les enfants et les parents. Les revendications de pouvoir et de contrôle de l'adolescent coexistent avec les demandes de dépendance de l'enfant (Aldous, 1978)[3]. Les parents doivent graduellement laisser aller les enfants pour rétablir progressivement le lien marital qui a pu s'atténuer aux cours des stades antérieurs (McArthur, 1962)[4].

9.2 Familles avec adolescent(s) (15-17 ans)[5]

En 1976, les familles qui comptent au moins un(1) enfant de 15-17 ans, au nombre de 145 520, représentent 13% de l'ensemble des familles avec enfant(s) (voir Tableau 9.1).

Pour leur part, les familles qui comptent seulement un(1) ou des enfants de 15-17 ans constituent 28% de l'ensemble des familles ayant au moins un(1) enfant de cet âge, soit 40 995 familles.

Ce genre de familles constitue à lui seul 4% de l'ensemble des familles avec enfant(s).

---

(1) Charles E. Bowerman et Rebecca H. Dobash, Structural Variations in Sibling, Affect in Family Careers - Developmental Change in Families, p. 313.
(2) Charles E. Bowerman et John W. Kinch, Changes in Family and Peer Orientation of Children Between the Fourth and Tenth Grades in Family Careers - Developmental Change in Families, p. 264.
(3) Joan Aldous, Family Careers - Developmental Change in Families, p. 273.
(4) Arthur McArthur, Developmental Tasks and Parent-Adolescent Conflicts in Family Careers - Developmental Change in Families, p. 273.
(5) Comme il a été dit au Chapitre 2, alors que notre Stade V correspond aux adolescents âgés entre 13 et 18 ans, les données du recensement permettent un(1) seul regroupement des adolescents de 15-17 ans; il y a donc possiblement sous-estimation des familles de ce genre.

Les familles comptant au moins un(1) enfant de 15-17 ans et vivant plus d'un stade à la fois comptent pour 72% de l'ensemble des familles ayant au moins un(1) enfant de cet âge. Les familles qui vivent à la fois les Stades V et IV, au nombre de 88 480, constituent 85% de l'ensemble des familles ayant au moins un(1) enfant de 15-17 ans vivant plus d'un stade à la fois. Celles vivant à la fois les Stades V, IV et III, au nombre de 14 090, constituent, pour leur part, 13% de ce même ensemble. Ce qui signifierait que la majorité des familles vivant plus d'un(1) stade à la fois vivent ces stades en continuité.

Au total, donc, 99% des familles ayant au moins un(1) enfant de 15-17 ans vivent le Stade V, les Stades V et IV en continuité et, les Stades V, IV et III également en continuité.

9.2.1 Répartition selon la structure familiale

Les 125 415 familles biparentales ayant au moins un(1) enfant de 15-17 ans constituent 86% de l'ensemble des familles avec au moins un(1) enfant de cet âge. Les autres 14% sont constitués de familles monoparentales. Cette sur-représentation des familles monoparentales confirme ce qui a été dit dans les chapitres précédents, à savoir, que les familles monoparentales ont des enfants plus âgés que les familles biparentales.

9.2.1.1 Familles biparentales

Les familles biparentales ayant au moins un(1) enfant de 15-17 ans représentent 13% de l'ensemble des familles biparentales avec enfant(s).

Celles comptant seulement un(1) ou des enfant(s) de 15-17 ans, au nombre de 32 305, constituent à elles seules 26% de l'ensemble des familles biparentales ayant au moins un(1) enfant de 15-17 ans.

Ce genre de familles représente 3% de l'ensemble des familles biparentales avec enfant(s).

Les familles biparentales ayant au moins un(1) enfant de 15-17 ans et vivant plus d'un(1) stade à la fois constituent 74% de l'ensemble des familles biparentales ayant au moins un(1) enfant de cet âge. Alors que les familles qui vivent à la fois les Stades V et IV, au nombre de 78 285, comptent pour 84% de l'ensemble des familles biparentales ayant au moins un(1) enfant de 15-17 ans vivant plus d'un(1) stade à la fois, celles qui vivent à la fois les Stades V, IV et III, au nombre de 13 115, comptent, à elles seules, pour 14% de ce même ensemble.

Ainsi, les familles biparentales vivant le Stade V, les Stades V et IV en continuité et, les Stades V, IV et III également en continuité, constitueraient 99% de l'ensemble des familles biparentales ayant au moins un(1) enfant de 15-17 ans.

9.2.1.2 Familles monoparentales

Les familles monoparentales ayant au moins un(1) enfant de 15-17 ans, soit 20 105 familles, constituent 13% de l'ensemble des familles monoparentales.

Celles parmi ces familles qui comptent seulement un(1) ou des enfant(s) de 15-17 ans, au nombre de 8 690, constituent 43% de l'ensemble des familles monoparentales ayant au moins un(1) enfant de 15-17 ans.

A elles seules, ces familles constituent 5% de l'ensemble des familles monoparentales.

Les familles monoparentales ayant au moins un(1) enfant de 15-17 ans et vivant plus d'un(1) stade à la fois comptent pour 57% de l'ensemble des familles monoparentales ayant au moins un(1) enfant de 15-17 ans.

Les familles monoparentales avec au moins un(1) enfant de 15-17 ans vivant à la fois les Stades V et IV sont au nombre de 10 195 et constituent 89% de l'ensemble des familles monoparentales ayant au moins un(1) enfant de 15-17 ans vivant plus d'un(1) stade à la fois. Celles vivant les Stades V, IV et III, à la fois, au nombre de 975, constituent 5% de ce même ensemble.

Ce sont donc 99% de l'ensemble des familles monoparentales avec au moins un(1) enfant de 15-17 ans qui vivent le Stade V, les Stades V et IV en continuité et, les Stades V, IV et III également en continuité.

9.2.2 Répartition selon l'âge des parents (voir Tableau 9.2)

Les âges moyens de l'homme et de la femme aux moments où débute et où se termine le Stade V du cycle de vie familiale ont été établis à 41-46 ans pour l'homme et à 39-44 pour la femme.

En 1976, les âges moyens de l'homme et de la femme qui constituent une famille biparentale ayant seulement un(1) ou des enfant(s) de 15-17 ans, c'est-à-dire, qui vivent possiblement le Stade V du cycle de vie familiale, sont respectivement de 51 ans et de 48,4 ans[1].

L'âge moyen du chef de famille monoparentale vivant une situation semblable est de 48,4 ans[2].

(1) Rosaire Rémillard, Etat de situation des familles québécoises, p. 59.
(2) Idem, p. 61.

Ces âges moyens qui se situent en dehors des limites établies pour le Stade V pourraient peut-être s'expliquer par le fait que le nombre de familles avec adolescent(s) de 13-18 ans est sous-estimé par la forme des regroupements du recensement qui ne s'étend qu'aux 15-17 ans. Ce qui entraînerait possiblement une élévation des âges moyens des parents.

9.2.3 Répartition selon la scolarité des parents

En 1976, très peu de pères de familles biparentales comptant seulement un(1) ou des enfant(s) de 15-17 ans, soit 29% d'entre eux, ont atteint une douzième année de scolarité (voir Tableau 9.3). Il en va de même des mères de ces familles qui ont atteint ce niveau de scolarité dans 24% des cas seulement.

Phénomène assez intéressant à noter ici, les chefs de familles monoparentales qui ont atteint une douzième année de scolarité, en 1976, représentent 27% de l'ensemble des chefs de familles monoparentales ayant seulement un(1) ou des enfant(s) de 15-17 ans. Cette caractéristique des chefs de familles monoparentales ressemble à celle des pères de familles biparentales. Il se pourrait que ce phénomène soit en relation avec le fait, qu'en 1976, la tutelle des enfants à charge était davantage accordée aux pères, ce qui expliquerait une scolarité plus élevée des chefs de familles monoparentales d'alors.

Même si la scolarisation des parents de familles biparentales ainsi que des chefs de familles monoparentales ayant seulement un(1) ou des enfant(s) de 15-17 ans est plus faible que la scolarisation des parents de familles biparentales ainsi que des chefs de familles monoparentales ayant seulement un(1) ou des enfant(s) de 6-14 ans, les deux(2) modèles de scolarisation sont semblables.

9.2.4 Répartition selon l'activité des parents

En 1976, 39% des mères de familles biparentales ayant seulement un(1) ou des enfant(s) de 15-17 ans, soit 12 455 femmes, sont sur le marché du travail alors que 81% des chefs masculins, soit 1 620 hommes, et 49% des chefs féminins, soit 3 275 femmes, de familles monoparentales ayant uniquement des enfants de cet âge sont également sur le marché du travail[1].

Ces différentes données traduisent une baisse dans le taux d'activité des mères de familles biparentales et des chefs de familles monoparentales ayant seulement un(1) ou des enfant(s) de 15-17 ans par comparaison aux données obtenues relativement aux mères de familles biparentales et aux chefs de familles monoparentales ayant seulement un(1) ou des enfant(s) de 6-14 ans. Il se peut cependant qu'il s'agisse là d'un biais introduit par le regroupement des données du recensement, comme cela s'est produit relativement aux âges moyens de l'homme et de la femme dans les familles époux/épouse et du chef de famille monoparentale ayant seulement un(1) ou des enfant(s) de 15-17 ans.

En dépit de cette baisse apparente, les taux d'activité des mères de familles biparentales et des chefs féminins de familles monoparentales ayant seulement un(1) ou des enfant(s) de 15-17 ans demeurent supérieurs à ceux des mères de familles biparentales et des chefs féminins de familles monoparentales ayant seulement un(1) ou des enfant(s) de moins de 6 ans.

9.2.5 Répartition selon le revenu familial

En 1979, 50% des familles biparentales ayant seulement un(1) ou des enfant(s) de 16-17 ans[2] ont un revenu familial inférieur à 20 000$ alors que 98% des familles monoparentales présentant les mêmes caractéristiques ont un revenu familial similaire (voir Tableau 9.4).

---

(1) Données calculées à partir du Recensement Canada, 1976.
(2) L'enquête sur les finances des consommateurs qui a servi à l'élaboration de ces données a regroupé tous les enfants de 16-17 ans sous un même titre.

Par ailleurs, le revenu familial moyen de 10 888$ des familles monoparentales est de 2,09 fois inférieur à celui des familles biparentales ayant un(1) ou plusieurs enfant(s) âgés de 16 et 17 ans, soit 22 709$.

Comme on peut le constater, ces caractéristiques des familles ayant seulement des enfants de 16-17 ans ressemblent sensiblement à celles des familles ayant seulement des enfants de 7-15 ans.

9.3 Adolescents susceptibles de présenter des retards de développement

Comme le démontre le Tableau 8.5, ce sont 16 778 adolescents âgés entre 13 et 17 ans qui, en 1981, seraient susceptibles de présenter des retards de développement: 839, un retard sévère ou profond; 1 174, un retard moyen; 114 765, un retard léger.

Comme les chiffres le démontrent, avec l'âge augmentent les nombres d'enfants identifiés comme présentant des retards de tous genres.

9.4 Adolescents maltraités

Parmi les enfants maltraités, 11% sont âgés entre 15 et 17 ans[1]. Cette proportion d'adolescents maltraités, quoique inférieure à la population d'adolescents de 15-17 ans dans la population générale (21%, en 1976), n'en constitue pas moins un(1) enfant maltraité sur dix(10).

Les adolescents âgés entre 15 et 17 ans subissent:

30% des mauvais traitements par abus sexuels
18% des mauvais traitements par abus physiques
10% des situations à risques élevés
5% des mauvais traitements par négligence grave
2% des mauvais traitements par abus physiques et négligence[2].

De tous les mauvais traitements que subissent les adolescents, ce sont les abus sexuels qui l'emportent. Ce type de mauvais traitements domine chez les enfants dès qu'ils sont âgés de 9 ans.

(1) Ghislaine M. Martin et Camille Messier, L'enfance maltraitée... ça existe aussi au Québec, p. 39.
(2) Idem, p. 41.

9.5 Sexualité des adolescents

L'entrée dans la puberté, caractérisée par des changements physiologiques importants tant chez le garçon que chez la fille, entraîne avec elle, pour un nombre de plus en plus grand de jeunes, l'expérimentation des premières relations sexuelles. Une liberté plus grande en ce domaine entraîne un accroissement du nombre de grossesses et d'avortements chez les adolescentes ainsi que du nombre de maladies vénériennes chez les jeunes des deux(2) sexes.

9.5.1 Grossesses et avortements

Certaines données relatives à l'exercice financier 1980-1981[1] révèlent qu'au cours de cette période, les grossesses survenues chez les jeunes femmes âgées de moins de 18 ans, au nombre de 1 700, représentent des taux de 3,48/10 000 chez les jeunes âgées entre 10 et 14 ans et de 75,45/10 000 chez les jeunes âgées entre 15 et 17 ans[2].

Sur le nombre total d'accouchements (92 325), 1 253, soit 1%, surviennent chez des jeunes âgées de moins de 18 ans dont la majorité, soit 83%, sont célibataires. De ces 1 034 célibataires, 97% sont âgées entre 15 et 17 ans.

Quant aux avortements (10 593), ils sont pratiqués dans 4% des cas, soit 439 cas, chez des jeunes âgées de moins de 18 ans dont 96%, soit 423 personnes, sont célibataires. La majorité de ces célibataires, soit 88% d'entre elles, sont âgées entre 15 et 17 ans.

Seules huit(8) morti-naissances, soit 2% de l'ensemble (512), surviennent chez des jeunes âgées de 15-17 ans célibataires.

---

(1) Données calculées à partir du Tableau - Grossesses selon les groupes d'âge 1980-1981, Période 1980-04-01 au 1981-03-31, Ministère des Affaires sociales, 9 décembre 1981.

(2) Taux établis à partir de la population féminine âgée de 10 à 17 ans, telle qu'estimée par les données SUPER-POP pour 1980.

9.5.2 Maladies vénériennes

A partir de certaines données présentées dans le Rapport annuel de 1980 sur les maladies vénériennes, il est possible de constater qu'en 1980, l'incidence des infections gonococciques est 6,49 fois plus grande que celle de la syphilis(1). Alors que l'incidence de la syphilis a diminué entre 1960 et 1980, passant alors d'un taux de 13,4 à 11,2 pour 100 000 habitants(2), l'incidence des infections gonococciques a augmenté d'une fois et demie (1,53 fois), au cours de la même période, passant alors de 47,4 à 72,7 pour 100 000 habitants(3).

Particulièrement en ce qui a trait aux infections gonococciques, ces dernières apparaissent presque subitement chez les personnes âgées entre 15 et 19 ans (17,4% des cas)(4). Elles représentent alors 161,1 cas pour 100 000 habitants, chez les femmes, et, 88,3 cas pour 100 000 habitants, chez les hommes(5).

La recrudescence des infections gonococciques est certainement liée au phénomène des relations sexuelles beaucoup plus fréquentes chez les personnes de tous âges. L'apparition plus hâtive de ces infections chez les adolescentes et les jeunes adultes est certainement liée également à l'expérimentation des relations sexuelles à un âge beaucoup plus hâtif chez les personnes de sexe féminin.

9.6 Suicide

L'analyse statistique effectuée sur Le suicide au Québec révèle qu'au cours des années 1975-1979, les décès attribuables au suicide représentent 10% de l'ensemble des décès chez les jeunes de 15-19 ans(6). Les décès par suicide font alors s'élever à 10/100 000 le taux de suicide chez les jeunes de ce groupe d'âge(7). Comme le dit l'auteur de cette analyse statistique, il s'agit là d'un risque non négligeable.

(1) Maladies vénériennes, Rapport annuel 1980, pp. 3 et 4.
(2) Idem, p. 3.
(3) Idem, p. 14.
(4) Idem, p. 32.
(5) Idem, p. 34.
(6) Marie-France Charron, Le suicide au Québec, Analyse statistique, p. 30.
(7) Idem, p. 60.

9.7 Consommation des drogues

Une étude menée, en 1976, pour le compte de la Commission des écoles catholiques de Montréal, sur le sujet de La consommation des drogues chez les jeunes du secondaire[1] révèle que cette consommation augmente avec l'âge. Alors que 6% des jeunes âgés de 12 ans (de niveau secondaire I) consomment régulièrement de la drogue, 39% des jeunes âgés de 16 ans (de niveau secondaire V) agissent de même[2]. Cette consommation touche 59% des étudiants âgés de 18 ans[3]. Entre les années du secondaire I (6,1%) et du secondaire III (17,5%), la proportion des consommateurs fait plus que doubler[4]. Entre les années du secondaire III (17,5%) et du secondaire V (39,1%), cette proportion fait également plus que doubler[5].

Les raisons conscientes de cette consommation identifiées par les jeunes consommateurs sont nombreuses. Celles qui sont le plus souvent mentionnées portent sur le plaisir, la réaction, l'émotion, la curiosité, le désir d'en faire l'expérience[6]. Il s'agirait donc là d'un comportement typique des adolescents, à savoir, le besoin d'évasion, le besoin de connaître.

(1) Poissant, Irène et Crespa, Manuel, La consommation des drogues chez les jeunes du secondaire. Montréal: Commission des écoles catholiques de Montréal. Juin 1976.
(2) Idem, p. 85.
(3) Idem, p. 85.
(4) Idem, p. 85.
(5) Idem, p. 85.
(6) Idem, p. 119.

9.8 Résumé

Stade V - Famille avec adolescent (13-18 ans)

L'entrée dans l'adolescence du premier enfant marque le début de ce stade. C'est également au cours de ce stade que se manifestent chez la femme des signes de pré-ménopause. Vers la fin de ce stade, le second enfant connaît à son tour l'entrée dans l'adolescence.

La problématique profonde de ce stade est marquée par une démarche de détachement graduel et de la part des parents et de la part de l'adolescent. ("letting go"). On a beaucoup exagéré, semble-t-il, le phénomène de conflit des générations comme explication possible de ce qui se passe alors au niveau de ce stade.
Alors que l'adolescent acquiert de plus en plus d'autonomie et une identité qui lui est propre, il cherche à se détacher de ses parents et à aller trouver auprès de ses pairs extérieurs à la famille la satisfaction de ses besoins d'amour, d'interdépendance. Ce processus de détachement graduel se fait par des mouvements d'aller vers l'avant et de retour en arrière qui ne sont pas sans déconcerter les parents. C'est comme si avant de faire un autre pas vers l'acquisition d'une liberté plus grande l'adolescent avait besoin de se charger d'énergie psychique en se rassurant auprès de ses parents et en adoptant pour ce faire des comportements davantage enfantins.

Ce détachement graduel de la famille touche non seulement les parents mais également les autres enfants présents dans la famille. Lorsqu'il atteint l'âge de 16 ou 17 ans (fin du secondaire), l'adolescent choisit ses amis à l'extérieur de la famille parmi ses confrères ou ses consoeurs d'étude.

Les parents qui, jusqu'à ce moment, s'étaient impliqués dans un processus de satisfaction directe des besoins de l'enfant doivent alors prendre des distances par rapport à cet adolescent qui s'affirme de plus en plus. Il s'agit pour eux de savoir doser ce qu'ils doivent encore retenir et ce qu'ils doivent alors laisser aller.

L'arrivée à l'adolescence du premier enfant constitue le premier signal pour les parents du retour à la vie personnelle ou à la vie de couple. Ce peut être l'occasion pour l'homme et la femme qui ont été très occupés par la satisfaction des besoins de dépendance de l'enfant de se retrouver davantage comme individus et comme couple.

Les changements physiologiques qui s'instaurent graduellement chez la femme de 40 ans peuvent entraîner des changements psychologiques importants chez elle. L'information en ce domaine peut aider à atténuer ces effets que l'on a également exagérés parfois.

Aux facteurs relatifs à la structure familiale, aux retards de développement et aux mauvais traitements subis par les adolescents ainsi qu'à la contraception considérés dans les stades précédents se sont ajoutés ici les facteurs ayant trait à la sexualité, au suicide et à la consommation de la drogue chez les adolescents.

Avec la possibilité d'un contrôle plus grand des naissances et la libéralisation des relations sexuelles survient une recrudescence des grossesses et des maladies vénériennes à l'adolescence.

Alors que le suicide est relié à la rupture d'un lien intense et au sentiment profond de solitude qui s'ensuit, cet événement prend de plus en plus d'importance chez les adolescents. C'est comme si le jeune impliqué dans une relation significative n'était pas capable de vivre le deuil qui s'ensuit par la perte de cette relation.

Le phénomène de la consommation de la drogue chez les adolescents semblerait très lié d'une part au besoin d'expérimentation du jeune et d'autre part au besoin de fuite dans un monde où il est à l'abri des contraintes dont il cherche à se défaire.

Voici les quelques données significatives que nous avons retenues pour aider à cerner la problématique psychosociale de ce stade:

En 1976, 145 520 familles dont 86% biparentales et 14% monoparentales comptaient au moins un(1) enfant âgé entre 15 et 17 ans (Figure 1).

En 1981, 30 adolescents sur 1 000 âgés entre 12 et 17 ans seraient susceptibles de présenter des retards de développement.

En 1976, 11% des enfants maltraités étaient âgés entre 15 et 17 ans (Figure 2).

En 1980, 15% des femmes ayant subi un avortement étaient âgées entre 15 et 19 ans (Figure 3).

En 1980, 35% des femmes âgées entre 15 et 19 ans bénéficiaires d'aide sociale recevaient une prescription d'anovulants (Figure 4).

En 1980, l'incidence des infections gonococciques chez les 15-19 ans était de 161,1/100 000 pour les femmes et de 88,3/100 000 pour les hommes.

Pour les années 1976, 1977 et 1978, le taux standardisé annuel moyen de suicide chez les 15-19 ans était de 10/100 000.

En 1976, 6% des jeunes de 12 ans, 39% des jeunes de 16 ans et 59% des jeunes de 18 ans consommaient de la drogue (Figure 5).

Familles biparentales

En 1976, les familles biparentales ayant au moins un(1) enfant âgé entre 15 et 17 ans représentaient 13% de l'ensemble des familles biparentales avec enfant(s) (Figure 6).

En 1976, 26% d'entre elles vivaient le Stade V (Figure 7).

En 1976, parmi les autres familles ayant au moins un(1) enfant de cet âge, 84% vivaient à la fois le Stade V et le Stade IV (Figure 8).

En 1976, 39% des mères de familles biparentales ayant seulement des enfants de cet âge étaient sur le marché du travail (Figure 9).

Familles monoparentales

En 1976, les familles monoparentales ayant au moins un(1) enfant âgé entre 15 et 17 ans représentaient 13% de l'ensemble des familles monoparentales (Figure 10).

En 1976, 43% d'entre elles vivaient le Stade V (Figure 11).

En 1976, parmi les autres familles ayant au moins un(1) enfant de cet âge, 89% vivaient à la fois le Stade V et le Stade IV (Figure 12).

En 1976 , 81% des chefs masculins et 49% des chefs féminins de familles monoparentales ayant seulement des enfants de cet âge étaient sur le marché du travail (Figures 13 et 14).

Tableau 9.1 Répartition des familles avec enfant(s) de 15-17 ans, selon la structure familiale et le genre, Québec, 1976

Structure familiale		STADES V: Familles avec enfant(s) de 15-17 ans seulement		STADES II-III-V: Familles avec enfant(s) de -6 ans/15-17 ans		STADES IV-V: Familles avec enfant(s) de 6-14 ans/15-17 ans		STADES II-III-IV-V: Familles avec enfant(s) de -6 ans/6-14 ans/15-17 ans		STADES II-III-IV-V: Familles avec au moins un(1) enfant de 15-17 ans		Familles avec enfant(s)		Familles québécoises	
Epoux/épouse	N	32 305	78,80	1 710	87,47	78 285	88,48	13 115	93,08	125 415	86,18	955 305	85,75	1 383 870	89,71
	%H	2,33		0,12		5,66		0,95		9,06		69,03		100,00	
	%H	3,38		0,18		8,19		1,37		13,13		100,00			
	%H	25,76		1,36		62,42		10,46		100,00					
Monoparentale	N	8 690	21,20	245	12,53	10 195	11,52	975	6,92	20 105	13,82	158 770	14,25	158 770	10,29
	%H	5,47		0,15		6,42		0,61		12,66		100,00		100,00	
	%H	43,22		1,22		50,71		4,85		100,00					
Total	N	40 995	100,00	1 955	100,00	88 480	100,00	14 090	100,00	145 520	100,00	1 114 075	100,00	1 542 640	100,00
	%H	2,66		0,13		5,74		0,91		9,43		72,22		100,00	
	%H	3,68		0,18		7,94		1,26		13,06		100,00			
	%H	28,17		1,34		60,80		9,68		100,00					

Elaboré à partir du Tableau XX, Les familles (nombre et pourcentage) selon la composition, la structure et l'âge des conjoints, Québec, 1976 in Etat de situation des familles québécoises, pp. 59-60-61.

Mai 1982 - Service des politiques à l'enfance et à la famille
Direction des politiques de services sociaux
Direction générale des programmes de services sociaux
Ministère des Affaires sociales

Tableau 9.2 Répartition des familles avec enfant(s) de 15-17 ans, selon la structure familiale, le genre et l'âge des parents, Québec, 1976

Structure familiale			Familles avec enfant(s) de 15-17 ans seulement			Familles avec au moins un(1) enfant de 15-17 ans		
			- 35 ans	45 ans +	Total	- 35 ans	45 ans +	Total
Epoux/épouse	H	N	340	24 890	32 305	1 910	60 380	125 415
		%	1,05	77,05		1,52	48,14	
	F	N	605	21790		6 450	38 725	
		%	1,87	67,45		5,14	30,88	
Monoparentale			270	5 685	8 690	1 035	8 990	20 105
Total					40 995			145 520

Elaboré à partir du Tableau XXI - Les familles (nombre et pourcentage) selon la composition, la structure et l'âge des conjoints, Québec, 1976 in Etat de situation des familles québécoises, pp. 50-60-61.

Mai 1982 - Service des politiques à l'enfance et à la famille
Direction des politiques de services sociaux
Direction générale des programmes de services sociaux
Ministère des Affaires sociales

Tableau 9.3 Répartition des familles ayant seulement un(1) ou des enfant(s) de 15-17 ans, selon la structure familiale et la scolarité des parents, Québec, 1976

Structure familiale			- 9ième	9-11ième	12-13ième	post-sec.	post-sec. avec diplome	Universitaire	Universitaire avec grade	Total
Epoux/épouse	H	N	15 670	7 175	2 090	1 885	1 430	2 415	1 650	32 305
		%	48,5	22,2	6,5	5,8	4,4	7,5	5,1	
			70,7		29,3					
	F	N	16 275	8 410	2 185	1 550	1 700	1 770	410	
		%	50,4	26,0	6,7	4,8	5,3	5,5	1,3	
			76,4			23,6				
Monoparentale		N	4 250	2 075	620	435	435	620	265	8 690
		%	48,9	23,9	7,1	5,0	5,0	7,1	3,0	
			72,8		27,2					

Elaboré à partir des données du Recensement Canada, 1976.

Mai 1982 - Service des politiques à l'enfance et à la famille
Direction des politiques de services sociaux
Direction générale des programmes de services sociaux
Ministère des Affaires sociales

Tableau 9.4 Répartition des familles ayant seulement un(1) ou des enfant(s) de 16 et 17 ans, selon la structure familiale et le revenu familial, Québec, 1979

Structure familiale	0 000 - 4 999$	5 000 - 9 999$	10 000 - 14 999$	15 000 - 19 999$	20 000 - 24 999$	25 000 - 29 999$	30 000 - 34 999$	35 000$ +	Total	Revenu moyen
Epoux/ épouse	890	3 140	2 930	2 900	2 300	4 790	4 360	2 780	24 090	22 709
	3,7	13,0	12,2	12,0	9,5	19,9	18,1	11,5	100,00	
	50,4									
Monopa-rentale	2 290	1 750	2 530	1 730	890	220	-	-	9 410	10 888
	24,3	18,6	26,9	18,4	9,5	2,3			100,00	
	97,7									

Elaboré à partir de l'Enquête sur les Finances des Consommateurs, mise à jour de 1980, O.P.D.O..

Mai 1982 - Service des politiques à l'enfance et à la famille
Direction des politiques de services sociaux
Direction générale des programmes de services sociaux
Ministère des Affaires sociales

CHAPITRE 10. Familles avec enfants de moins de 18 ans

Comme le Chapitre 7, ce chapitre ne constitue pas un stade particulier du cycle de vie familiale. Il permet tout simplement de présenter certaines données qui, à cause de leur regroupement, ne pouvaient pas être présentées dans les chapitres précédents.

L'essentiel de ce chapitre porte donc uniquement sur certaines caractéristiques de familles des enfants maltraités, à savoir, la structure familiale et l'âge des parents.

10.1 Répartition des enfants maltraités selon la structure familiale

Les enfants maltraités, dont il a été question tout au long des chapitres 5, 6, 8 et 9, se répartissent, selon l'état matrimonial des parents concernés, de la façon suivante:

Etat matrimonial	Pourcentage	
marié(e)	62	
divorcé(e) - séparé(e)	21	
veuf(ve)	3	38
célibataire	14	
Total	100[1]	

Alors que, dans la population générale, les familles biparentales avec enfant(s) de moins de 18 ans représentent 90% de l'ensemble des familles et les familles monoparentales avec enfant(s) de même âge représentent 10% de ce même ensemble (voir Tableau 10.1), la proportion des familles monoparentales comptant un(1) ou des enfant(s) maltraité(s) est nettement surreprésentée.

L'hypothèse émise, au niveau des chapitres précédents, à savoir, que la charge du chef de famille monoparentale est d'autant plus lourde qu'il doit assumer seul la responsabilité de l'éducation des enfants dont il a la tutelle semblerait confirmée par l'importance des mauvais traitements infligés aux enfants de familles à un(1) seul parent.

(1) Ghislaine M. Martin et Camille Messier, L'enfance maltraitée ... ça existe aussi au Québec, p. 55.

10.2 Répartition des enfants maltraités selon l'âge des parents

L'ensemble des enfants maltraités se répartissent, selon l'âge des parents, de la façon suivante:

Age des parents	Pourcentage
15-17 ans	1
18-24 ans	14 → 15
25-34 ans	33
35-44 ans	33
45-54 ans	16
55 ans et +	3
Total	100(1)

Comparativement à la répartition des familles avec enfant(s) de moins de 18 ans dans la population générale, cette répartition indique également une sur-représentation de parents âgés de moins de 25 ans et ce, autant dans les familles biparentales que dans les familles monoparentales (voir Tableau 10.2). Cette sur-représentation, quoique moins marquée, demeure pour les chefs de familles monoparentales âgés entre 25 et 34 ans.

C'est donc dire la relation qui peut exister entre le jeune âge des parents, le manque de maturité et le manque de connaissance des besoins des enfants.

(1) Ghislaine M. Martin et Camille Messier, L'enfance maltraitée ... ça existe aussi au Québec, p. 38.

10.3 Résumé

En 1976, 62% des enfants maltraités provenaient de familles biparentales et 38% de familles monoparentales (Figure 1).

En 1976, 15% des enfants maltraités vivaient avec des parents âgés de moins de 25 ans (Figure 2).

Tableau 10.1 Répartition des enfants maltraités et des familles avec enfants de moins de 18 ans dans la population générale, selon la structure familiale, Québec, 1976

Structure familiale	Enfants maltraités	Population générale Familles avec enfants de moins de 18 ans
marié(e) époux/épouse	61,8	89,6
divorcé(e)-séparé(e) veuf(ve) célibataire monoparentale	21,2 3,4 13,6 38,2	10,4
Total	100,0	100,0

Elaboré à partir du Tableau 19 - Caractéristiques des chefs de familles au foyer de l'enfant maltraité in L'enfance maltraitée ... ça existe aussi au Québec, p. 55.

Tableau XXI - Les familles (nombre et pourcentage) selon la composition, la structure et l'âge des conjoints, Québec, 1976 in Etat de situation des familles québécoises, pp. 59-61

Mai 1982 - Service des politiques à l'enfance et à la famille
Direction des politiques de services sociaux
Direction générale des programmes de services sociaux
Ministère des Affaires sociales

Tableau 10.2 Répartition des enfants maltraités et des familles avec enfants de moins de 18 ans dans la population générale, selon l'âge des parents, Québec, 1976

Age des parents	Enfants maltraités	Population générale Familles avec enfants de moins de 18 ans		
		Epoux	Epouse	Monoparentale
15-17	0,9 → 14,8	3,1	7,6	6,5
18-24	13,9			
25-34	33,3	32,9	38,3	26,8
35-44	33,3	33,1	31,8	32,0
45-54	15,6	23,3	19,1	26,1
55 et +	3,0	7,5	3,2	8,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Elaboré à partir du Tableau XXI - Les familles (nombre et pourcentage) selon la composition, la structure et l'âge des conjoints, Québec, 1976 in Etat de situation des familles québécoises, pp. 59-61

Tableau 19 - Caractéristiques des chefs de famille au foyer de l'enfant maltraité in L'enfance maltraitée ... ça existe aussi au Québec, p. 55

Mai 1982 - Service des politiques à l'enfance et à la famille
Direction des politiques de services sociaux
Direction générale des programmes de services sociaux
Ministère des Affaires sociales

Chapitre 11. Familles avec jeune(s) adulte(s) - Stade VI

Homme: 46-56 ans

Femme: 44-54 ans

$Enfant_1$: (18-28 ans)

$Enfant_2$: 15-25 ans

Le sixième stade du cycle de vie familiale marque la fin de la phase parentale. Au cours de ce stade, nombre de jeunes adultes expérimentent le passage de la vie familiale à la vie à deux, étape qui marque le commencement d'un nouveau cycle de vie familiale.

Après avoir posé la problématique psychosociale particulière à ce stade, nous tenterons, au cours des pages qui suivent, d'estimer le nombre de familles québécoises qui vivent ce stade. Par la suite, nous essaierons d'identifier les facteurs qui pourraient rendre plus difficile le vécu de ce stade. A cette fin, nous concentrerons notre attention sur les jeunes adultes qui, en phase de recherche d'un partenaire, ont l'intention de fonder à leur tour une nouvelle famille. Dans ce contexte, nous aborderons plus spécifiquement les aspects reliés à la scolarité, à l'activité et au revenu des jeunes adultes. Nous traiterons également de certains aspects de la sexualité de ces jeunes. Enfin, nous considérerons l'incidence du suicide chez les 20-24 ans.

11.1 Problématique psychosociale

L'événement marquant le début de ce stade, à savoir, l'arrivée à l'âge adulte du premier enfant, a des conséquences sur la vie non seulement de ce jeune adulte mais également de ses parents. Cet événement marque le moment où les parents doivent définitivement prendre des distances par rapport à l'enfant qui doit alors assumer seul la responsabilité de sa vie adulte (Aldous, 1978)(1).

Une sorte de coupure ("drawing apart") doit être faite entre parents et enfants (Aldous, 1978)(2). Cette coupure sera d'autant plus facile à réaliser que les parents auront su se détacher graduellement ("letting go") de l'enfant et que ce dernier aura pu apprendre, au cours des stades antérieurs, à devenir de plus en plus autonome.

---

(1) Joan Aldous, Family Careers - Developmental Change in Families, p. 286.
(2) Idem, p. 286.

L'enfant qui, à cause de ses études, par exemple, a eu à s'éloigner temporairement de la maison, aura possiblement plus de facilité à rompre le lien avec ses parents, avec tout ce que cela implique tant au plan physique qu'aux plans économique, affectif, psychologique et social.

L'arrivée à l'âge adulte marque pour plusieurs jeunes la recherche plus active d'un partenaire avec qui faire vie commune. Cette recherche pourra alors se solder par un départ de l'enfant de la maison pour aller faire l'expérience de la vie à deux.

Certaines circonstances particulières, tels une grossesse, un milieu défavorisé, une autorité parentale trop rigide, pourront exercer des pressions sur les jeunes et amener ces derniers à s'engager hâtivement dans le mariage sans nécessairement être prêts à vivre cette situation (Bolton, 1961)(1), (Rubin, 1976)(2).

Le départ des enfants de la maison coïncide, pour nombre de familles, avec la traversée par la femme de la période de la ménopause et l'arrivée de l'homme à la phase de l'andropause. Ces deux(2) événements de nature d'abord physiologique peuvent avoir des conséquences sur le psychisme des individus et jouer ainsi sur les relations interpersonnelles établies entre l'homme et la femme et, entre les parents et les enfants. Il semble toutefois que certaines de ces conséquences négatives aient été exagérées, particulièrement en ce qui a trait à la femme (Masters et Johnson, 1966)(3).

Les parents qui auront su établir une certaine distance entre eux et leurs enfants goûteront le retour à la vie à deux. Certains pourront même percevoir les enfants comme des intrus lorsque ceux-ci leur feront encore des demandes (Aldous, 1978)(4).

---

(1) Charles D. Bolton, Male Selection and the Development of a Relationship in Family Careers - Developmental Change in Families, p. 135.
(2) Lilian B. Rubin, Worlds of Pain: Life in the Working Class Family in Family Careers - Developmental Change in Families, p. 135.
(3) William H. Masters et Virginia E. Johnson, Human Sexual Response in Family Careers - Developmental Change in Families, p. 191.
(4) Joan Aldous, Family Careers - Developmental Change in Families, p. 288.

De la qualité des relations établies dans les stades antérieurs dépendra la qualité des relations qui pourront alors s'établir entre parents et enfants (Sussman, 1954)(1). Dans les cas où le lien n'aura pas véritablement été coupé, les parents pourront percevoir comme trop hâtif le départ de l'enfant de la maison et éprouver des sentiments négatifs à l'égard des partenaires choisis par leurs enfants (Neugarten et Weinstein, 1964)(2).

Le départ des enfants de la maison pour aller à leur tour former de nouvelles familles entraîne dans la famille l'arrivée de petits-enfants. Les parents qui seront alors appelés à jouer les rôles de grands-parents pourront percevoir l'arrivée de ces petits-enfants comme une source de renouvellement ou de continuité biologique. Les rôles assumés par eux prendront alors différentes formes (Neugarten et Weinstein, 1964)(3).

11.2 Familles avec adultes(4)

En 1976, les familles ayant au moins un(1) enfant adulte représentent 37% de l'ensemble des familles avec enfant(s), soit 408 595 familles (voir Tableau 11.1).

De ce nombre, 193 670 familles, soit 47% d'entre elles, comptent seulement un(1) ou des enfant(s) de 18 ans et plus.

A elles seules, ces familles constituent 17% de l'ensemble des familles avec enfant(s).

Les familles ayant au moins un(1) enfant de 18 ans et plus et vivant plus d'un(1) stade à la fois comptent pour 53% de l'ensemble des familles ayant au moins un(1) enfant de cet âge. Il n'est pas possible, dans l'état actuel

---

(1) Marvin B. Sussman, Family Continuity: Selective Factors Which Affect Relationships Between Families at Generational Levels in Family Careers - Developmental Change in Families, p. 287.

(2) Bernice Neugarten et Karol Weinstein, The Changing American Grand-parent in Family Careers - Developmental Change in Families, p. 289.

(3) Idem, p. 289.

(4) Notre Stade VI correspond aux jeunes adultes âgés entre 18 et 25 ans. Les données du recensement ne permettent qu'un(1) seul regroupement de tous les adultes à la maison avec leurs parents. Il y a donc possibilité de sur-estimation du nombre de familles avec jeunes adultes.

des données, de connaître de façon exacte le nombre et la nature des stades vécus par ces familles. Mais il est possible d'avancer, en fonction de ce qui est vécu dans les autres stades, que la majorité des familles ayant au moins un(1) enfant de 18 ans et plus et vivant plus d'un(1) stade à la fois, vivent les Stades VI et V en continuité.

11.2.1 Répartition selon la structure familiale

Les 318 690 familles biparentales ayant au moins un(1) enfant de 18 ans et plus constituent 78% de l'ensemble des familles ayant au moins un(1) enfant de cet âge alors que les 89 905 familles monoparentales ayant au moins un(1) enfant de 18 ans et plus comptent pour 22% de ce même ensemble.

11.2.1.1 Familles biparentales

Les familles biparentales ayant au moins un(1) enfant de 18 ans et plus constituent 33% de l'ensemble des familles biparentales avec enfant(s).

Celles parmi ces familles qui n'ont qu'un(1) ou plusieurs enfant(s) de 18 ans et plus, au nombre de 130 240, comptent pour 41% de l'ensemble des familles biparentales ayant au moins un(1) enfant de cet âge.

A elles seules, ces familles constituent 14% de l'ensemble des familles biparentales avec enfant(s).

Les familles biparentales ayant au moins un(1) enfant de 18 ans et plus et vivant plus d'un(1) stade à la fois comptent pour 59% de l'ensemble des familles biparentales ayant au moins un(1) enfant de cet âge.

11.2.1.2 Familles monoparentales

Les 89 905 familles monoparentales ayant au moins un(1) enfant de 18 ans et plus constituent 57% de l'ensemble des familles monoparentales, c'est-à-dire, la majorité de ces familles.

Parmi ces familles, celles ayant seulement un(1) ou des enfant(s) de 18 ans et plus, au nombre de 63 430, comptent pour 71% de l'ensemble de ces familles ayant au moins un(1) enfant de 18 ans et plus.

Les familles monoparentales ayant seulement un(1) ou des enfant(s) de 18 ans et plus constituent 40% de l'ensemble des familles monoparentales.

Les familles monoparentales ayant au moins un(1) enfant de 18 ans et plus et vivant plus d'un(1) stade à la fois constituent 29% de l'ensemble de ces familles ayant au moins un(1) enfant de cet âge.

11.2.2 Répartition selon l'âge des parents (voir Tableau 12.2)

Les âges moyens de l'homme et de la femme aux moments où débute et où se termine le sixième stade du cycle de vie familiale ont été établis à 46-56 ans pour l'homme et à 44-54 ans pour la femme.

En 1976, les âges moyens de l'homme et de la femme qui constituent une famille biparentales ayant seulement un(1) ou des enfant(s) de 18 ans et plus sont respectivement de 57,5 ans et de 55,9 ans[1].

L'âge moyen du chef de famille monoparentale ayant seulement un(1) ou des enfant(s) de même âge est, pour sa part, de 61,3 ans[2].

(1) Rosaire Rémillard, Etat de situation des familles québécoises, p. 59.
(2) Idem, p. 61.

Comme on peut le constater, ces différents âges moyens sont supérieurs à ceux établis pour délimiter le Stade VI.

Par contre, si l'on considère les âges moyens des hommes et des femmes qui constituent des familles biparentales ainsi que l'âge moyen du chef de famille monoparentale ayant à la fois des enfants de moins de 17 ans et, de 18 ans et plus, les données diffèrent quelque peu. Ces différents âges sont de 50,2 ans pour l'homme et de 47,1 ans pour la femme, dans le cas des familles biparentales[1], et de 48,7 ans pour le chef de famille monoparentale[2]. Ces dernières données s'inscrivant davantage à l'intérieur des limites fixées pour délimiter le stade de la famille avec jeune(s) adulte(s), il est possible de poser l'hypothèse que ce genre de familles correspond davantage aux familles qui vivent le Stade VI.

11.3 Jeunes adultes

Afin d'avoir une idée du nombre de jeunes adultes impliqués dans le sixième stade du cycle de vie familiale, nous avons considéré le nombre de jeunes hommes âgés entre 18 et 25 ans et le nombre de jeunes femmes âgées entre 18 et 23 ans, dans la population générale estimée par les données SUPER-POP pour l'année 1982. Ces nombres se répartissent, en fonction du sexe et de l'âge, de la façon suivante:

Hommes		Femmes	
Age	Nombre	Age	Nombre
18-24 ans	461 453	18-22 ans	318 324
25 ans	59 315	23 ans	65 188
18-25 ans	520 768	18-23 ans	383 512

Ces données qui ne permettent pas une estimation en fonction des états matrimoniaux révèlent cependant que ce sont 59 315 jeunes hommes et 65 188 jeunes femmes qui, en 1982, seraient respectivement âgés de 25 ans et de 23 ans, âges moyens au mariage des célibataires. En appliquant à ces nombres les indices

(1) Rosaire Rémillard, Etat de situation des familles québécoises, p. 59.
(2) Idem, p. 61.

synthétiques de nuptialité des célibataires établis pour 1980, soit 0,641 pour les hommes et 0,637 pour les femmes, ce sont 38 021 jeunes hommes de 25 ans et 41 525 jeunes femmes de 23 ans qui, en 1982, seraient susceptibles de se marier.

11.3.1 Répartition selon la scolarité

Selon l'étude effectuée par le ministère de l'Education sur La scolarité des familles, ce sont 40% des jeunes adultes âgés de 18 ans et 21% de ces mêmes jeunes adultes âgés de 19 ans qui, en 1979-80, sont inscrits soit au cours secondaire, soit au cours collégial[1]. Ces données représentent peu de progression par rapport à celles obtenues pour 1976-77[2].

Au total, les hommes sont un peu plus scolarisés que les femmes: 41% chez les hommes et 39% chez les femmes de 18 ans; 22% chez les hommes et 21% chez les femmes de 19 ans.

Les proportions de jeunes adultes âgés de 20 ans et plus qui, en 1980, fréquentent également le cours collégial se répartissent de la façon suivante:

Age	Hommes %	Femmes %	Total %
20 ans	11	9	10
21 ans	5	3	4
22 ans	3	1	2
23 ans	1	1	1
24 ans +	3	5	4[3]

Comme on peut le constater, les proportions de ces jeunes adultes scolarisés diminuent avec l'âge pour atteindre à peine 1% chez les hommes et les femmes âgés de 23 ans.

(1) Marie Giroux, La scolarité des familles, p. 24.
(2) Idem, p. 24.
(3) Idem, p. 24.

Quant à la fréquentation scolaire au niveau universitaire, elle est d'environ 24% pour les moins de 30 ans[1].

Alors que la scolarisation obligatoire se termine avec l'arrivée du jeune à l'âge de 16 ans, soit au cours de l'année qui marque la fin des études secondaires, ce sont donc seulement 40% des jeunes adultes de 18 ans qui poursuivent des études au-delà de ce niveau dont la moitié environ au niveau universitaire.

11.3.2 Répartition selon l'activité

Selon certaines études effectuées dans le contexte de l'élaboration d'une politique familiale québécoise[2], en 1980, 63% des jeunes âgés de moins de 24 ans se retrouvent sur le marché du travail[3].

Le taux d'activité différencié selon le sexe révèle que les femmes âgées entre 15 et 24 ans sont plus actives que leurs consoeurs âgées de 25 ans et plus, 58% dans le premier cas, 42% dans le second[4]. Pour leur part, les hommes âgés entre 15 et 24 ans présentent un taux d'activité de 67% alors que ceux âgés de plus de 25 ans présentent un taux d'activité de 80%[5].

Au cours de l'année 1980, les jeunes chômeurs représentent 47% de l'ensemble des chômeurs québécois, "soit une proportion beaucoup plus élevée que leur proportion dans la population active" (26%)[6].

(1) Marie Giroux, La scolarité des familles, p. 25.
Ce taux est une "proportion (%) de personnes dans une génération fictive (résumant les comportements du moment) accédant un jour ou l'autre à l'université".
(2) ----- Etat de la situation de la famille au Québec. Version préliminaire. Québec: Comité interministériel sur la politique familiale. Mars 1982.
(3) Idem, p. 80.
(4) Idem, p. 81.
(5) Idem, p. 81.
(6) Idem, p. 81.

L'observation du taux de chômage selon le sexe révèle que "si les hommes de 15 à 24 ans ont des taux de chômage plus élevés que les femmes du même groupe d'âge, celles-ci ont vu leur taux augmenter plus rapidement que les hommes au cours de la période 1966-1980".(1)

Ces différentes données sont donc particulièrement importantes dans le contexte où les jeunes adultes sont en âge de former de nouvelles familles.

11.3.3 Répartition selon le revenu

En 1979, 76% des jeunes âgés de moins de 20 ans et 38% de ceux âgés entre 20 et 24 ans ont un revenu personnel inférieur à 6 000$ (voir Tableau 11.3).

Le revenu moyen pour les moins de 20 ans est de 3 938$ alors que celui pour les 20-24 ans est de 8 412$.

Bon nombre de ces jeunes ont alors un revenu inférieur à celui établi pour le seuil de la pauvreté,en 1980, dans le cas d'une personne seule: 5 822$ à la ville, 4 231$ en milieu rural(2).

11.4 Sexualité des jeunes adultes

En 1980, 29% des femmes ayant subi un avortement sont âgées entre 20 et 24 ans (voir Tableau 6.3). Parmi les femmes de même âge bénéficiaires d'aide sociale, 44% reçoivent une prescription d'anovulants.

L'incidence des maladies vénériennes, en l'occurence, les infections gonoccociques, atteint un sommet chez les personnes âgées entre 20 et 24 ans. Elle compte alors pour 33% des cas(3) et accuse des taux de 272,4 cas pour 100 000 habitants, chez les hommes, et, 208,3 cas pour 100 000 habitants, chez les femmes(4).

(1) ----- État de la situation de la famille au Québec, pp. 82-83.
(2) ----- Une famille de quatre est pauvre à 11 681$ par an. Le Soleil, 09-04-82, D-14.
(3) ----- Maladies vénériennes, Rapport annuel 1980, p. 32.
(4) Idem, p. 34.

La plus forte incidence de ces maladies vénériennes chez les jeunes adultes dans la vingtaine est certainement liée elle aussi au phénomène de libéralisation des relations sexuelles et possiblement également à celui d'un manque d'information sur l'incidence de ces maladies.

11.5 Veuvage

Certaines données relatives au remariage des personnes veuves, événement qui sera considéré au chapitre suivant, révèlent que chez ces personnes qui se remarient le veuvage survient à un âge moyen de 53,9 ans pour l'homme et, de 47,8 ans pour la femme[1]. Ce qui situerait cet événement au cours du sixième stade du cycle de vie familiale alors que les enfants sont arrivés à l'âge adulte ou sur le point d'y arriver.

11.6 Suicide

L'analyse statistique portant sur le suicide, dont il a été fait mention au chapitre précédent, révèle que c'est chez les jeunes adultes de 20-24 ans que l'importance du suicide comme cause de décès est la plus grande et que c'est également chez ces personnes que le taux de suicide est le plus élevé.

Au cours des années 1975-1979, le pourcentage des décès attribuables au suicide chez ces jeunes adultes était de 20%[2] et le taux de suicide chez ces mêmes adultes était alors de 23 pour 100 000[3].

---

(1) Laurent Roy, Les remariages de plus en plus nombreux au Québec in Etat de situation des familles québécoises, p. 41.
(2) Marie-France Charron, Le suicide au Québec, Analyse statistique, p. 30.
(3) Idem, p. 59.

11.7 Résumé

Stade VI - Famille avec jeune adulte (18 ans et plus)

Le sixième stade du cycle de vie familiale commence avec l'arrivée à l'âge adulte du premier enfant. Il est aussi marqué par les périodes de ménopause et de post-ménopause chez la femme et, de pré-andropause chez l'homme. L'arrivée à l'âge adulte du second enfant caractérise également le milieu de ce stade.

L'arrivée du premier enfant, puis, du second enfant, à l'âge adulte marque pour les parents la fin de l'exercice légal de la responsabilité parentale. C'est le moment où le jeune adulte devient alors légalement responsable de ses actes et doit assumer seul la satisfaction de ses besoins personnels.

Cet événement qui se produit au plan légal a un impact sur les différents membres de la famille. Parents et enfants doivent alors procéder à une sorte de rupture de liens ("drawing apart"). Des événements viennent cependant jouer sur le moment ou sur le façon dont se fera la rupture. Les jeunes adultes qui doivent poursuivre des études ou vivre de longues périodes de chômage restent plus longtemps dépendants des parents pour la satisfaction de certains de leurs besoins. Par contre, le départ des jeunes de la maison vient, dans certaines circonstances, aider à rompre les liens.

Les parents et les enfants qui, au cours du stade précédent, n'ont pas su faire le détachement graduel ("letting go") peuvent alors trouver difficile de se retrouver seuls de part et d'autre.

Dans le contexte des cycles de vie de la famille, ce stade au cours duquel le premier et le dernier enfants, après avoir atteint l'âge adulte, quittent la maison pour aller à leur tour former de nouvelles familles permet la sortie des cycles de vie d'une famille pour entrer dans les cycles de vie d'autres familles.

Comme pour les autres stades, les facteurs portant sur le nombre de familles vivant ce stade, leur répartition selon la structure familiale, le veuvage, ont ici été considérés. Afin de mieux cerner la problématique psychosociale des jeunes adultes impliqués dans ce stade, nous avons estimé le nombre de ceux susceptibles de former de nouvelles familles avant longtemps. Nous avons également considéré certains aspects de la sexualité et certains indices de suicide chez les 20-24 ans.

Avec la libéralisation des relations sexuelles augmentent chez les jeunes adultes et la pratique de la contraception et l'incidence des maladies vénériennes.

Les jeunes adultes sont ceux pour qui les taux de suicide sont les plus élevés.

Des données recueillies en fonction des facteurs énoncés plus haut, nous avons retenu comme davantage significatives, les données suivantes:

En 1976, 408 595 familles dont 78% biparentales et 22% monoparentales comptaient au moins un(1) enfant âgé de 18 ans et plus (Figure 1).

En 1982, le Québec compterait environ 38 000 hommes et 41 500 femmes âgés respectivement de 25 et de 23 ans, susceptibles de contracter mariage.

En 1980, 29% des femmes ayant subi un avortement étaient âgées entre 20 et 24 ans (Figure 2).

En 1980, 44% des femmes âgées entre 20 et 24 ans bénéficiaires d'aide sociale recevaient une prescription d'anovulants (Figure 3).

En 1980, l'incidence des infections gonococciques chez les 20-24 ans était de 272,4/100 000 pour les hommes et de 208,3/100 000 pour les femmes.

En 1975, l'âge moyen au veuvage de la personne qui se remarie est de 53,9 ans pour l'homme et de 47,8 ans pour la femme.

Au cours des années 1975-1979, le taux de suicide chez les 20-24 ans était de 23/100 000.

Familles biparentales

En 1976, les familles biparentales ayant au moins un(1) enfant âgé de 18 ans et plus représentaient 33% de l'ensemble des familles biparentales avec enfant(s) (Figure 4).

En 1976, 41% d'entre elles vivaient le Stade VI (Figure 5).

Familles monoparentales

En 1976, les familles monoparentales ayant au moins un(1) enfant âgé de 18 ans et plus représentaient 57% de l'ensemble des familles monoparentales (Figure 6).

En 1976, 71% d'entre elles vivaient le Stade VI (Figure 7).

Tableau II.1 Répartition des familles avec enfant(s) de 18 ans et plus, selon la structure familiale et le genre, Québec, 1976

Structure familiale		STADES VI: Familles avec enfant(s) de 18 ans et + seulement		STADES II-III-IV-V-VI: Familles avec enfant(s) de -17 ans/18 ans et +		STADES II-III-IV-V VI: Familles avec au moins un(1) enfant de 16 ans et +		Familles avec enfant(s)		Familles québécoises	
Époux/épouse	N	130 240	67,25	188 450	87,68	318 690	78,00	955 305	85,75	1 383 870	89,71
	%H	9,41		13,62		23,03		69,03		100,00	
	H	13,63		19,73		33,36		100,00			
	%H	40,87		59,13		100,00					
Monoparentale	N	63 430	32,75	26 475	12,32	89 905	22,00	158 770	14,25	158 770	10,29
	%H	39,95		16,68		56,63		100,00		100,00	
	%H	70,55		29,45		100,00					
Total	N	193 670	100,00	214 925	100,00	408 595	100,00	1 114 075	100,00	1 542 640	100,00
	%H	12,55		13,93		26,49		72,22		100,00	
	H	17,38		19,29		36,68		100,00			
	%H	47,40		52,60		100,00					

Élaboré à partir du tableau XX, les familles (nombre et pourcentage) selon la composition, la structure et l'âge des conjoints, Québec, 1976
In état de situation des familles québécoises, pp. 59-60-61

Mai 1982 - Service des politiques à l'enfance et à la famille
Direction des politiques de services sociaux
Direction générale des programmes de services sociaux
Ministère des Affaires sociales

Tableau 11.2 Répartition des familles avec enfant(s) de 18 ans et plus, selon la structure familiale, le genre et l'âge des parents, Québec, 1976

Structure familiale		Familles avec enfant(s) de 18 ans et plus seulement			Familles avec au moins un(1) enfant de 18 ans et plus		
		- 45 ans	55 ans +	Total	- 45 ans	55 ans +	Total
Epoux/épouse	H N	4 295	86 470		41 285	126 120	
	H %	3,30	66,39	130 240	12,95	39,57	318 690
	F N	8 535	69 940		78 305	86 840	
	F %	6,55	53,70		24,57	27,25	
Monoparentale	N	3 016	48 105	63 430	10 910	52 975	89 905
	%	4,75	75,84		12,14	58,92	

Elaboré à partir du Tableau XXI- Les familles (nombre et pourcentage) selon la composition, la structure et l'âge des conjoints, Québec, 1976 in Etat de situation des familles québécoises, pp 59-60-61

Mai 1982 - Service des politiques à l'enfance et à la famille
Direction des politiques de services sociaux
Direction générale des programmes de services sociaux
Ministère des Affaires sociales

Tableau 11.3 Répartition, en pourcentage, des particuliers selon la tranche de revenu et l'âge, Québec, 1979

Revenu \ Age	- 20 ans	20-24 ans
- 1 000$	28,9	4,3
1 000 - 1 999	15,6	7,9
2 000 - 2 999	11,0	7,4
3 000 - 3 999	9,1	5,8
4 000 - 4 999	6,1	6,4
5 000 - 5 999	4,9	6,0
6 000 - 6 999	4,9	6,9
7 000 - 7 999	4,0	6,2
8 000 - 8 999	3,0	7,0
9 000 - 9 999	3,2	7,6
10 000 -10 999	3,1	6,4
11 000 -11 999	0,8	4,6
12 000 -14 999	2,8	11,6
15 000 -19 999	1,6	7,8
20 000 -24 999	0,7	3,1
25 000 +	0,2	1,1
Revenu moyen	3 938$	8 412$

Elaboré à partir de Recensement du Canada, Répartition du revenu au Canada selon la taille du revenu, 1979, Catalogue 13-207,annuel.

Mai 1982 - Service des politiques à l'enfance et à la famille
Direction des politiques de services sociaux
Direction générale des programmes de services sociaux
Ministère des Affaires sociales

Troisième partie: Familles en phase postparentale - Stades VII_1 et VII_2

Les familles en phase postparentale sont constituées de couples ou de personnes seules qui, après avoir eu un ou plusieurs enfant(s) et avoir assisté au départ du dernier enfant de la maison, revivent la situation de couples ou de personnes seules sans enfant à la maison. Ces familles en phase postparentale peuvent connaître deux(2) stades: celui de la phase postparentale proprement dite, c'est-à-dire, de la période qui suit immédiatement le départ du dernier enfant de la maison avant l'arrivée des parents à l'âge de la retraite (Familles en phase postparentale), celui de l'arrivée de l'un ou l'autre des parents à l'âge de la retraite (Parent(s) à l'âge de la retraite).

Au niveau du Chapitre 2, nous avons estimé à 214 282 le nombre de familles en phase postparentale (Stades VII_1 et VII_2). Ce nombre qui comprend uniquement les familles biparentales comprend certainement un nombre de familles qui, sans enfant, n'ont jamais eu d'enfant. Par ailleurs, à cause du sens donné au terme "famille" par le recensement, ce nombre ne comprend pas les familles monoparentales sans enfant à la maison qui vivent, soit le stade postparental, soit le stade du parent à l'âge de la retraite.

Dans les chapitres qui suivent, nous tenterons de réajuster partiellement ces données en donnant un aperçu du nombre de familles autant monoparentales que biparentales sur le point d'entrer en phase postparentale.

Chapitre 12. Familles en phase postparentale - Stade VII_1

Homme: 56-65 ans

Femme: 54-63 ans

Comme il a été dit au Chapitre 8, l'arrivée tardive d'un enfant dans la famille, qu'il s'agisse du premier, du xième ou du dernier enfant, peut avoir pour conséquence de retarder à l'âge de la retraite le commencement de la phase postparentale. Dans ce cas, les couples ou les personnes seules ne connaissent pas la phase dite de récupération, phase ainsi appelée à cause des multiples avantages qui peuvent y être associés.

Ce ne sont donc pas toutes les familles québécoises qui connaissent cette phase postparentale avant l'arrivée des parents à l'âge de la retraite.

Pour nombre de familles québécoises, ce stade peut être marqué par le remariage de l'un ou l'autre des parents à la suite du décès de l'un des parents survenu au stade précédent.

Après avoir posé la problématique psychosociale particulière à ce stade et avoir tenté d'estimer le nombre de familles en phase postparentale, nous donnerons, dans les pages qui suivent, un aperçu du nombre de familles québécoises pour lesquelles le fait de ne pouvoir vivre ce stade pourrait être problématique. Nous considérerons plus particulièrement l'aspect activité de ces familles. Nous aborderons la situation du remariage par suite d'un veuvage ainsi que celle du suicide.

12.1 Problématique psychosociale

Le départ du dernier enfant de la maison marque pour le couple le retour à la vie à deux et pour le chef de famille monoparentale le retour à la vie de personne seule.

Le départ du dernier enfant de la maison semble être de moins en moins perçu comme une perte pour les parents et de plus en plus vécu de façon positive par eux (Deutscher, 1964)[1]. Déchargés des responsabilités qu'ils avaient auparavant, les parents perçoivent alors leurs enfants comme une source de fierté et d'intérêt (Lowenthal et Chiriboya, 1972)[2] et expérimen-

(1) Irwin Deutscher, The Quality of Postparental Life: Definitions of the Situation in Family Careers - Developmental Change in Families, p. 187.
(2) Marjorie F. Lowenthal et David Chiriboya, Transition of the Empty Nest: Crisis Challenge, or Relief in Family Careers - Developmental Change in Families, p. 193.

tent, pour leur part, une liberté nouvelle sur différents plans: psychologique, sexuel (Masters et Johnson, 1966)[1], social, économique (Saunders, 1969)[2].

En ce qui concerne plus particulièrement les familles biparentales, la qualité de la relation qui s'établit alors entre l'homme et la femme dépend de la qualité de la relation qui s'est établie entre eux au cours des stades précédents. Particulièrement lorsque cette relation a été fondée sur l'égalité, la communication (Saunders, 1969[3], 1974[4]), le partage des rôles (Deutscher, 1959)[5], l'homme et la femme vivent un nouveau sommet dans leur satisfaction maritale (Blood et Wolfe, 1960)[6]. Si l'aspect romantique de l'amour n'a plus l'importance qu'il avait au début de la vie à deux, le besoin de campagnonnage prend alors tout son sens.

L'homme ou la femme qui ont perdu un conjoint par décès et qui se remarient le font souvent au cours de ce stade. L'impact de ce remariage sur les relations intrafamiliales n'a pas l'importance que le remariage par suite d'un divorce peut avoir sur l'établissement d'une vie à deux et d'une vie parentale. L'homme et la femme étant alors plus âgés, les possibilités d'avoir encore avec eux des enfants ou d'avoir de nouveaux enfants sont relativement faibles.

12.2 Familles en phase postparentale

Les données relatives aux âges moyens de l'homme et de la femme au premier mariage de même que celles ayant trait à la durée moyenne du mariage aux moments où arrivent le premier et le deuxième enfants ont permis d'établir à 56 ans pour l'homme et à 54 ans pour la femme les âges moyens de ces derniers au moment où le second enfant quitte la maison pour aller à son tour former une nouvelle famille.

---

(1) William H. Masters et Virginia E. Johnson, Human Sexual Response in Family Careers - Developmental Change in Families, p. 191.
(2) Lavell E. Saunders. Empathy, Communication and the Definition of Life Satisfaction in the Postparental Period in Family Careers - Developmental Change in Families, p. 190.
(3) Idem, p. 189.
(4) Lavell E. Saunders, Social Class and the Postparental Perspective in Family Careers - Developmental Change in Families, p. 190.
(5) Irwin Deutscher, Married Life in the Middle Years in Family Careers - Developmental Change in Families, p. 190.
(6) Robert O. Blood et Donald M. Wolfe, Husbands and Wives: The Dynamics of Married Living in Family Careers - Developmental Change in Families, p. 188.

Au niveau des chapitres précédents, nous avons pu constater que certaines femmes lorsqu'elles donnent naissance à un premier ou à un deuxième enfant vivant ont un âge inférieur à la moyenne statistique. Il s'ensuit pour elles et pour leurs conjoints la possibilité de vivre la phase postparentale avant le moment établi à partir des moyennes statistiques.

C'est la raison pour laquelle l'estimation du nombre de familles en phase postparentale a été faite à partir d'un âge limite établi à 45 ans pour la femme et à 47 ans pour l'homme.

Lorsque seul est considéré l'âge de l'homme, ce sont 123 760 familles biparentales soit 9% de l'ensemble des familles biparentales, qui, en 1976, sont en phase postparentale. Lorsque seul est considéré l'âge de la femme, ce sont 143 345 familles biparentales, soit 11% de l'ensemble de ces familles, qui sont en phase postparentale.

Si nous nous limitons à ne considérer en phase postparentale que les familles biparentales sans enfant dont l'âge de l'un ou l'autre des conjoints se situe entre les limites établies au niveau de ce stade, ce sont alors 81 225 familles biparentales dont l'âge de l'époux se situe à l'intérieur de ces limites et 90 005 familles biparentales dont l'âge de l'épouse se situe également à l'intérieur de ces limites qui sont en phase postparentale (voir Tableau 12.1). Ces nombres représentent respectivement 6% et 7% de l'ensemble des familles biparentales.

Ces familles biparentales en phase postparentale constituent, lorsque l'âge de l'homme est considéré, 42% de l'ensemble des familles biparentales dont l'âge de l'époux se situe entre 55 et 64 ans. Lorsque l'âge de la femme est considéré, ces familles biparentales en phase postparentale comptent pour 53% de l'ensemble des familles biparentales dont l'épouse est âgée entre 55 et 64 ans.

12.2.1 Familles biparentales avec enfant(s) dont l'un ou l'autre des conjoints est âgé entre 55 et 64 ans

Les familles biparentales avec enfant(s) dont l'époux est âgé entre 55 et 64 ans, au nombre de 112 440, représentent 58% de l'ensemble des familles biparentales dont l'âge de l'époux se situe entre ces limites. Celles dont l'épouse présente les mêmes caractéristiques, au nombre de 78 425, constituent 47% de l'ensemble des familles biparentales dont l'épouse est âgée entre 55 et 64 ans.

Les familles biparentales avec enfant(s) dont l'époux est âgé entre 55 et 64 ans et comptant seulement un(1) ou des enfant(s) de 18 ans et plus, au nombre de 56 270, constituent 50% de l'ensemble des familles biparentales avec enfant(s) dont l'âge de l'époux se situe entre ces limites. Lorsque l'âge de l'épouse est considéré, ce sont 52 905 familles, soit 67% de l'ensemble des familles biparentales avec enfant(s) dont l'épouse est âgée entre 55 et 64 ans, qui comptent seulement un(1) ou des enfant(s) de 18 ans et plus.

Parmi les familles biparentales avec enfant(s) dont l'un ou l'autre des conjoints est âgé entre 55 et 64 ans, ce sont donc ces familles qui, s'ajoutant à celles en phase postparentale, sont le plus susceptibles de connaître, quoique pour un laps de temps relativement court, une phase postparentale avant l'arrivée des parents à l'âge de la retraite.

Restent donc 56 165 familles biparentales avec enfant(s) dont l'époux est âgé entre 55 et 64 ans et 25 510 familles biparentales avec enfant(s) dont l'épouse est également âgée entre 55 et 64 ans, soit 50% des familles biparentales avec enfant(s), dans le premier cas, et 33% des familles biparentales avec enfant(s), dans le second, dont l'un ou l'autre des conjoints est âgé entre 55 et 64 ans, pour lesquelles la phase postparentale avant l'arrivée des parents à l'âge de la retraite serait possiblement inconnue.

12.2.2 Familles monoparentales dont le chef est âgé entre 55 et 64 ans

Les familles monoparentales dont le chef est âgé entre 55 et 64 ans sont au nombre de 27 800.

Parmi ces familles, celles qui comptent seulement un(e) ou des enfant(s) de 18 ans et plus, au nombre de 20 365, constituent 73% de l'ensemble des familles monoparentales dont le chef est âgé entre 55 et 64 ans.

Ces familles monoparentales sont celles les plus susceptibles de connaître une phase postparentale avant l'arrivée du chef de famille à l'âge de la retraite. Comparativement aux familles biparentales, ces familles représentent une plus grande proportion de familles susceptibles de connaître une phase postparentale avant l'âge de la retraite.

Restent donc 7 420 familles monoparentales dont le chef est âgé entre 55 et 64 ans, soit 27% de l'ensemble des familles monoparentales dont l'âge du chef se situe entre ces limites, pour lesquelles les chances de connaître une phase postparentale avant l'arrivée du chef de famille à l'âge de la retraite seraient très minces.

12.3 Répartition selon l'activité des parents

Certaines données recueillies dans le contexte de l'élaboration de la politique familiale sont particulièrement révélatrices des situations vécues par les personnes âgées entre 45 et 64 ans quant aux taux d'activités et de chômage.

Alors que le taux d'activité chez les hommes est passé de 93%, en 1956, à 84%, en 1980, ce même taux chez les femmes est passé de 15% à 38%, au cours de la même période[1]. Cette situation s'expliquerait chez les hommes par des facteurs tels que la tendance à prendre la retraite à un âge plus jeune ainsi que par la difficulté plus grande pour les personnes âgées de plus de 40 ans de se trouver alors du travail[2]. Par contre, la situation chez les femmes s'expliquerait, entre autres, par les nouvelles aspirations des femmes[3].

Un fait intéressant est cependant à noter, c'est celui du taux de chômage plus élevé chez les femmes que chez les hommes âgés entre 45 et 64 ans: 8,8% chez les premières, 6,0% chez les seconds, en 1980[4]. L'une des raisons invoquées pour expliquer cette situation consiste dans "les difficultés particulières des femmes qui désirent réintégrer le marché du travail après s'en être absentées de façon prolongée"[5].

12.4 Remariage

Alors que la question du veuvage a été traitée au niveau du chapitre précédent, le sujet du remariage des personnes veuves a été abordé au Chapitre 3, dans le contexte du remariage de ces personnes avec des hommes ou des femmes célibataires.

---

(1) ----- Etat de la situation de la famille au Québec, pp. 83-84.
(2) Idem, p. 84.
(3) Idem, p. 84.
(4) Idem, p. 85.
(5) Idem, p. 85.

Qu'il suffise de souligner ici que, selon certaines sources, 20% des hommes veufs et 10% des femmes veuves se remarieraient avant la fin de leur vie(1).

L'âge moyen au remariage de la femme veuve, étant de 54 ans(2), indiquerait que ce remariage a lieu lorsque cette femme entre dans la phase postparentale. Celui au remariage de l'homme veuf, étant de 58 ans, indiquerait, pour sa part, que ce remariage a lieu quand ce dernier vit la phase postparentale depuis quelques années déjà(3).

Comme il a déjà été observé au Tableau 3.2, la tendance pour les hommes veufs et les femmes veuves à se remarier entre eux s'accentue entre les années 1975 et 1980. Alors qu'en 1975, les hommes veufs avaient tendance à se remarier avec des femmes veuves dans 55% des cas, en 1980, ce comportement des hommes veufs se produit dans 57% des cas. Quant aux femmes veuves, elles avaient tendance, en 1975, à se remarier avec des hommes veufs dans 59% des cas. En 1980, elles se comportent de même dans 62% des cas.

Il va sans dire que l'âge auquel survient le remariage des personnes veuves étant relativement élevé, les probabilités, pour ces personnes qui se remarient d'avoir encore des enfants à la maison ou d'avoir de nouveaux enfants, sont relativement faibles.

12.5 Suicide

L'analyse statistique portant sur Le suicide au Québec révèle, à l'observation du taux standardisé annuel moyen de décès par suicide, en fonction de l'âge, un taux de 92/100 000 chez les personnes veuves(4). Ce taux est cinq(5) fois plus grand que celui pour la population générale. Il est aussi le plus élevé.

Lorsque le sexe des individus est considéré, ce taux est de 158/100 000 chez les hommes veufs et de 29/100 000 chez les femmes veuves(5).

---

(1) Laurent Roy, Les divorces et les séparations au Québec in Etat de situation des familles québécoises, p. 13.
(2) Laurent Roy, Les remariages de plus en plus nombreux au Québec in Etat de situation des familles québécoises, p. 41.
(3) Idem, p. 41.
(4) Marie-France Charron, Le suicide au Québec, Analyse statistique, p. 77.
(5) Idem, p. 77.

12.6 Résumé

Stade VII_1 - Famille en phase postparentale

L'événement marquant le début de ce stade est celui du départ du dernier enfant de la famille pour aller à son tour former une nouvelle famille. Avec l'arrivée de ce stade, commence pour l'homme et la femme l'exercice des rôles de grands-parents. C'est également au cours de ce stade que l'homme connaît la période d'andropause. Pour certaines familles, le décès, au cours du stade précédent, de l'un des parents entraîne, au cours de ce stade, le remariage du parent encore présent.

Le départ du dernier enfant de la maison marque pour les parents le retour à la vie de couple ou de personne seule. C'est le moment où, déchargés des responsabilités physiques, matérielles et économiques à l'égard des enfants, les parents connaissent, sur ce plan, une sorte de phase de récupération. C'est également le moment où l'homme et la femmes, se retrouvant seuls, sans charge d'enfants, peuvent vivre une nouvelle plénitude au niveau de leur relation conjugale. La qualité de la relation alors vécue dépend cependant de la qualité des relations établies entre l'homme et la femme tout au long des stades antérieurs.

Alors que la ménopause se termine pour la femme, l'andropause commence pour l'homme. Cet événement d'ordre physiologique a parfois des conséquences d'ordre psychologique qui ont un effet sur la relation du couple.

Afin de cerner davantage la problématique de ce stade, après avoir considéré le nombre de familles québécoises vivant ce stade, nous avons fait porter notre attention sur les familles pour lesquelles ce stade serait court ou pour lesquelles ce stade serait inconnu. Nous avons également considéré le facteur remariage des personnes veuves ainsi que le facteur suicide à la suite d'un veuvage.

Le fait que, pour certaines familles, la phase postparentale soit retardée à l'âge de la retraite entraîne pour elles, d'une part, des charges familiales plus lourdes et, d'autre part, le passage direct de cette situation vers celle des parents à l'âge de la retraite.
L'âge de la retraite se caractérise, entre autres, par une baisse importante du revenu familial, par une diminution graduelle des capacités physiques et, par conséquent, des capacités d'assumer les charges parentales, domestiques et autres.

Le remariage qui, au cours de ce stade, amène l'homme et la femme à vivre le stade du couple en phase d'établissement et, par conséquent, une certaines plénitude au niveau de la relation à deux coïncide avec le moment où l'homme et la femme n'ayant plus charge d'enfant(s) vivent une relation conjugale davantage satisfaisante.
Le décès de l'un des conjoints qui entraîne la perte d'une personne significative et, par la suite, le sentiment d'une solitude profonde, constitue un événement qui, dans nombre de cas, conduit au suicide du conjoint survivant.

Les données significatives retenues à partir de la considération des facteurs ci-haut mentionnés, sont les suivantes:

Selon certaines estimations, 20% des hommes veufs et 10% des femmes veuves se remarieraient (Figure 1).

En 1980, 57% des hommes veufs et 62% des femmes veuves se sont remariés les premiers avec des femmes veuves, les secondes, avec des hommes veufs (Figure 2).

Pour les années 1976, 1977 et 1978, le taux standardisé annuel moyen de suicide était de 158/100 000 chez les hommes veufs et de 29/100 000 chez les femmes veuves.

Familles biparentales

En 1976, les familles biparentales en phase postparentale avant l'arrivée à l'âge de la retraite, dont 63% étaient constituées par des parents âgés entre 55 et 64 ans, étaient au nombre d'environ 143 000 (Figure 3).

En 1976, de ce nombre, environ 56 000 familles constituées par des parents de même âge ayant seulement un(1) ou des enfant(s) de 18 ans et plus sur le point de vivre cette même phase postparentale s'ajoutaient à ce nombre.
En 1976, environ 56 000 autres familles constituées par des parents de même âge ayant seulement un(1) ou des enfant(s) de moins de 18 ans ne devaient pas connaître de phase postparentale avant l'arrivée à l'âge de la retraite.

Familles monoparentales

En 1976, environ 20 000 familles monoparentales constituées de parents âgés entre 55 et 64 ans ayant seulement un(1) ou des enfant(s) de 18 ans et plus étaient sur le point de vivre la phase postparentale avant l'arrivée à l'âge de la retraite.

En 1976, environ 7 000 familles monoparentales constituées par des parents de même âge ayant seulement un(1) ou des enfant(s) de moins de 18 ans ne devaient pas connaître de phase postparentale avant l'arrivée à l'âge de la retraite.

Tableau 12.1 Répartition des familles dont les parents sont âgés entre 55 et 64 ans, selon la structure familiale et le genre, Québec, 1976

Structure familiale		55-64 ans Familles sans enfant	PHASE PARENTALE Familles avec enfant(s) de -6 ans seulement	de 6-14 ans seulement	de 15-17 ans seulement	de 18 ans + seulement	de -6 ans/6-14 ans	de -6 ans/15-17 ans	de 6-14 ans/15-17 ans	de -6 ans/6-14 ans/15-17 ans	de - 17 ans/18 ans +	55-64 ans Familles avec enfant(s)	55-64 ans Total N	55-64 ans Total % H	Familles québécoises avec enfant(s) N	Familles québécoises avec enfant(s) % V	Familles québécoises Total N	Familles québécoises Total % V
Epoux/épouse	N	81 225	365	6 150	8 655	56 270	375	45	4 290	195	36 090	112 440	193 665	13,99				
	%H	41,94	0,19	3,18	5,29	29,06	0,19	0,02	2,22	0,10	18,64	58,06	100,00					
	%H		0,32	5,47	7,70	50,04	0,33	0,04	3,82	0,17	32,10	100,00			955 305	85,75	1 383 870	89,71
	F	90 005	85	2 155	5 785	52 905	35	10	1 035	10	16 395	78 425	168 430	12,17	100,00			
	%H	53,44	0,05	1,28	3,43	31,41	0,02	0,00	0,61	0,00	9,73	46,56	100,00					
	%H		0,11	2,75	7,38	67,46	0,04	0,01	1,32	0,01	20,91	100,00						
Monoparentale	N	-	50	785	1 705	20 365	30	10	355	-	4 485	27 800	27 800	17,51	158 770	14,25	158 770	10,29
	%H		0,18	2,82	6,13	73,26	0,11	0,04	1,28	-	16,13	100,00	100,00					
															114 075	100,00	1 542 640	100,00

Elaboré à partir du Tableau XXI - Les familles (nombre et pourcentage) selon la composition, la structure et l'âge des conjoints, 1976 in Etat de situation des familles québécoises, pp. 59-60-61.

Avril 1982 - Service des politiques à l'enfance et à la famille
Direction des politiques de services sociaux
Direction générale des programmes de services sociaux
Ministère des Affaires sociales

Chapitre 13. Parent(s) à l'âge de la retraite - Stade VII_2

Homme: 65-69 ans

Femme: 63-76 ans

Ce stade constitue le dernier du cycle de vie familiale. Il est marqué par de nombreux événements qui affectent la vie de tous les membres de la famille. L'homme et la femme arrivent à l'âge du retrait du marché du travail. Dans la majorité des cas, la femme vit avant l'homme le décès de son conjoint. Par la suite, le décès de la femme vient mettre un terme à la famille d'origine des enfants. Ceux-ci sont à leur tour devenus parents.

Dans les pages qui suivent, nous aborderons d'abord la problématique psychosociale vécue par des parents à l'âge de la retraite. Après avoir estimé le nombre de familles biparentales dont l'un ou l'autre des parents est à l'âge de la retraite, nous essaierons de donner un aperçu du nombre de familles tant monoparentales que biparentales dont l'un ou l'autre des conjoints ou le chef de famille à l'âge de la retraite constituent encore des familles en phase parentale. Nous aborderons la question des parents encore sur le marché du travail ainsi que le sujet du revenu familial pour l'ensemble des familles biparentales à l'âge de la retraite.

13.1 Problématique psychosociale

L'arrivée à l'âge de la retraite de l'un ou l'autre des conjoints d'une famille biparentale ou du chef de famille monoparentale marque pour la plupart de ces personnes sur le marché du travail le retrait effectif de ce monde de travail. Les hommes et les femmes qui vivent cet événement peuvent le percevoir soit comme une perte, soit comme une occasion de retour à une vie familiale plus intense, soit comme une occasion de réaliser certains rêves qu'ils n'avaient pu réaliser auparavant (Hochschild, 1975)[1].

Le fait que certaines personnes puissent percevoir le retrait du marché du travail comme une perte est souvent relié à l'accomplissement d'un travail intéressant et à l'établissement dans ce monde de travail de relations interpersonnelles significatives (Crawford, 1971)[2].

---

(1) Arlie R. Hochschild, Disengagement Theory: A Critique and Proposal in Family Careers - Developmental Change in Families, p. 294.

(2) Marion P. Crawford, Retirement and Disengagement in Family Careers - Developmental Change in Families, p. 200.

Pour que le retrait du marché du travail soit perçu comme une occasion de retour à une vie familiale plus intense, il faut que cette vie familiale autant maritale que parentale ait pris tout son sens dans les stades qui précèdent l'arrivée des parents à l'âge de la retraite (Aldous, 1978)(1). Dans le cas contraire, le retrait du marché du travail peut alors se transformer en occasions de fuir, par toutes sortes de moyens, un milieu et un mode de vie qui n'ont jamais été vraiment satisfaisants (Mass et Kuypers, 1974)(2).

Les personnes qui vivent le retrait du marché du travail doivent faire une nouvelle utilisation du temps dont ils disposent alors pleinement (Riley et Foner, 1968)(3). Cette utilisation peut entraîner, pour certains, une nouvelle répartition des tâches domestiques (Lipman, 1960)(4), pour d'autres, l'implication dans des activités extérieures nouvelles. Le passage d'un stade à un autre sera d'autant plus facile à vivre que les relations établies jusqu'alors auront été fondées sur l'égalité (Blood and Wolfe, 1960)(5), (Centers, Roven et Rodriguez, 1971)(6).

Le retrait du marché du travail qui entraîne nécessairement la perte de certains revenus amène nombre de personnes âgées à vivre sous le seuil de pauvreté (Riley et Foner, 1968)(7), (U.S. Senate, 1976)(8).

Avec l'arrivée à l'âge de la retraite approche davantage pour la majorité des familles la perte par décès de l'un ou l'autre des parents. Cet événement a un effet direct sur le moral du conjoint qui survit au premier qui décède (Lowenthal et Haven, 1968)(9).

(1) Joan Aldous, Family Careers - Developmental Change in Families, p. 201.
(2) Henry D. Maas et Joseph A. Kuypers, From Thirty to Seventy: A Forty Years Longitudinal Study of Adult Life Style and Personality in Family Careers - Developmental Change in Families, p. 295.
(3) Mathilda White Riley et Anne Foner, Aging and Society, An Inventory of Research Findings in Family Careers - Developmental Change in Families, p. 197.
(4) Aaron Lipman, Role Conceptions of Couples in Retirement in Family Careers - Developmental Change in Families, p. 203.
(5) Robert O. Blood et Donald M. Wolfe, Hunsbands and Wives in Family Careers - Developmental Change in Families, p. 205.
(6) Richard Centers, Bertram H. Roven et Aroldo Rodriguez, Conjugal Power Structure: A Re examination in Family Careers - Developmental Change in Families, p. 205.
(7) Mathilda White Riley et Ann Foner, Aging and Society, An Inventory of Research Findings in Family Careers - Developmental Change in Families, p. 198.
(8) U.S. Senate, Recession's Continuing Victim: The Older Worker in Family Careers - Developmental Change in Families, p. 198.
(9) Marjorie F. Lowenthal et Clayton Haven, Interaction and Adaptation: Intimacy as a Critical Variable in Family Careers - Developmental Change in Families, p. 205.

13.2 Familles sans enfant dont l'un ou l'autre des parents est à l'âge de la retraite

L'arrivée de l'un ou l'autre des parents à l'âge de la retraite marque l'entrée de la famille dans le stade des Parents à l'âge de la retraite. Dans le cas de la famille biparentale, nous avons pu constater que l'âge moyen de l'homme étant de deux(2) années supérieur à celui de la femme au moment du premier mariage, il est celui qui détermine l'entrée de la famille dans le dernier stade du cycle de vie familiale.

Les familles biparentales sans enfant à la maison dont l'époux est âgé de 65 ans et plus sont, en 1976, au nombre de 103 915 et représentent 8% de l'ensemble des familles biparentales (voir Tableau 13.1). Les familles biparentales sans enfant à la maison dont l'épouse est âgée de 65 ans et plus, au nombre de 77 700, constituent, pour leur part, 6% de l'ensemble des familles biparentales.

A elles seules, ces familles comptent pour 74% de l'ensemble des familles biparentales dont l'époux est âgé de 65 ans et plus. Lorsque seul est considéré l'âge de la femme, ces mêmes familles constituent 81% de l'ensemble des familles biparentales dont l'épouse est âgée de plus de 65 ans.

C'est donc dire que la majorité des familles biparentales dont l'un ou l'autre des conjoints est âgé de 65 ans et plus vivent sans enfant à la maison.

13.2.1 Familles biparentales avec enfant(s) à la maison dont l'un ou l'autre des conjoints est âgé de 65 ans et plus

Les familles biparentales avec enfant(s) à la maison dont l'époux est âgé de 65 ans et plus sont au nombre de 36 300 et comptent pour 26% de l'ensemble des familles biparentales dont l'époux est âgé de plus de 65 ans. Celles dont l'épouse est également âgée de 65 ans et plus, au nombre de 18 005, constituent 19% de l'ensemble des familles biparentales dont l'épouse est âgée de 65 ans et plus.

Parmi ces familles avec enfant(s) à la maison dont l'époux est âgé de 65 ans et plus, 30 200 familles, soit 83% d'entre elles, comptent seulement un(1) ou des enfant(s) de 18 ans et plus. Lorsque l'âge de l'épouse est considéré, ce sont 17 035 familles, soit 95% des familles biparentales avec enfant(s) à la maison, dont l'épouse est âgée de 65 ans et plus qui comptent seulement un(1) ou des enfant(s) de 18 ans et plus.

Etant donné les âges moyens de l'homme et de la femme aux moments où ils ont leur premier et leur second enfants, à savoir, 28 et 31 ans pour l'homme et, 26 et 29 ans, pour la femme, nous pouvons nous poser la question de l'âge réel des enfants adultes à la maison et celle de la raison pour laquelle des enfants adultes vivent encore avec leurs parents âgés.

L'une des réponses à la dernière question pourrait consister dans le fait que ces enfants adultes sont les soutiens de leurs parents âgés.

Les familles avec jeune(s) enfant(s) à la maison pourraient être les familles où les grands-parents gardent leur(s) petit(s) enfant(s) avec eux ou bien des familles où les enfants connaîtront avant longtemps le décès de l'un ou l'autre des parents. Ces familles sont au nombre de 1 285, lorsque l'âge de l'époux est considéré,et au nombre de 280,lorsque l'âge de l'épouse est considéré.

13.2.2 Familles monoparentales avec enfant(s) à la maison dont le chef est âgé de 65 ans et plus

Les familles monoparentales avec enfant(s) à la maison dont le chef est âgé de 65 ans et plus, au nombre de 28 630, constituent 18% de l'ensemble des familles monoparentales.

Parmi ces familles, les 27 740 qui ont uniquement un(1) ou des enfant(s) de 18 ans et plus à la maison constituent 97% de l'ensemble des familles monoparentales dont le chef est âgé de 65 ans et plus.

Comparativement parlant, donc, ces familles avec enfant(s) adulte(s) seraient plus nombreuses que les familles biparentales avec enfant(s) adulte(s) dont l'un ou l'autre des conjoints est âgé de 65 ans et plus.

Les familles monoparentales dont le chef est âgé de 65 ans et plus avec jeune(s) enfant(s) à la maison sont au nombre de 89% et constituent, pour leur part, seulement 3% de l'ensemble des familles monoparentales dont le chef est âgé de 65 ans et plus.

13.3 Répartition selon l'activité des parents

Les données recueillies au niveau du document-synthèse portant sur l'Etat de situation de la famille au Québec révèlent une diminution importante du taux d'activité chez les hommes ainsi qu'une légère augmentation de ce même taux chez les femmes âgés de 65 ans et plus entre les années 1956 et 1980, soit 36%: 12%, dans le premier cas, 3,2%: 4,4%, dans le second(1).

13.4 Répartition selon le revenu familial

Certains renseignements fragmentaires, tirés du document-synthèse tout juste cité, révèlent également que les familles biparentales dont le chef est âgé de 65 ans et plus sans enfant et sans gagne-pain, ont un revenu familial moyen de 9 072$(2).

---

(1) ----- Etat de la situation de la famille au Québec, p. 84.
(2) Idem, p. 107.

13.5 Résumé

Stade VII_2 - Parent(s) à l'âge de la retraite

Le dernier stade du cycle de vie familiale commence avec l'arrivée à l'âge de la retraite de l'un des parents. Il se termine avec le décès du dernier parent.

L'arrivée à l'âge de la retraite signifie, pour la plupart des personnes, la fin de la vie active, c'est-à-dire, le retrait du marché du travail. Ce retrait du marché du travail entraîne, pour la plupart des individus, une baisse du revenu personnel et, pour la plupart des familles, une baisse du revenu familial. Nombreuses sont les personnes qui, âgées de 65 ans et plus, vivent à peine au-dessus sinon au-dessous du seuil de pauvreté.

Ce retrait du marché du travail et la perte de revenu qui s'ensuit sont souvent à la base d'un profond sentiment de nullité et de perte de statut social chez la personne âgée.

A mesure que la personne avance en âge, elle perd graduellement de ses capacités physiques. Cette perte de capacités qui entraîne des besoins plus grands de dépendance peut ajouter au sentiment de nullité.

Après le départ des enfants, le décès de l'un des conjoints crée un vide autour de la personne qui reste et lui faire vivre un plus grand isolement social.

Afin de cerner la problématique propre à ce stade, après avoir tenté d'identifier le nombre de familles vivant ce stade, nous avons estimé le nombre de celles dont les parents à l'âge de la retraite avaient encore charge d'enfant(s).

Les données obtenues relatives à ces deux(2) facteurs sont les suivantes:

Familles biparentales

En 1976, les familles biparentales en phase postparentale à l'âge de la retraite étaient au nombre d'environ 103 000.

En 1976, parmi les 36 000 familles avec enfant(s) constituées par des parents de même âge, 83% avaient seulement un(1) ou des enfant(s) de 18 ans et plus et 17% seulement un(1) ou des enfant(s) de moins de 18 ans (Figure 1).

Familles monoparentales

En 1976, parmi les 28 000 familles avec enfant(s) constituées par des parents à l'âge de la retraite, 97% avaient seulement un(1) ou des enfant(s) de 18 ans et plus et 3% seulement un(1) ou des enfant(s) de moins de 18 ans (Figure 2).

Tableau 13.1 Répartition des familles dont les parents sont âgés de 65 ans et plus, selon la structure familiale et le genre, Québec, 1976

Structure familiale		65 ans et + Familles sans enfant	PHASE PARENTALE — Familles avec enfant(s)									65 ans et + Familles avec enfant(s)	65 ans et + Total		Familles québécoises			
			de -6 ans seulement	de 6-14 ans seulement	de 15-17 ans seulement	de 18 ans + seulement	de -6 ans/6-14 ans	de -6 ans/15-17 ans	de 6-14 ans/15-17 ans	de -6 ans/6-14 ans/15-17 ans	de - 17 ans/18 ans +				avec enfant(s)		Total	
													N	% H	N	% V	N	% V
Epoux/ épouse	H	103 915	95	785	1 245	30 200	60	5	325	15	3 560	36 300	140 215	10,13				
	%H	74,11	0,07	0,56	0,89	21,53	0,04	0,00	0,23	0,01	2,54	25,89	100,00					
	%H		0,26	2,16	3,43	83,20	0,17	0,01	0,90	0,04	9,81	100,00			955 305	85,75	1 383 870	89,71
	F	77 700	45	175	180	17 035	20	-	40	-	505	18 005	95 705	6,92	100,00			
	%H	81,19	0,05	0,18	0,19	17,80	0,02	-	0,04	-	0,53	18,81	100,00					
	%H		0,25	0,97	1,00	94,6	0,11	-	0,22	-	2,80	100,00						
Monoparentale	N	-	50	225	165	27 740	20	10	35	-	385	28 630	28 630	18,03	158 770	14,25	158 770	10,29
	%H		0,17	0,79	0,58	96,89	0,07	0,03	0,12	-	1,34	100,00	100,00		100,00			
															1 114 075	100,00	1 542 640	100,00

Elaboré à partir du Tableau XXI - Les familles (nombre et pourcentage) selon la composition, la structure et l'âge des conjoints, 1976 in Etat de situation des familles québécoises, pp. 59-60-61.

Avril 1982 - Service des politiques à l'enfance et à la famille
Direction des politiques de services sociaux
Direction générale des programmes de services sociaux
Ministère des Affaires sociales

REFERENCES

Aldous, Joan. Family Careers - Developmental Change in Families. New York: John Wiley & Sons. 1978.

Champagne-Gilbert, Maurice. La famille et l'homme à délivrer du pouvoir. Montréal: Leméac. 1980.

Charron, Marie-France. Le suicide au Québec. Analyse statistique. Annexe 1 de l'Avis du Comité de la santé mentale du Québec sur la prévention du suicide. Québec: Ministère des Affaires sociales. Octobre 1981.

Conley, R.W.. The Economics of Mental Retardation. Baltimore: The John Hopkins University Press. 1973.

Giroux, Marie. La scolarité des familles. Québec: Ministère de l'Education. Février 1982.

Martin, Ghislaine M. et Messier, Camille. L'enfance maltraitée...ça existe aussi au Québec. Québec: Ministère de la Justice, Comité de la protection de la jeunesse. Etudes et recherches. Cahier 1. 1981.

Pesant, Monique et Samson, Lise. Cycles de vie et besoins de la famille québécoise. Québec: Ministère des Affaires sociales. 2 février 1982.

Poissant, Irène et Crespa, Manuel. La consommation des drogues chez les jeunes du secondaire. Montréal: Commission des écoles catholiques de Montréal. Juin 1976.

Rémillard, Rosaire. Profil statistique de la situation sociale des enfants de moins de 6 ans et de leur famille, au Québec, en 1976. Québec: Ministère des Affaires sociales. Octobre 1979.

Rémillard, Rosaire. Etat de situation des familles québécoises. Partie I. Caractéristiques démographiques des familles québécoises. Québec: Ministère des Affaires sociales. Janvier 1982.

Roy, Laurent. Le divorce au Québec: évolution récente. Québec: Ministère des Affaires sociales. Mars 1978.

----- Statistiques des Affaires sociales. Données démographiques. Québec. Juin 1979.

----- La démographie québécoise: Passé, présent, perspectives. Rapport présenté au Comité interministériel sur la population et l'immigration. Québec. Février 1982.

----- Etat de la situation de la famille au Québec. Version préliminaire. Québec: Comité interministériel sur la politique familiale. Mars 1982.

----- Mental Retardation. Questions and Answers. Toronto: Canadian Association for the Mentally Retarded. Sans date.

----- Rapport annuel 1979-1980. Ministère des Affaires sociales. Québec.

----- Maladies vénériennes. Rapport annuel 1980. Québec: Ministère des Affaires sociales. 5 mars 1981.

----- Une famille de quatre est pauvre à 11 681$ par an. Le Soleil, 9 avril 1982. D-14.